

LA LIBERTÉ

Rédaction :
☎ 037-22 26 22
Telex 36 176

Administration :
☎ 037-81 11 21

Annonces :
Publicitas SA
1700 Fribourg 1
☎ 037-22 14 22

FC Fribourg - FC Bulle
Gros transferts
PAGE 7

CHARMEY
Ecrasé
par son tracteur
PAGE 11

Singapour: arrivée hier du navire français « Ile de Lumière » avec 837 réfugiés à bord

Le navire français « Ile de lumière » est arrivé hier à Singapour avec 837 réfugiés qu'il a recueillis alors qu'ils dérivèrent sur de petites embarcations en mer de Chine méridionale, a annoncé un porte-parole de l'ambassade de France.

Tous les réfugiés seront transférés en France dans les trois jours à venir.

Un avion français est attendu aujourd'hui à Singapour et un second sera loué, probablement à la compagnie « Singapour Airlines », pour acheminer les réfugiés en France, a ajouté le porte-parole.

« L'Ile de lumière », hôpital flottant de 110 lits, devrait se rendre ensuite en Indonésie où il fournira une assistance médicale aux réfugiés des camps indonésiens.

Les polices de Hong Kong et de Macao ont décidé d'unir leurs efforts pour lutter contre les « syndicats » qui orga-

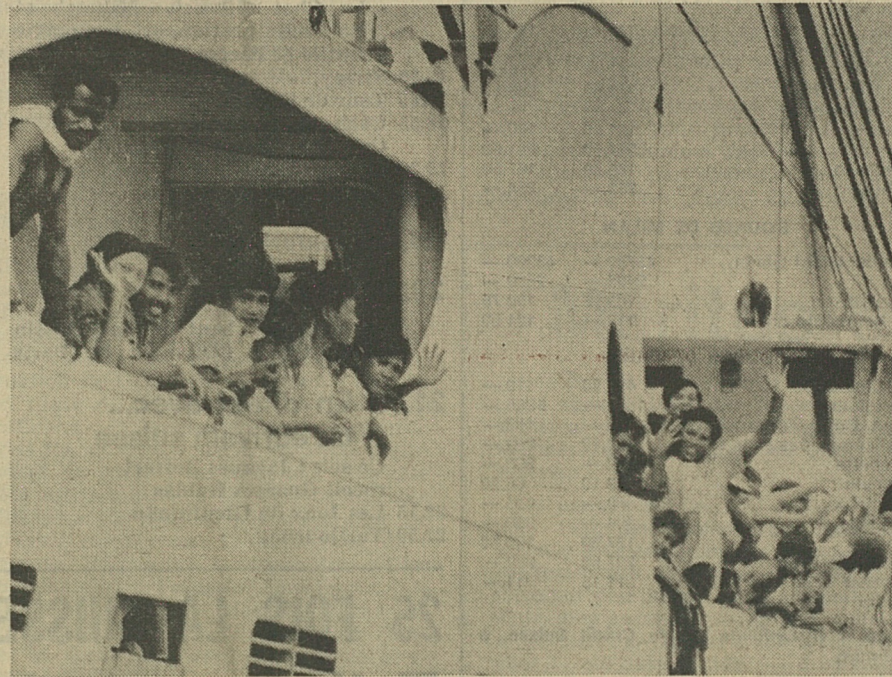
nisent le transport par bateau d'immigrés clandestins chinois entre l'enclave portugaise de Macao et la colonie britannique de Hong Kong, sur la côte sud de la Chine.

Selon la police de Hong Kong, au moins deux bateaux quittent chaque nuit Macao pour Hong Kong, avec chacun une centaine de « clandestins » à bord.

Selon les estimations de la police, les « syndicats », qui sont entre les mains de la pègre chinoise de Macao, réalisent des bénéfices allant jusqu'à 200 000 dollars, sur chacun de ces voyages de 70 km.

L'AVIATION MILITAIRE SUISSE AU SECOURS DES REFUGIES INDOCHINOIS ?

Le 2 juillet dernier, « Terre des hommes » (Lausanne) a demandé au conseiller fédéral Rudolf Gnaegi, chef du Département militaire, si l'armée suisse



Singapour : des réfugiés vietnamiens à bord du bateau français « Ile de Lumière » qui les a recueillis en mer de Chine méridionale. (Keystone)

disposait d'avions de transport de troupes, et à quelles conditions un ou plusieurs de ces appareils pourraient être dirigés sur Kuala Lumpur (Malaisie) pour y prendre des enfants réfugiés d'Indochine et les amener en Suisse. Le Département militaire fédéral a répon-

du le 5 juillet que, malheureusement, l'armée suisse ne dispose pas d'avions à rayon d'action suffisant.

« Terre des hommes » a fait remarquer hier que, en utilisant des escales, les avions suisses auraient un rayon d'action tout à fait suffisant. (ATS)

M. SCHMIDT REÇU PAR LE PAPE L'Europe de l'Est à l'ordre du jour

M. Helmut Schmidt, chancelier d'Allemagne fédérale, a été reçu hier par le pape Jean Paul II. Il s'est entretenu ensuite avec le cardinal Agostino Casaroli, secrétaire d'Etat. Il était accompagné, notamment, par son épouse, par M. Georg Leber, ancien ministre de la Défense, par M. Klaus Bolling, sous-secrétaire d'Etat, et par M. Walter Gehlhoff, ambassadeur d'Allemagne de l'Ouest près le Saint-Siège.

C'était la troisième visite du chancelier allemand au Vatican. Le 25 mars 1977, il avait été reçu en audience par Paul VI. Le 3 septembre 1978, il avait assisté à la messe marquant l'inauguration solennelle du pontificat de Jean Paul Ier.

Selon M. Bolling, l'Europe et l'Amérique latine ont été les principaux sujets de l'entretien. L'Europe de l'Est a été évoquée lorsqu'il a été question de la défense des Droits de l'homme et de la doctrine sociale de l'Eglise. Le chef du Gouvernement de Bonn a souligné l'unité de l'Europe tout entière et ses fondements chrétiens communs (répondant ainsi à l'appel lancé par le pape, au début de juin, à Gniezno en Pologne).

Le pape et le chancelier ont reconnu la nécessité d'une action générale contre « la haine dans le monde ». Quant à l'Amérique latine, que les deux interlocuteurs ont visitée au début de cette année, l'accent a été mis sur l'œuvre

sociale de l'Eglise et la situation économique de ce continent.

M. Bolling a fait état de l'intérêt de Jean Paul II pour la « participation » des ouvriers dans l'industrie allemande et le rôle important joué par les syndicats au service de la paix sociale dans le pays. La conversation a revêtu un aspect encore plus « technique » lors de l'entretien de M. Schmidt, avec le cardinal Agostino Casaroli, secrétaire d'Etat : les répercussions de la crise du pétrole sur l'Europe ont été évoquées. Les déclarations de M. Bolling ont été confirmées par le Père Romeo Pancirolli, porte-parole du Saint-Siège.

Selon la presse italienne, on est déjà bien loin de l'époque où le luthérien Schmidt disait : « Qu'irais-je faire chez le pape ? Je ne suis même pas catholique ». Des considérations de politique intérieure ont amené le chancelier ouest-allemand à réviser son orientation. En outre, M. Schmidt est partisan d'une « politique d'ouverture à l'Est » analogue à celle du Saint-Siège, surtout après la visite triomphale de Jean Paul II en Pologne. Déjà, lors de la « normalisation » des relations entre l'Allemagne fédérale et la Pologne, Paul VI avait appuyé discrètement le chancelier Willy Brandt, car cette normalisation politique était la condition préalable à la normalisation de la situation des territoires ecclésiastiques précédemment allemands, mais devenus polonais à la suite de la Dernière Guerre mondiale. (Kipa)



Cité du Vatican : Jean Paul II et Helmut Schmidt pénètrent dans les appartements du pape. (Keystone)

La charité et la politique

Il y a deux semaines, nous avons assisté et participé aux grandes manœuvres caritatives, admirablement réussies, de la Chaîne du Bonheur et des grandes œuvres d'entraide de Suisse en faveur des réfugiés du Sud-Est asiatique. Près de dix millions de francs ! Bravo ! Mais ce n'est pas assez : pas assez pour répondre à la demande, c'est bien évident ; pas assez non plus pour correspondre aux capacités d'« offre » de la Suisse, riche et préservée.

C'est pourquoi dans leur dernière conférence annuelle, la semaine passée, les évêques de Suisse n'hésitent pas à revenir à la charge dans un appel véhément, prescrivant en outre une collecte dans toutes les paroisses catholiques. Il y a dans cet appel des évêques un point que l'on a peut-être pas suffisamment remarqué : c'est lorsqu'il est question d'accueil par les communautés. On dit : « Moi je donne de mon argent, et j'invite le Conseil fédéral à accueillir un nombre plus grand de réfugiés... » Mais ce n'est pas le Conseil fédéral qui accueillera ceux qui débarqueront à Genève ou à Kloten. C'est la population suisse : et la population suisse ce sont nos villes et nos villages, les communautés locales, les communes et les paroisses. Et justement, à ces dernières, à ces paroisses dont ils sont spirituellement responsables, les évêques demandent qu'elles « s'engagent solidairement à accueillir des réfugiés ». Et accueillir, ce n'est pas seulement ouvrir son portefeuille, ni même son cœur (vous savez... les beaux sentiments !), mais sa porte, sa maison et donner à ceux qui y entrent la possibilité d'y vivre avec nous, en sympathie, aujourd'hui et demain. Voilà la charité très précise qu'on attend des Suisses et à laquelle il est impossible qu'un chrétien, même tiède, puisse se soustraire.

A la fin mai, plus de trois cent mille réfugiés du Sud-Est asiatique attendaient une terre d'asile (chiffre du Haut-Commissariat des Nations Unies). Depuis lors deux choses nouvelles sont intervenues : leur nombre a considérablement augmenté et beaucoup parmi eux sont rejetés à la mer par les pays voisins où ils ont le malheur de chercher un refuge provisoire. On estime que 50 à 80% des réfugiés partis d'Indochine n'arriveront jamais au but de leur exode.

Devant cette réalité brutale une seule chose importe — c'est la priorité absolue — les recueillir, les soigner, leur donner une terre d'asile, leur rendre l'espoir et une possibilité de vivre qu'ils ont payée si cher. On ne peut en cela qu'être d'accord avec Jean Paul Sartre affirmant que cette urgence bouscule et rend dérisoires et vaines toutes considérations, toutes interrogations d'ordre politique : pourquoi, par qui, comment, à qui la faute ?

Il n'empêche que, de la politique, il faudra bien en faire. Car, devant cette détresse on n'est pas en présence d'une catastrophe naturelle anonyme (tremblement de terre ou inondation). Il y a ici une explication humaine à cette course affolée de centaines de milliers d'hommes vers la mer et le premier rafiot capable de flotter ; il y a une raison à cette ruée comme vers une espèce de suicide collectif de lemmings déboussolés. On est de plus en plus convaincu, parce que les témoignages

s'accumulent, que, au point de départ de cet exode démentiel, il y a une intention bien arrêtée, calculée : se débarrasser à tout prix, par n'importe quel moyen (une solution vraiment « finale » serait la meilleure) de centaines de milliers d'hommes considérés comme indésirables sur le territoire indochinois. Par la persuasion, par intoxication savamment dosée, par menace, chantage à la survie accompagnée d'un véritable racket en bonnes devises occidentales, on pousse littéralement vers la mort une « minorité » d'environ un million et demi de Chinois plus ou moins vietnamisés. Pékin parle d'« exportation de réfugiés » ; un journal allemand parle de « traite des hommes ». C'est rigoureusement exact pour ceux qui s'en tirent ; quant aux autres, on est plus près de la vérité en parlant tout simplement de génocide.

Un film récemment a rappelé, peut-être appris à beaucoup, l'extermination de six millions de juifs par les nazis. Il n'y a pas 40 ans. Auparavant, pendant la Première Guerre mondiale, il y avait eu le massacre des Arméniens par la Turquie, entre les deux guerres celui des Kurdes par la Turquie et l'Iran... Et tout cela, dans l'ignorance, ou l'indifférence, en tout cas le silence des nations dites civilisées.

Et voilà aujourd'hui que cela recommence ! Il y avait une dénégration qu'on n'avait pas sacrifié au rite périodique de l'holocauste collectif... Sait-on qu'en quatre ans, le Cambodge a perdu, par élimination pratiquement systématique, trois millions de ses habitants sur six ?

Et c'est là qu'il faut quand même parler de politiques. Au pluriel. Il y a en effet la politique politicienne, celle de tous les jours qui consiste en l'occurrence, quoi qu'il advienne, à proclamer sereinement cette règle essentielle de la « morale » internationale : la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays. Laissez dire, laissez faire, laissez tuer... On peut d'ailleurs se demander si l'empressement des nations à secourir matériellement les « boat people » n'est pas l'expression de leur mauvaise conscience, et une façon de se faire pardonner la lâcheté de leurs principes par quelques « bonnes actions » qui ne coûtent qu'un peu d'argent.

Et puis, il y a une autre politique, à inventer peut-être, d'autant plus difficile à pratiquer que l'Occident qui devrait s'en faire l'apôtre n'a pas encore réussi à faire oublier les fautes de son colonialisme et de son impérialisme. Il ne faut tout de même pas oublier que, dans la série des diverses guerres d'Indochine, depuis celle de la conquête sous Jules Ferry le Tonkinois, jusqu'à celle des Français (1946-54), puis celles des Américains (1964-73), l'Occident dit « chrétien » y est pour quelque chose...

Il faut donc donner à la collecte pour les réfugiés plus largement ; il faudra les accueillir en plus grand nombre. Mais il faut en même temps que les nations, que les Gouvernements se rappellent qu'il y a autre chose à faire que la charité. Car il serait intolérable que la générosité n'ait pour rôle que de camoufler le pharisaïsme, et que l'entraide n'ait pour but (en tout cas pour effet) que de masquer la lâcheté.

André Ducry

ITALIE Un socialiste 1er ministre ?

M. Bettino Craxi, secrétaire général du Parti socialiste italien, a accepté le mandat de former le 38e Gouvernement italien depuis la guerre, selon un porte-parole du palais présidentiel, le Quirinal, où M. Craxi avait été convoqué hier soir par le président Sandro Pertini.

M. Craxi va maintenant entamer ses consultations avec les chefs des principaux partis politiques, puis il rendra compte au président du résultat de ces conversations. S'il réussit à former un Cabinet, il deviendra le premier président du Conseil socialiste depuis l'avènement de la République à la fin de la guerre.

C'est la seconde fois en 33 ans que cette mission est confiée à un non-démocrate-chrétien (la première fois il s'agissait du républicain Ugo la Malfa mais qui avait échoué). (AFP-Reuter)

CHUTE DE SKYLAB 2 minutes critiques

Selon les derniers renseignements officiels américains, il faut s'attendre à la chute de la station spatiale Skylab dans la période comprise entre le mercredi 11 juillet dès 00 h 30 et le jeudi 12 juillet jusqu'à 06 h 30. La Suisse, précise un communiqué du Département fédéral de justice et police, se trouvera sur la trajectoire de Skylab une première fois mercredi 11 juillet de 07 h 15 à 08 h 45 et une seconde fois le même jour de 10 h 45 à 12 h 15, durant une minute chaque fois. Pour l'instant, il n'est pas possible de prévoir ni la région ni l'heure probable de la chute.

La population sera tenue au courant de l'évolution de la situation par les journaux, la télévision et la radio, en particulier par les nouvelles radio-diffusées. Le cas échéant, les émetteurs radio diffuseront chaque heure les dernières nouvelles Skylab — également la nuit, entre 24 h 00 et 06 h 00.

Le Département souligne une nouvelle fois que les dangers liés à la chute de la station spatiale américaine ne doivent pas être surestimés. Ils sont bien plus faibles que ceux auxquels le particulier est constamment exposé dans la vie quotidienne. Skylab ne contient pas de substance radioactive. (ATS)

DMF : NOUVEAU REGLEMENT DE SERVICE

Le respect du soldat

Le Conseiller fédéral Rudolf Gnaegi, chef du Département militaire fédéral, a présenté hier à Berne le nouveau règlement de service « RS 80 », qui entrera en vigueur le 1er janvier prochain. Ce nouveau règlement — plus simple, plus clair et plus condensé — met l'accent sur le respect de l'homme et des droits.

● Lire en page 3

LA LIBERTÉ

- 5 Tour de France : Kuiper, un héros peu payé de ses efforts
- 7 Cyclisme La Pédale fribourgeoise remporte le titre cantonal par équipes
- Deux records du monde des pistards suisses
- 9 Pentathlon. Trois records fribourgeois battus
- 11 Des ambassadeurs de la Gruyère ont 90 ans
- Farvagny : propriétaires opposés à une route
- Exposition de photographies
- 13 Le tir à travers le canton

Cours de la bourse

VALEURS SUISSES (BOURSE DE ZURICH)

	5.7.79	9.7.79
Aaré et Tessin SA	1250.—	1230.-d
Affichage Sté Générale	428.—	428.—
Alumin. suisse port.	1220.—	1225.—
Alumin. suisse nom.	487.—	489.—
Au Grand Passage	417.-d	420.-d
Bâloise Holding	520.-d	526.—
Banque Cant. Vaud.	1480.-d	1480.-d
Banque Leu port.	3815.—	3840.—
Banque Leu nom.	3350.—	3330.—
Banque Nat. Suisse	665.-d	665.-d
Banque Pop. Suisse	1830.—	1830.—
Brown Boveri port.	1825.—	1845.—
Brown Boveri nom.	332.—	332.—
Buehrle porteur	2450.—	2460.—
Ciba-Geigy port.	1285.—	1250.—
Ciba-Geigy nom.	890.—	881.—
Ciba-Geigy SA bdp	1030.—	1015.—
Cie Ass Winterth p.	2410.—	2410.—
Cie Ass Winterth n.	1655.—	1650.—
Cie Ass Zurich port.	13025.—	13075.—
Cie Ass Zurich nom.	9825.—	9825.—
Cie suisse Réas port.	5450.—	5450.—
Cie suisse Réas nom.	3170.—	3160.—
Crédit Foncier Vaud.	1180.-d	1182.-d
Crédit Suisse porteur	2205.—	2215.—
Crédit Suisse nom.	425.—	425.—
Electro Watt	2030.—	2050.—
Energie élec. SImp.	820.—	840.-d
Financière de presse	261.—	263.—
Finac. Italo-Suisse	220.—	219.—
Forbo A	1510.—	1520.—
Forbo B	5600.-d	5850.-d
Georges Fischer port.	710.—	700.—
Georges Fischer nom.	132.—	130.-d
Globus port.	2290.—	2250.-d
Globus bon de part.	422.—	415.—
Hero Conserves	3090.—	3050.—
Hoffmann-Roche bdp 1/2	7475.—	7450.—
Holderbank fin. port.	540.-d	538.—
Holderbank fin. nom.	580.—	575.—
Interfood SA sie B port.	4400.—	4450.-d
Interfood SA sie A nom.	860.-d	860.-d
Innovation SA	417.—	417.-d
Jelmoli SA	1470.—	1450.—
Inter-Plan port.	72.-d	71.-d
Inter-Plan bdp	3 60d	3 70
Lands & Gyr SA	1300.—	1300.—
Merkur Holding SA	1375.-d	1375.-d
Motor Columbus	585.—	620.—
National Suisse Assur.	6200.—	6300.—
Nestlé Alimentans p.	3515.—	3450.—
Nestlé Alimentans n.	2270.—	2270.—
Publicitas SA	1980.-d	1970.-d
Rinsoz & Ormond nom.	435.-d	430.—
Sandoz SA porteur	4225.—	4230.—
Sandoz SA nom.	1845.—	1845.—
Sandoz SA bon de part.	535.—	533.—
Saurer	1200.—	1195.—
SBS porteur	382.—	383.—
SBS nom.	297.—	297.—
SBS bon de part.	331.—	332.—
Sulzer Frères SA nom.	2600.—	2580.—
Sulzer Frères SA bdp	349.—	354.—
Swissair port.	790.—	800.—
Swissair nom.	790.—	800.—
UBS porteur	3220.—	3230.—
UBS nom.	598.—	603.—
Usego Trimerco SA	232.—	237.—
Von Roll nom.	385.-d	385.—

Cours communiqués par l'UBS, à Fribourg.

VALEURS EUROPÉENNES COTÉES EN SUISSE (CLOTURE DE ZURICH)

	5.7.79	9.7.79
Akzo	22.75	22.50
Amgold	61.25	62.50
Cia	195.—	196.—
Pechiney	35.—	34.—
Philips	19.50	19.50
Royal Dutch	122.50	124.50
Sodec	9.50d	9.50d
Unilever	105.50	106.—
AEI	45.25	45.—
Basf	119.50	120.—
Bayer	112.50	112.50
Demag	—	—
Hochst	110.50	110.—
Mannesmann	139.—	134.50
Siemens	227.50	228.50
Thyssen	73.75	74.75
VW	194.50	183.50

Cours communiqués par le Crédit Suisse, à Fribourg.

VALEURS AMÉRICAINES COTÉES EN SUISSE (CLOTURE DE ZURICH)

	5.7.79	9.7.79
Alcan	56.—	56.50
ATT	94.25	96.75
Beatrice Foods	34.25	34.50
Burroughs	113.50	116.50
Can Pacific	46.75	46.25
Caterpillar	89.—	90.75
Chrysler	16.—	15.—
Control Data	64.25	96.50
Corning Glass	94.25	98.25
Dow Chemical	43.50	44.50
Du Pont de Nemours	67.—	71.25
Eastman Kodak	93.—	95.50
Gen. Electric	81.50	82.75
Gen. Foods	51.50	52.25
Gen. Motors	96.—	96.—
Gen. Tel Electr.	45.50	46.—
Goodyear	25.50	25.50
Honeywell	112.—	116.—
IBM	118.50	122.50
Int. Nickel	33.25	33.—
Int. Paper	71.50	72.50
Int. Te Tel.	47.75	50.50
Kennecott	37.25	38.50
Litton	50.50	55.50
MMM	93.—	93.—
Mobil Oil	65.—	66.75
Monsanto	82.—	84.—
NCR	108.50	112.—
Phillip Morris	54.—	57.—
Phillips Petroleum	67.—	66.—
Smith Kline	73.—	73.50
Sperry Rand	74.—	75.50
Stand Oil Indiana	107.50	111.50
Texaco	45.75	47.25
Union Carbide	60.50	62.50
Univocal	8.75	8.75
US Steel	36.—	36.50
Warner Lambert	39.—	40.50
Wollworth	42.—	42.50
Xerox	99.50	103.50

Cours communiqués par la SBS à Fribourg.

COURS DE L'ARGENT

	9.7.79
\$ Once	8.82 8.84
Lingot 1 kg	469.— 479.—

Cours communiqués par la Banque de l'Etat de Fribourg.

VALEURS FRIBOURGEOISES

	5.7.79	9.7.79
Caisse hypoth.	775.-d	775.-d
Sibra Holding SA port.	197.-d	198.—
Sibra Holding SA nom.	166.—	165.—
Villars Holding SA nom.	810.—	810.—

Cours communiqués par la Banque de l'Etat de Fribourg.

VALEURS EUROPÉENNES

BOURSE D'AMSTERDAM	
	5.7.79
Amrobank	67.90
Heineken Blér	83.—
Hooovéens	30.—
Robeco	63.50
Scheepvaart	164.50

BOURSE DE FRANCFORT	
	5.7.79
Audi-NSU	—
BMW	186.—
Colmerczbank	192.60
Daimler	257.—
Deutsche Bank	271.60
Gelsenberg	—
Horten AG	121.60
Karstadt	264.50
Preussag	163.50
Schering	233.—

BOURSE DE MILAN	
	5.7.79
Assicurazioni Gener.	43750.—
Fiati	2495.—
Montedison	193.25
La Rinacente ord.	112.—

BOURSE DE PARIS	
	5.7.79
Air Liquide	419.80
Carrefour	1640.—
Cred. Com de France	156.—
Françaises des Pêtr.	198.80
Hachette	922.—
Michellin	88.10
Moulinex	350.—
L'Oréal	304.—
Perrier	127.60
Rhône Poulenc	297.50
Roussel Uclaf	11.15
Usinor	11.—

Cours communiqués par le Crédit Suisse, à Fribourg.

VALEURS JAPONAISES

	5.7.79	9.7.79
Indice Dow-Jones	6292.—	6259.—
Ashikaga Bank	2110.—	2120.—
Daiwa Sec.	292.—	292.—
Ebara	385.—	390.—
Fulita	181.—	181.—
Hitachi	249.—	238.—
Honda	545.—	527.—
Komatsu	325.—	332.—
Kumagai Gum.	433.—	430.—
Masita Electric	1260.—	1230.—
Matsuhita E.I. (Natauf.)	679.—	670.—
Mitsukoshi	450.—	449.—
Pioneer	1980.—	1920.—
Sony	2020.—	1940.—
Sumitomo (Mar and Fire)	262.—	260.—
Takeda	436.—	427.—
Tasei Construction	221.—	218.—

Cours communiqués par Daiwa Securities, Genève.

FONDS DE PLACEMENT

	demande	offre
Amca	19.75	20.—
Bond-Invest	57.50	57.75
Canada Immobil.	540.—	560.—
Créd. s Fonds-Bonds	59.25	60.25
Créd. s. Fonds-Inter	55.—	56.—
Eurac	245.—	247.—
Fonsa	99.50	98.50
Globinvest	50.75	51.—
Ifca	1570.—	1600.—
Intermobifonds	61.—	62.—
Japan Portfolio	346.—	356.—
Pharmafonds	105.50	106.50
Poly Bond Internat.	60.80	61.80
Sial 83	1150.—	1160.—
Sima	207.50	207.—
Swissmobil 1961	1120.—	1140.—
Universal Bond Sel.	64.25	65.25
Universal Fund	70.—	71.—
Valca	65.—	67.—

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

COURS DE L'OR

	Achat	Vente
Lingot 1 kg	15380.—	15540.—
Vrenel	122.—	132.—
Souverain	122.—	132.—
Napoléon	120.—	130.—
\$ Once	288.—	288.75
Double Eagle	680.—	720.—

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

COURS DES BILLETS DE BANQUE

	5.7.79
France	38.—
Angleterre	3.50
Etats-Unis	1.61
Allemagne	88.75
Autriche	12.10
Italie	—2100
Belgique	5.25
Hollande	80.50
Suède	37.75
Danemark	30.—
Norvège	31.25
Espagne	2.40
Portugal	3.—
Finlande	41.50
Canada	1.38
Grèce	4.15
Yougoslavie	7.75

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.



Les programmes de la télévision

Suisse romande

- 14.00 Point de mire
- 14.10 (ou 14.20) Tour de France 13e étape : Metz-Belfort En Eurovision de Belfort
- 15.45 Chronique montagne
- Arête de l'Argentine (1921-1973)
- 16.10 Les petits plats dans l'écran Croustade d'escargots à la crème

16.30 25 x la Suisse : Fribourg

- La transition (2e diffusion)
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 Vacances-Jeunesse
 - Rorogne et Cliquetis : La Source
 - Calimero et les fantômes
 - Le Chat Mikesch : Mikesch et Bobesch pratiquent la magie
 - Basile et Pécora : La B.A.
- 18.35 Stripy
- 18.45 Tour de France
- 18.55 Cachecam
 - Ce soir en direct de Tramelan
- 19.30 Un jour d'été
- 19.50 Cachecam
 - 2e partie
- 20.00 Téléjournal

20.20 Joe Dassin

Le tour de chant de Joe Dassin enregistré à l'Olympia de Paris

21.15 En direct avec... un écrivain suisse

Ce soir : Jacques Bofford reçoit Georges Haldas

22.15 Les Jeux de Glenfinnan

22.50 Téléjournal

TF 1

- 11.30 Le francophonissime
- 12.00 TF 1 actualités
- 12.30 La Grande Vallée 2. L'Héritage
- 13.25 Vicky le Viking
- 13.55 Pour les jeunes
- 13.57 Acilion - 14.04 Moby Dick
- 14.10 Variétés - 14.14 La fourmi atomique
- 14.20 Tour de France
- 15.40 Face au Tour

17.00 Evadez-vous sur TF 1

Piliers de la sagesse : l'Egypte Comme il était illusoire de traiter 7000 ans d'histoire en une heure, ce film choisit de rendre les impressions d'un regard sans tenir compte d'aucune chronologie. Document exceptionnel : l'équipe de Pierre Chabartier a été la première du monde à filmer les missiles sol air Sam 7, avions de combat qui affrontèrent l'aviation israélienne.

18.00 Anne Jour après Jour (7)

18.15 Jeune pratique

18.20 Actualités régionales

18.44 Tour de France

19.00 TF 1 actualités

20.35 Les jeunes filles

Dramatique d'Henri de Montherland. Avec : Jean Piat - Yolande Folliot - Emmanuelle Riva, etc.

21.08 Les Français du bout du monde :

L'Australie
22.00 TF 1 actualités

Antenne 2

- 11.00 Spécial Tour de France
- 11.30 Quoi de neuf ?
- 11.45 A 2 1re édition du journal
- 12.25 Tom et Jerry

12.35 Tang

- 13.00 Aujourd'hui Madame
- 14.00 Super Jaimie
- 14.55 Hippisme
- 16.00 Canoë-Kayak
- 17.00 Récré A 2
- 17.30 C'est la vie
- 17.55 Des chiffres et des lettres
- 18.20 Actualités régionales
- 18.45 Les trois caméras de l'été
- 19.00 Journal de l'A 2 3e édition
- Les dossiers de l'écran :

19.35 L'Aigle s'est posé

Il y a dix ans... La Lune Film de montage d'actualités de Gilbert Larriaga - Débat : Face aux téléspectateurs Néil Armstrong, cosmonaute américain qui, le 20 juillet 1969, a fait le premier pas sur la lune.

22.30 Journal de l'A 2 4e édition

Fr 3

- 17.55 Tribune libre
- 18.10 Soir 3
- 18.20 Actualités régionales
- 18.40 FR 3 Jeunesse
- 19.00 Les Chevaliers du Ciel (2)

19.30 New Mexico

Un film de Sam Peckinpah. Avec : Maureen O'Hara, Brian Keith, Steve Cochran, etc.

21.00 Soir 3

SUR D'AUTRES CHAINES

Suisse alémanique

9.10-11.40 TV scolaire. 14.00 Da capo. 17.00-17.30 Pour les enfants. 17.55 Tour de France. 18.25 Téléjournal. 18.30 Fin de journée. 18.40 Jean-Christophe. 19.35 Le petit portrait. 20.00 Téléjournal. 20.20 Die Abenteurer des David Balfour (4). 21.55 Téléjournal. 22.10-22.45 Rose d'Or de Montreux 1979.

Suisse italienne

14.10-15.40 Cyclisme. 18.10 Pierrot. 18.15 Grisù le Petit Dragon. 18.30 Fifi Brindacier. 19.05 Téléjournal. 19.15 Jazz-club. 9.40 Le monde où nous vivons. 20.10 Magazine régional. 20.30 Téléjournal. 20.45 Jeux d'été : Terreur dans la Bibliothèque. 21.55 La IVE République. 22.45 Cyclisme. 22.55-23.05 Téléjournal.

Allemagne

ALLEMAGNE 1
16.15 Les chemins de l'art. 20.00 Téléjournal. 21.45 Kaz & Co. 23.00 Esther-Philipp-Show.

ALLEMAGNE 2

Réduction de peine pour un parricide

La Cour de cassation pénale du Tribunal cantonal, présidée par M. Clemy Vautier, a admis hier le recours déposé par un parricide, et réduit de 6 ans à 4 ans de réclusion la peine qui lui avait été infligée, le 16 mai dernier, par le Tribunal criminel de Lausanne.

Le recourant demandait une peine de 18 mois d'emprisonnement avec sursis, tandis que le ministère public s'en tenait à ses précédentes réquisitions de 7 ans de réclusion.

Le drame s'était produit dans un milieu familial infernal, qu'un romancier, estima le président, aurait hésité à dépeindre, de peur d'y perdre sa crédibilité. Le meurtrier, âgé alors de 22 ans, était sous l'emprise totale de sa mère malade. Il ne supporta pas le refus du père, asservi par la mère, de revenir sur sa décision de quitter le domicile familial. Une bagarre éclata, le père sortit un poignard, dont le fils s'empara et avec lequel il lui assena cinq coups.

Le Tribunal de première instance avait admis que le meurtrier souffrait d'un développement mental incomplet, que sa responsabilité était

Vaud

très diminuée et que, au moment d'agir, il avait perdu à « un degré considérable » la faculté de se déterminer d'après sa perception de la réalité. La Cour ne lui en avait pas moins infligé une peine de 6 ans de réclusion, pour meurtre par passion.

La Cour de cassation a écarté le meurtre par passion, mais a retenu le meurtre. Elle a, cependant, admis que le drame s'était déroulé dans des circonstances tout à fait exceptionnelles et qu'il avait un « caractère irréductible et contraignant d'une dispute paroxystique qui ne pouvait déboucher que sur la mort ou le suicide ». Elle a admis, aussi la responsabilité fortement diminuée du meurtrier. Elle a retenu, en revanche, la gravité de l'acte, qui atteignait au bien suprême protégé par notre législation, à savoir la vie d'autrui.

Compte tenu de ces divers facteurs, les trois juges sont tombés d'accord sur une peine de 4 ans de réclusion moins la détention préventive.

Cl. B.

Projet de révision de la Constitution fédérale Les socialistes favorables

Le Parti socialiste suisse (PSS) considère la révision totale de la Constitution fédérale comme absolument indispensable, et soutient le projet présenté à cet effet par la commission d'experts. Il invite le Conseil fédéral à organiser l'an prochain l'élection d'une assemblée constituante. Celle-ci, selon le PSS, devrait comprendre 246 membres, 200 étant élus suivant le mode d'élection du Conseil des Etats. L'assemblée aurait la compétence de soumettre au peuple la nouvelle Constitution d'un seul bloc ou par « paquets », précise un communiqué publié hier.

Sur le fond, le PSS appuie les principes retenus dans le projet des experts : ouverture de la Constitution, nouvelle conception du fédéralisme, structures des organes de l'Etat, concision. Cela ne signifie toutefois nullement, souligne le PSS, que le projet soit en tous points conforme aux conceptions du socialisme démocratique. Il re-

présente néanmoins un net progrès par rapport à la Constitution de 1874. En outre, le PSS estime que le projet de nouvelle Constitution, loin d'affaiblir le fédéralisme, lui donne au contraire un nouveau contenu.

Le PSS propose cependant une série d'amendements au projet des experts. C'est ainsi qu'il souhaite voir mieux régler la question de la peine de mort en cas de guerre. Il demande que le droit de grève soit placé sur le même plan que la liberté d'association, alors que le droit de propriété et la liberté économique devraient au contraire figurer parmi les droits sociaux et non parmi les droits fondamentaux.

Enfin, le PSS se prononce pour la suppression de l'égalité entre le Conseil national et le Conseil des Etats. Subsidièrement, il est favorable à l'élection du Conseil des Etats à la proportionnelle, et à ce que les 16 cantons les plus peuplés aient droit à trois représentants dans cette Chambre.

Les indépendants sceptiques

L'Alliance des indépendants (AI) estime que ce n'est qu'en procédant prudemment par étapes, que peut être sauvée une révision totale de la Constitution fédérale, révision en soi souhaitable. Cependant la création d'une assemblée constituante paraît indispensable précise l'AI, en particulier pour les projets d'extension de la juridiction du Tribunal fédéral, de protection des consommateurs et de l'harmonisation fisca-

le. Elle rejette fermement l'abandon proposé des droits fondamentaux. La liberté du commerce et de l'industrie, fondements de l'économie de marché, et la garantie de la propriété devraient être prises davantage en considération que ne le fait le projet des experts. L'AI préconise finalement que les points contestés soient soumis au peuple dans l'optique de révisions partielles. (ATS)

En raccourci

WILLI RITSCHARD : ETAT DE SANTE SATISFAISANT

L'état de santé du conseiller fédéral Willy Ritschard, hospitalisé à Zoug à la suite d'une insuffisance cardiaque, le 3 juillet dernier, est satisfaisante, a-t-on indiqué hier, à l'hôpital des Bourgeois de Zoug. Mais M. Ritschard devra encore rester cette semaine à l'hôpital pour y subir divers examens. M. Ritschard peut se lever et marcher. Des dossiers de son Département lui ont été apportés dans sa chambre. (ATS)

● OBSEQUES DU PRESIDENT DE LA VILLE DE BERNE

Plusieurs milliers de personnes, parmi lesquelles les conseillers fédéraux Georges-André Chevallaz et Rudolf Gnaegi, ont rendu hier à Berne un dernier hommage au président de la ville de Berne, le conseiller national Reynold Tschappet, décédé mardi dernier à l'âge de 62 ans.

Les obsèques se sont déroulées à la cathédrale de Berne, en présence de nombreux parlementaires nationaux, cantonaux et communaux, de représentants des autorités ainsi que de plusieurs organisations politiques, économiques et syndicales. La cérémonie a été retransmise sur la place de la cathédrale par haut-parleurs. Le cercueil avait préalablement été transporté par une garde d'honneur

à travers les rues de la Vieille-Ville, où la foule s'était rassemblée pour rendre hommage au disparu. (ATS)

NOMINATIONS A LA TELEVISION SUISSE ROMANDE

Dans le cadre de la restructuration des programmes TV, le comité directeur de la Société de radiodiffusion et télévision de la Suisse romande (SRTR) a nommé M. Jean-Luc Balmer au poste de chef des émissions de variétés et M. Michel Dami à celui de chef des émissions culturelles.

Réuni sous la présidence de M. Jean Brolliet, le comité a pris connaissance avec satisfaction de la décision du Conseil fédéral d'augmenter de 15% la taxe de concession radio et télévision. Il a approuvé le budget de la Radio-télévision romande pour 1980, y compris les grilles de programme radio et télévision qui seront présentées ultérieurement. (ATS)

ASSURANCES RC : PAS D'AUGMENTATION DES PRIMES ?

La commission fédérale consultative de l'assurance responsabilité civile pour véhicules à moteur a récemment pris connaissance de la statistique commune des assureurs. Les premiers calculs permettent de penser qu'il ne faut pas s'attendre à des augmentations de primes en 1980 pour les trois principaux groupes de véhicules.

Nouveau règlement de service pour les soldats suisses L'ACCENT SUR LES DROITS DE L'HOMME

Le nouveau règlement de service « RS 80 » améliore le statut du militaire dans le sens du respect de la personne. Il tient compte de la Convention européenne des droits de l'homme que la Suisse a ratifiée. Dans son ensemble, le RS 80 doit être une sorte de loi fondamentale, à la portée de la génération actuelle, auprès de laquelle il contribuera à susciter une motivation favorable à l'accomplissement de la mission de l'armée. C'est en ces termes que le conseiller fédéral Rudolf Gnaegi, chef du Département militaire fédéral, a présenté hier à Berne le nouveau règlement de service militaire. Les principales innovations du RS 80 — qui remplace dès le 1er janvier 1980 l'actuel règlement introduit en 1967 — ont été exposées par le commandant de corps Hans Wildbolz, chef de l'instruction de l'armée.

Le RS tient compte de la plupart des propositions de la commission pour les questions d'éducation militaire, actuellement dissoute, a précisé M. Rudolf Gnaegi. Ces propositions concernaient notamment la possibilité pour le soldat de faire des suggestions visant à des améliorations, la suppression du caractère solennel des inspections et l'accentuation de la notion de « cadre » en lieu et place de la distinction usuelle entre officiers et sous-officiers. Simplifié, clarifié, et condensé, le nouveau règlement de service ne comporte plus que 244 articles au lieu des 305 de l'ancien RS. Il a été élaboré par un groupe de travail comprenant 13 personnes, dont quatre Romands : le conseiller d'Etat neuchâtelois François Jeanneret, le journaliste Daniel Margot, Berne, le brigadier René Planche, Begnins (VD), et M. René Schuwey, employé de banque à Fribourg.

LIGNES DIRECTRICES DU REGLEMENT

Le nouveau RS contient plus que les dispositions fondamentales qui s'adressent à tous les membres de l'armée, a expliqué le commandant de corps Hans Wildbolz. Il a donc fallu y concentrer des règles de base qui correspondent à un certain nombre de lignes directrices. Dans une première partie intitulée « nécessité, but et particularité de l'armée suisse » sont exposés la mission et le rôle de notre armée dans les limites de notre politique de sécurité. Cette partie sert de base et de cadre aux prescriptions qui suivent. Elle est destinée à informer et à motiver. Les membres de l'armée sont ainsi renseignés succinctement sur les réflexions du Conseil fédéral et du Parlement en matière de politique de sécurité. Le RS 80 réaffirme d'ailleurs la présence des pouvoirs politiques sur les pouvoirs militaires de notre pays.

Les rapports entre l'aptitude au combat, la discipline, l'autoparticipation et l'obéissance, d'une part, et l'initiative personnelle, la participation et l'indépendance individuelle, d'autre part, ont été redéfinis. Les aptitudes requises des cadres, le choix des cadres et leur formation ont été adaptés aux exigences actuelles. A la suite de la ratification de la Convention européenne des droits de l'homme, on a inscrit dans la partie consacrée à la procédure disciplinaire la possibilité de recourir auprès d'une instance judiciaire.

DISCUSSIONS POLITIQUES

Les droits constitutionnels politiques et la liberté individuelle sont garantis au service militaire. Toutefois, a noté M. Wildbolz, de minimes restrictions sont nécessaires pour préserver l'ordre et la discipline, comme c'est le cas dans le secteur civil, par exemple, pour les fonctionnaires. Le droit de discuter

d'affaires politiques entre camarades reste intangible. Cependant, toute activité politique et toute propagande sont interdites durant les heures de travail, pendant la sortie et dans le rayon d'activité de la troupe. La participation à ce genre de manifestations doit se faire en habits civils. D'autre part, un soldat n'a pas le droit d'user de son grade pour s'assurer des avantages économiques.

INTRODUCTION DU RS 80

L'introduction du RS 80 sera dirigée par des officiers de milice dans les services de troupe et par des instructeurs des offices du DMF dans les écoles et les cours centraux. Ces responsables suivront des cours spéciaux dans la seconde moitié de 1979. Les commandants de troupe seront introduits lors de journées d'information organisées en 1979-1980. Ils initieront à leur tour leurs cadres et la troupe aux cours de répétition et de complément de 1980 ou 1981. (ATS)

Mérites et réserves

Dès janvier 1980, l'armée suisse aura sa nouvelle bible. Un document fondamental dont il faut à la fois relever les mérites et souligner les quelques réserves.

Un premier mérite, tout d'abord. Depuis 1972, une commission fédérale travaille à la confection de ce nouveau règlement (RS 80) : il se présente aujourd'hui plus lisible, plus compréhensible, plus accessible au soldat comme à l'officier. Par rapport à son prédécesseur — qui date de 1967 — il va droit à l'essentiel, clarifie certaines imprécisions, améliore le langage en l'adaptant à celui de la génération de l'heure. Les annexes qu'il contient, notamment la brochure pour le commandant d'unité ou celle définissant le comportement et l'attitude du soldat, ses droits et devoirs en et hors service, ces annexes seront d'une utilité non contestée pour tous les cadres de l'armée qui se retrouvent dans l'exercice de leur commandement face à une montagne sans cesse grandissante de règlements, prescriptions et autres directives.

Un second mérite. Plus aucune entreprise humaine ne se conçoit aujourd'hui sans motivation. La défense nationale n'échappe pas à cette règle et dans une première partie, le nouveau RS 80 présente en référence au rapport du Conseil fédéral sur la politique de sécurité de la Suisse, notre pays dans l'environnement mondial actuel. Il place l'armée à sa juste valeur dans le cadre général de la défense, la définit comme un des éléments de

dissuasion. Basée sur de solides fondements, cette conception devrait durer une à deux décennies et a le mérite d'essayer de donner à la mission de l'armée un sens plus admissible aux jeunes citoyens.

Une réserve quant au droit du soldat à faire des propositions quant à la marche du service et au devoir du chef d'y répondre. Il apparaît évident — nous aimerions le croire — que tout chef sûr de son autorité a déjà utilisé ce style de conduite que l'on nomme « Situation-coopératif », où le soldat doit « penser avec ». Alors parlons peut-être de mérite si cette disposition du RS 80 permet de tester la valeur des chefs de l'armée.

Réserve enfin quant à la restriction apportée à l'exercice des droits politiques, sévère restriction par rapport à l'ordre édicté par l'ancien chef de l'instruction, le colonel commandant de corps Pierre Hirschy. Désormais, pour faire de la politique, il faudra porter les habits civils. Les habits militaires seront pour l'exercice. Les périodes d'instruction sont trop courtes et doivent être entièrement consacrées à l'exercice, voilà la version officielle. Veut-on dissocier le citoyen du soldat ? Il est encore trop tôt pour y répondre. Verons-nous aussi les hauts officiers haranguer les foules des manifestations populaires en habits civils ? Pour autant naturellement que nous comprenions ces rappels de principes démocratiques comme une activité politique. Ce que, dans la démocratie suisse, nous n'osons à peine penser.

Jean-Luc Piller

Zurich : non à l'initiative antinucléaire Oui, peut-être, au référendum obligatoire

Le Grand Conseil zurichois a rejeté hier par 100 voix contre 22 l'initiative cantonale pour « une protection contre les centrales nucléaires ». Il recommandera aux électeurs de refuser cette initiative.

Il a aussi débattu en première lecture le contre-projet proposé par la majorité de la Commission parlementaire chargée de l'étude de l'initiative. Le contre-projet sera soumis au vote au Parlement zurichois dans 2 mois environ.

Par ailleurs, les députés zurichois ont adopté tacitement une motion proposant d'inclure tous les problèmes énergétiques dans le cadre plus large d'une loi sur l'énergie.

L'initiative, refusée déjà par le Conseil d'Etat il y a deux ans, demande que la construction de centrales nucléaires et l'installation de dépôts de déchets radioactifs soient interdites sur sol zurichois. Quant au contre-projet, il prévoit que la construction de centrales nucléaires soit soumise au référendum obligatoire dans le cadre de la procédure de consultation engagée par la Confédération lors de la construction de centrales nucléaires. Ce contre-projet s'aligne sur les solutions trouvées dans les cantons de Neuchâtel et Schaffhouse. Lors du scrutin, les électeurs zurichois ne pourront se prononcer que sur la question de la construction de centrales nucléaires dans le canton. Une proposition de la minorité de la commission demandant que toute la procédure de consultation, ainsi que tous les détails techniques soient soumis aux électeurs a été repoussée par 99 voix contre 36. Une autre proposition de la minorité de la commission, demandant que l'autorisation d'effectuer des forages en vue de l'installation de dépôts pour déchets radioactifs soit soumise à une votation, a été repoussée par 96 voix contre 7.

On se souvient que cette initiative, déposée au Grand Conseil en juillet 75, avait été déclarée nulle en février 1978 par le Grand Conseil mais sans toutefois que la majorité requise des deux tiers soit atteinte. Il n'est donc pas surprenant que le législatif zurichois l'ait rejetée hier. La majorité des députés a estimé que cette initiative était peu claire et disparate et que si elle devait entrer dans la réalité, elle serait une source de conflit vu les difficultés de son application.

Le contre-projet qui a été débattu hier n'a pas été sans soulever d'opposition et notamment de la part du Gouvernement cantonal. Dans sa prise de position à ce sujet l'exécutif zurichois relève que les cantons ne sont pas obligés de donner leur avis sur un projet de centrale nucléaire dans le cadre de la procédure de consultation fédérale. Selon le Gouvernement zurichois, si les cantons utilisent ce droit ils doivent donner un avis fondé, ce qui ne peut se faire par une consultation populaire où le citoyen n'a que le choix de répondre par oui ou non. De son côté, le directeur de l'économie publique, M. Kuenzli, a déclaré hier que l'inscription du droit des électeurs à être consultés en matière atomique pourrait avoir un effet préjudiciable sur d'autres procédures de consultation. De leur côté, les partisans du contre-projet estiment que vu l'importance du problème nucléaire, il est juste et nécessaire que le peuple ait son mot à dire en ce domaine.

D'autre part, le Gouvernement zurichois a répondu hier devant les députés au Grand Conseil à une interpellation concernant le soutien financier accordé ces dernières années par les NOK (Forces motrices du nord-est de la Suisse) et les centrales zurichois d'électricité à des campagnes de propagande politique. Le Conseil d'Etat a indiqué que ces

dernières années l'Association suisse pour l'énergie atomique a reçu annuellement un maximum de 3050 francs des NOK et au maximum 1150 francs par année des centrales zurichois d'électricité. Une somme de 380 000 francs a été allouée l'année dernière par le conseil d'administration des NOK, le pendant d'EOS en Suisse orientale, « en particulier pour des expositions itinérantes et pour informer le personnel de l'entreprise », indique le Conseil d'Etat.

Les Forces motrices du nord-est de la Suisse n'auraient d'autre part pas versé de contributions directes à l'Office suisse d'information pour l'énergie nucléaire. Les NOK ont par contre versé entre 1977 et février 1979, en vue de la votation fédérale sur l'initiative antinucléaire, 250 000 francs à une association de représentants de centrales sur le plan suisse. L'Office a indirectement profité de cette contribution, a indiqué le Gouvernement zurichois. Quant aux centrales zurichois d'électricité, elles n'ont « ni directement, ni indirectement, contribué au financement de l'Office suisse d'information pour l'énergie nucléaire ».

NOK : NE RIEN MODIFIER

Le Grand Conseil zurichois a par ailleurs rejeté par 80 voix contre 48 un postulat demandant une codification du contrat de fondation des Forces motrices du nord-est de la Suisse datant de 1914. Les NOK ont la forme juridique d'une société anonyme de droit privé gérée par un concordat de huit cantons. Les socialistes, auteurs de ce postulat, demandaient une modification du contrat afin de donner au peuple et au Parlement plus de possibilités pour participer aux décisions prises par les NOK. Un deuxième postulat, socialiste également, ayant trait au même sujet, a été rejeté par 88 voix contre 39. (ATS)

Salade au museau de bœuf

prête à servir, portions de 200-250 g env. les 100 g

-.85

Emincé de bœuf

« chasseur »

Salade de charcuterie

prête à servir, portions de 200-250 g env. les 100 g

-.95

prêt à servir

80.-

les 100 g

(au lieu de 1.35)

Prix. Qualité. Choix.

MIGROS

Enfants

Pantoufles norvégiennes

t. 98 - 158 cm maintenant

9.-

Jeans Denim

pour fillettes t. 152 - 170 cm maintenant

15.-

Messieurs

Polis d'été

manches courtes et manches longues maintenant

10.-

Chemises

Pièces isolées et fins de séries maintenant

10.-

Dames

Blousons d'actualité

diverses qualités maintenant

25.-

Sur présentoir spécial, **Robes d'été**, la pièce maintenant

30.-

Blouses unies classiques maintenant

10.-

Jupes fantaisie doublées

maintenant

20.-

Chemises de nuit

de cette saison maintenant

10.-

Soldes C&A, comme ça!

Soldes C&A, comme ça!

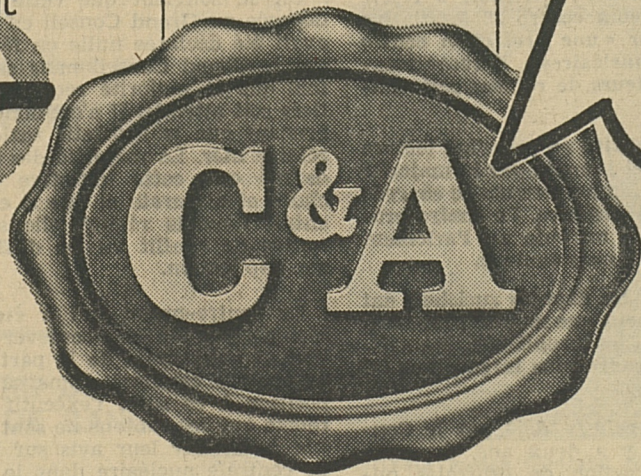
Soldes C&A, comme ça!

Soldes C&A, comme ça!

Soldes C&A, comme ça!

Soldes C&A, comme ça!

Soldes C&A, comme ça!



Heure miracle
Du 2 au 14.7.1979
chaque mardi, jeudi et samedi de 14.30 à 15.30 h.

Tissus nouveauté
unis ou imprimés, largeur 90 et 140 cm, durant l'heure

2.-

Laine et poil de chameau - du tout bon contre les rhumatismes

isabelle
Matelas de santé Isabelle. Noyau « spécial bico » en mousse synthétique superélastique, épais de 12 cm avec milieu renforcé.
Couches de pure laine de tonte antirhumatisale et couches de fins poils de chameau sur les deux faces.

MATELAS DE SANTÉ BICO
Livrables à Fr. 285.-, 370.-, 410.-, 470.-, 630.-

BICO-FLEX SOMMIERS, BICO-FLEX COUCHES et BICO-MATELAS

livrables de suite dans des dessins et grandeurs différents!
A FRIBOURG nous sommes le commerce spécialisé pour les matelas BICO avec le plus grand CHOIX!

RENDEZ-NOUS VISITE!
Toutes les livraisons sont exécutées par le patron lui-même. Il vous conseille aussi volontiers à domicile. Seulement un commerce spécialisé vous offre ces avantages. Où peut-on encore trouver ça?

MULLER literie
Tapissier diplômé
FRIBOURG

23, rue de Lausanne - ☎ 037-22 09 19
Profitez de notre ACTION «Echanges de matelas» toujours actuelle!

81-19

Machine à calculer
Olivetti avec bande et visuel dès Fr. 248.- 1 année de garantie
Probureau -
Pérolles 83 - ☎ (037) 22 99 34
17-966

Toutes vos annonces par Publicitas, Fribourg

Vente spéciale autorisée du 2 au 16 juillet 1979

C&A Fribourg, 29, rue de Romont, Tél. 037/22 49 45

<p>tapis « mur à mur » soldés</p> <p>12.- m2</p> <p>valeur jusqu'à Fr. 35.-</p> <p>Tapisol Fribourg pérolles 29 tél. 22 34 45 + Marly-Centre tél. 46 16 45</p>	<p>tapis « mur à mur » soldés</p> <p>16.- m2</p> <p>valeur jusqu'à Fr. 42.-</p> <p>Tapisol Fribourg pérolles 29 tél. 22 34 45 + Marly-Centre tél. 46 16 45</p>	<p>tapis « mur à mur » soldés</p> <p>20.- m2</p> <p>valeur jusqu'à Fr. 39.-</p> <p>Tapisol Fribourg pérolles 29 tél. 22 34 45 + Marly-Centre tél. 46 16 45</p>	<p>tapis « mur à mur » soldés</p> <p>25.- m2</p> <p>valeur jusqu'à Fr. 49.-</p> <p>Tapisol Fribourg pérolles 29 tél. 22 34 45 + Marly-Centre tél. 46 16 45</p>	<p>tapis « mur à mur » soldés</p> <p>29.- m2</p> <p>valeur jusqu'à Fr. 60.-</p> <p>Tapisol Fribourg pérolles 29 tél. 22 34 45 + Marly-Centre tél. 46 16 45</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

12e étape du Tour de France: pas de répit et victoire de C. Seznec KUIPER: UN HEROS PEU PAYE DE SES EFFORTS

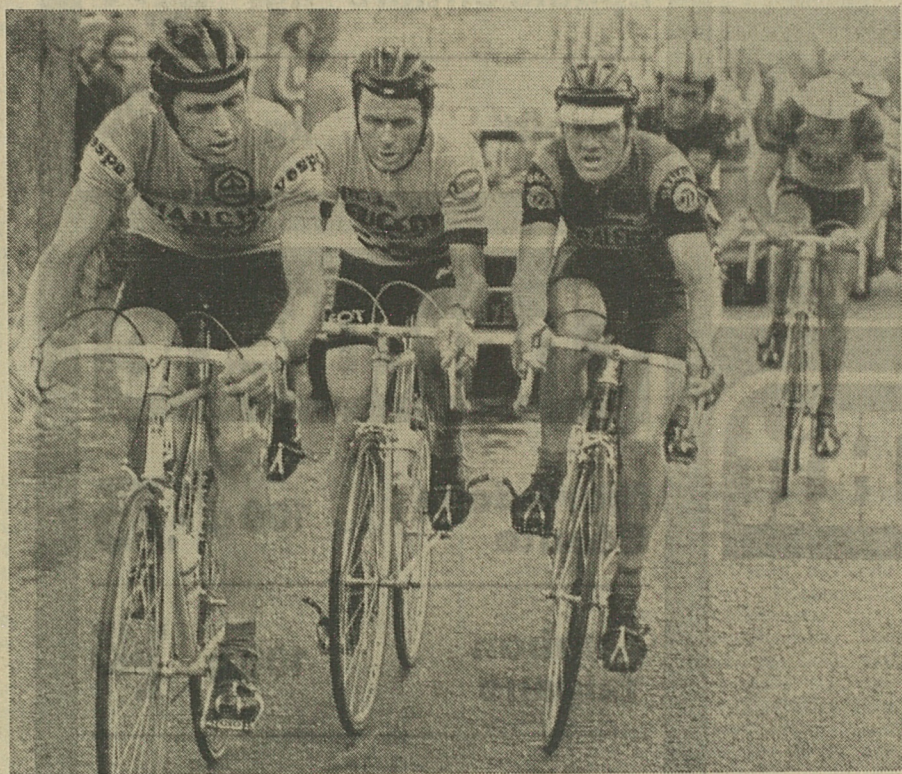
Le Français Christian Seznec a remporté la douzième étape, Rochefort-Metz (193 km), du Tour de France. Seznec, un coéquipier du porteur du maillot jaune Joop Zoetemelk, a battu au sprint son dernier compagnon de fugue, le Belge Joseph Borguet pour fêter sa deuxième victoire dans la « Grande Boucle » après celle enregistrée l'an dernier lors de la 17e étape. Mais le héros de la journée aura bel et bien été le Hollandais Hennie Kuiper, même s'il a en définitive retiré bien peu de son effort consenti.

Sévèrement battu avec son équipe lors de la deuxième étape contre la montre, distancé la veille dans les rues de Bruxelles dans le premier « contre la montre individuel », Hennie Kuiper a eu lundi une réaction admirable. Et cette douzième étape, pour laquelle les organisateurs avaient imaginé des sprints à bonification de peur qu'elle ne ressemble par trop à une balade, a par l'action du Hollandais été transformée en une véritable classique. Décidément, ce Tour de France 1979 ne connaît aucun répit et c'est encore à plus de quarante kilomètres à l'heure que les res-

capés ont rallié Metz de Rochefort. Dès les premiers kilomètres, Hennie Kuiper sonnait la charge. A cinq ou six reprises, il attaquait mais ne trouvait jamais de soutien. Puis, au bas de la côte de la Plite (62e kilomètre), le Hollandais se retrouvait au commandement en compagnie de l'Italien Donadello et du Hollandais Pronk, ces trois hommes étant bientôt rejoints par le Luxembourgeois Didier, le Belge Borguet et Seznec. Commençait alors une offensive dont l'envergure était difficilement imaginable, à ce stade de la course et alors qu'il restait plus de cent kilomètres à couvrir.

avaient pris une tournure sérieuse. Zoetemelk alors fit donner sa garde, imité par Hinault qui ne prit toutefois pas une part extrêmement active à la chasse. L'avance des fuyards s'amenuisait alors, d'autant que Kuiper était en train de payer ses efforts. Il était même décamponné dans une petite côte, à

miane (Fr). 27. Gallopin (Fr). 28. Beucherie (Fr). 29. Chalmel (Fr). 30. Nilsson (Su), tous même temps. puis : 44. Sutter (S), même temps - 115 classés. Ont abandonné : Ricardo Magrini (It), Patrick Perret (Fr) et José-Luis Viejo (Esp).



L'Italien Aldo Donadello mène le groupe des échappés devant Hennie Kuiper, Bert Pronk, Joseph Borguet et Christian Seznec. (Keystone)

Le Tour de France dans le canton de Fribourg mercredi

Le Tour de France passera dans le canton de Fribourg à l'occasion de la 14e étape Belfort - Evian sur 250 km. Les coureurs entreront en Suisse du côté de La Chaux-de-Fonds (11 h 20) pour passer ensuite à Neuchâtel 11 h 46, Yverdon 12 h 59, Donneloye 13 h 19, Moudon 13 h 48, Oron-la-Ville 14 h 13, Châtel-St-Denis 14 h 34, Blonay 14 h 43, Montreux 14 h 50, Noville 15 h 04, Le Bouveret 15 h 19, St-Gingolph 15 h 26.

Kuiper virtuel maillot jaune

Sans relâche, Kuiper assurait l'essentiel du travail, relayé à quelques rares reprises par Donadello, tandis que Pronk (équipier de Sutter), Didier (Hinault) et Seznec (Zoetemelk) se contentaient de suivre, à l'instar de Borguet dont on ne sait quels intérêts il entendait défendre... Sous son impulsion, l'écart grimpa rapidement par rapport à un peloton où, curieusement, Zoetemelk et Hinault restaient passifs, spéculant sur la fatigue. Mais lorsque Kuiper eut porté son avance à plus de huit minutes et qu'il était devenu le virtuel leader du Tour à une cinquantaine de kilomètres de l'arrivée, les choses

CANOË FIN DES CHAMPIONNATS DU MONDE

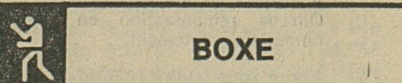
Encore trois médailles et de l'inédit pour la Suisse

Pour la première fois dans son histoire, le canoë helvétique a gagné une médaille dans l'épreuve par équipes du kayak mono en slalom : aux championnats du monde de Rivière - aux - Sables, René Zimmermann (Dietikon), Milo Duffek (Genève) et Martin Brandenburger (Zurich) ont en effet terminé au troisième rang, derrière la Grande-Bretagne et l'Autriche. Ces joutes mondiales se sont ainsi achevées sur une bonne note pour les spécialistes suisses, d'autant que la formation de canadien biface avec Kuenzli - Probst (Soleure), Wyss-Wyss (Mocolin) et Studer-Rudin (Berne), ainsi que l'équipe féminine de kayak qui alignait Katrin Weiss (Mocolin), Alena Kuecra (Dietikon) et Sabine Weiss (Mocolin) ont réussi le même exploit. Seule l'équipe de canadien mono n'est pas parvenue à décrocher une médaille (7e place) en cette dernière journée, qui a été suivie par 15 000 spectateurs.

DERNIERS RESULTATS
Par équipes. Kayak mono : 1.

Grande-Bretagne (Fox, Kerr, Edge) 235"36. 2. Autriche (Sattler, Fauster, Wolffhardt) 243"88. 3. Suisse (Zimmermann, Duffek, Brandenburger) 245"48. 4. Etats-Unis 275"95. 5. Pologne 278"56. 6. France 280"31.
Canadien mono : 1. Etats-Unis (Lukbill, Hearn, Robison) 279"55. 2. RFA (Schniterling, Horn, Werner) 353"17. 3. Tchécoslovaquie (Gaba, Tresnak, Toupalik) 414"88. 4. Grande-Bretagne 438"64. 5. France 491"70. 6. Canada 506"24. 7. Suisse (Meister, Dubath, Paul) 532"70.
Canadien biface : 1. Pologne (Jez-Kutelik, Franczek-Seruga, Kasprzycki-Czajka) 334"65. 2. France (Calori-Calori, Hernanaz-Labedens, Lamy-Platt) 373"35. 3. Suisse (Kuenzli-Kuenzli, Wyss-Wyss, Studer - Rudin) 477"81. 4. Australie 502"89. 5. Etats-Unis 533"42. 6. Canada 946"39.
Dames. Kayak mono : 1. Etats-Unis (Hearn, Harrison, Judd) 384"07. 2. RFA (Deppa, Dietze, Kollmann) 385"81. 3. Suisse (Katrin Weiss, Sabine Weiss, Kuecra) 409"91. 4. Grande-Bretagne 423"18. 5. France 481"32. 6. Canada 516"15.

ARGUELLO: SUCCES CONTESTE



BOXE

Le Nicaraguayen Alexis Arguello est resté champion du monde (version WBC) des super-plumes, au Madison Square Garden de New York, en battant le Mexicain Rafaël « Bazooka » Limon, par arrêt de l'arbitre à l'40e de la fin de la onzième reprise d'un match prévu en quinze rounds. La victoire d'Arguello a été vivement contestée par une

partie du public. En effet, depuis la première reprise, le Mexicain saignait d'une arcade sourcilière à la suite d'un coup de tête involontaire, selon l'arbitre Tony Perez, du Nicaragua. Un médecin devait examiner la blessure de Limon à la fin du huitième round, mais il a fallu que Limon reçoive encore huit directs sur sa blessure pour que M. Perez décide d'interrompre le match. A l'issue de ce match, Arguello totalise 59 victoires (dont 49 par k.o.) et 4 défaites. Limon pour sa part compte 41 victoires, 9 nuls et 2 défaites.

Zanon face à son compatriote Righetti

Le titre européen des poids lourds restera en Italie, mercredi, puisque le championnat opposera, au palais des sports de Rimini, Lorenzo Zanon, tenant du titre, à son compatriote Alfio Righetti. Zanon défendra ainsi pour la première fois un titre qu'il a conquis à la surprise générale face à l'Hispano-Uruguayen Alfredo Evangelista le 16 avril dernier, à Turin. A cette occasion, tout au long des douze reprises du combat, Lorenzo Zanon avait fait preuve d'un grand sens tactique pour endiguer les charges désordonnées d'Evangelista.

Le champion d'Europe a 28 ans. Il compte 23 victoires en 28 combats professionnels, un « nul » et quatre défaites subies aux Etats-Unis face à Ken Norton et Jerry Quarry, puis contre son compatriote Dante Cane et le Français Lucien Rodriguez. C'est un boxeur technique et très rapide de bras mais, sans la moindre puissance. Alfio Righetti, le challenger, a remporté 35 de ses 36 combats, subissant sa seule défaite, aux points et de justesse, devant l'ancien champion du monde Leon Spinks.

une quinzaine de kilomètres de l'arrivée, mais revenait avec un courage admirable à la faveur d'une descente. Il ne pouvait pourtant pas empêcher ses camarades de lutter pour la victoire d'étape dans les derniers kilomètres. Finalement, son action ne lui apportait, compte tenu de quelques secondes grillées tout au long de l'étape, que moins de deux minutes. Le bénéfice était maigre, même s'il permet au Hollandais de remonter à la troisième place du classement général. Mais il faut tout de même saluer cet authentique exploit de Hennie Kuiper à la veille de l'étape du Ballon d'Alsace.

Quant à Ueli Sutter, s'il a perdu une place au classement général, il a conservé ses positions par rapport aux leaders de la course. De son propre aveu, le Suisse n'entendait pas rouler sur le plat, se réservant pour les épreuves de montagne. Aujourd'hui, mardi, le Ballon d'Alsace fournira une première indication intéressante sur ses chances de rallier Paris en bonne position.

12e étape, Rochefort-Metz (193 km) :
1. Christian Seznec (Fr) 4 h 42'40 (moyenne 40 km 967). 2. Joseph Borguet (Be) 4 h 42'41. 3. Ludo Donadello (It) 4 h 43'03. 4. Bert Pronk (Ho). 5. Lucien Didier (Lux), même temps. 6. Hennie Kuiper (Ho) 4 h 43'10. 7. Jos Jacobs (Be) 4 h 44'55. 8. Marc Demeyer (Be). 9. Sean Kelly (Irl). 10. Paul Scherwen (GB). 11. Bittinger (Fr). 12. Thureau (RFA). 13. Van Calster (Be). 14. Mutter (S). 15. Hézarard (Fr). 16. Bossis (Fr). 17. Battaglin (It). 18. Lubberding (Ho). 19. Bernaudeau (Fr). 20. Hinault (Fr). 21. Gauthier (Fr). 22. Poirier (Fr). 23. Meslet (Fr). 24. Legeay (Fr). 25. Colman (Be). 26. Ville-Classement général : 1. Joop Zoetemelk (Ho) 43 h 56'21. 2. Bernard Hinault (Fr) à 1'32. 3. Hennie Kuiper (Ho) à 6'09. 4. Sven-Ake Nilsson (Su) à 7'16. 5. Ueli Sutter (S) à 7'37. 6. André Dierckx (Be) à 8'43. 7. Gerry Verlinden (Be) à 10'44. 8. Jean-René Bernaudeau (Fr) à 12'56. 9. Christian Seznec (Fr) à 13'13. 10. Pierre Raymond Villemiane (Fr) à 14'22. 11. Jos Maas (Ho) à 15'11. 12. Michel Polentier (Be) à 16'42. 13. Dietrich Thurau (RFA) à 18'35. 14. Yves Hézarard (Fr) à 18'45. 15. Joaquim Agostinho (Por) à 18'46. Puis : 106. Stefan Mutter (S) à 1 h 46'39'.

meil (Ho) 43 h 56'21. 2. Bernard Hinault (Fr) à 1'32. 3. Hennie Kuiper (Ho) à 6'09. 4. Sven-Ake Nilsson (Su) à 7'16. 5. Ueli Sutter (S) à 7'37. 6. André Dierckx (Be) à 8'43. 7. Gerry Verlinden (Be) à 10'44. 8. Jean-René Bernaudeau (Fr) à 12'56. 9. Christian Seznec (Fr) à 13'13. 10. Pierre Raymond Villemiane (Fr) à 14'22. 11. Jos Maas (Ho) à 15'11. 12. Michel Polentier (Be) à 16'42. 13. Dietrich Thurau (RFA) à 18'35. 14. Yves Hézarard (Fr) à 18'45. 15. Joaquim Agostinho (Por) à 18'46. Puis : 106. Stefan Mutter (S) à 1 h 46'39'.

Patrick Perret : traumatisme crânien

Quatre coureurs ont été victimes d'une chute, lors de la 12e étape du Tour de France Rochefort - Metz : Patrick Perret, Mariano Martinez, Jos Maas et Paul Wellens. Seuls des quatre coureurs, Perret a été contraint à l'abandon. Il souffre d'un traumatisme crânien et abdominal sans lésion apparente. Patrick Perret a dû être transporté à l'hôpital afin d'y subir une radio.

Mariano Martinez, en tête du classement des meilleurs grimpeurs, ne souffre quant à lui, que de contusions multiples de même que Jos Maas, ce dernier ayant d'autre part une lésion au pouce gauche. Paul Wellens enfin a un traumatisme à l'épaule droite sans lésion osseuse.

Le creux de la vague en Espagne

Le cyclisme espagnol est plus que jamais au creux de la vague. Après la débâcle des Ibériques au Tour de France, le champion d'Espagne professionnel, Isidro Juarez, et quatre coureurs espagnols du Tour des Asturies, dont le vainqueur, ont été disqualifiés, pour dopage.

Isidro Juarez, qui avait remporté, récemment, le championnat d'Espagne à la surprise générale, n'a même pas présenté de demande de contre-expertise. Le maillot symbolique de champion d'Espagne a donc été attri-

bué au second, Faustino Ruperez. Mais le scandale est encore plus important dans le Tour des Asturies, où le vainqueur Alberto Fernandez et son second Faustino Fernandez Oviès ont été convaincus de dopage, ainsi que trois autres coureurs, tirés au sort.

Le président de la Fédération espagnole de cyclisme, M. Luis Puig, devant ces nombreux cas de dopage a décidé de publier la liste de tous les coureurs récidivistes depuis le début de l'année. Cette liste comprend les noms de douze coureurs dont dix Espagnols (Antonio Memendez, José Nazabal, Domingo Perurena, Manuel Esparza, entre autres), un Français Antoine Guttierrez et un Portugais José Martins, courant tous deux pour des marques espagnoles.

Très faible depuis la retraite de Luis Ocana, le cyclisme espagnol est désormais au plus profond de la vague.

● Herisau. Critérium pour amateurs d'élite : 1. Viktor Schraner (Gippingen), 24 p., 72 km en 1 h 38'54" (moyenne 43 km 680) - 2. Andreas Burghold (Mocolin), 17 p. - 3. Richard Trinkl (Winterthour), 22 p., à 1 tour - 4. Hanspeter Kuehnis (Buchs), 18 p. - 5. Max Huerzeler (Gippingen), 12 p. - 6. Urs Freuler (Baech), 9 p.

TENNIS

Huerlimann : premier succès à l'étranger

Max Huerlimann, l'un des deux seuls professionnels suisses avec Heinz Guenthardt, a fêté sa première victoire à l'étranger. A Tilburg (Ho), dans le cadre d'un tournoi du « Circuit satellite », Max Huerlimann a en effet battu successivement l'Australien Keighery en quarts de finale (6-2 6-1), l'Indien Suresh en demifinales (6-4 6-4) et enfin l'Américain West en finale (6-2 6-4).

A Buenos Aires la Coupe intercontinentale

L'équipe de Buenos Aires a enlevé à Bruxelles, la Coupe intercontinentale des clubs champions, en battant par 6-3 le Slavia de Prague, vainqueur la veille de la Coupe d'Europe devant Nice.

Résultats de la finale intercontinentale : Buenos Aires-Slavia Prague 6-3. Vilas-Smith 6-4 6-1. Cano-Lendl 2-6 6-7. Fontana-Zednik 6-2 6-3. Guerrero-Granat 7-5 7-5. Aurox-Pala 2-6 7-6 9-7. Tiberti-Slozil 2-6 7-5 1-6. Cano-Fontana - Smid-Lendl 5-7 7-5 0-1 abandon des Tchécoslovaques. Vilas-Guerrero - Slozil-Vesely 6-0 5-7 2-6. Tiberti-Cavigliola-Pala-Granat 6-4 6-4.

● Les juniors suisses se sont qualifiés pour la finale du groupe préliminaire de Spa de la Coupe de Galea, en battant le Japon par 2-1.

Suisse-Japon 2-1. Florino Jopiti-Takeuchi 6-3 10-12 5-7. Ivan du Pasquier-Murata 6-3 6-1. Du Pasquier-Hajo Hakkaart - Takeuchi-Murata 6-1 6-4 7-5.

● La jeune Suissesse Christiane Jolissaint s'est qualifiée pour le troisième tour du tournoi international juniors de Berlin. La Biennoise a en effet triomphé successivement de l'Autrichienne Sommerauer (7-6 5-7 6-2) et de l'Allemande Babst (6-0 6-1).

Toto-X : pas de gagnant avec 6 numéros

Liste des gagnants du concours No 27 des 7-8 juillet 1979 :
1 gagnant avec 5 numéros + le numéro complémentaire Fr. 7623.60
65 gagnants avec 5 numéros 410.50
1795 gagnants avec 4 numéros 14.85
23 360 gagnants avec 3 numéros 1.95
Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi.
Le jackpot totalise Fr. 90 429.—

Sport-Toto : pas de « 13 »

Liste des gagnants du concours No 27 des 7-8 juillet 1979 :
43 gagnants avec 12 p. Fr. 1059.80
1096 gagnants avec 11 p. 41.55
5108 gagnants avec 10 p. 8.90
Le maximum de 13 points n'a pas été réussi.
Le jackpot totalise Fr. 305 382.75.

HIPPISME

Encore un succès de Weier à Bratislava

Le Suisse Paul Weier a été le concurrent le plus heureux du CSIO de Bratislava. Weier a ajouté un nouveau succès à son palmarès en remportant également le Grand Prix de clôture.

Classement : 1. Paul Weier (S), Pen Duick, 0, 84"97. 2. Krystof Ferencstein (Pol), Kobrin, 4, 81"91. 3. Ralf Deutschmann (RFA), Dorit, 4, 86"72. 4. Lutz Merkel (RFA), Salvaro, 5, 90"47. 5. Volker Tonn (RFA), Pflicht, 8, 88"99, tous au barrage.

POIDS ET HALTERES

Trois records du monde pour un jeune Bulgare

Le jeune Bulgare Anton Kodjabshev (20 ans) a établi trois nouveaux records du monde de la catégorie des poids coq, lors d'une réunion à Sofia. Kodjabshev a totalisé 265 kg (117,5 et 147,6) aux deux mouvements, améliorant ainsi de 2,5 kg le précédent record qu'il détenait conjointement avec son compatriote Norair Nourikian. Lors d'essais supplémentaires, il a également arraché 121,5 kg (soit 0,5 kg de mieux que le Cubain Daniel Nunez) avant de réussir 152 kg à l'épaulé-jeté (contre 151 kg à l'Iranien Mohammed Nassiri).



Agneau frais

Gigot paré	kg	16.90
Côtelettes	kg	16.90
Epaule entière	kg	10.90
Ragoût	kg	5.90

Charcuterie

Mortadella Géante	100 g	-.75
Jambon tzigane	100 g	1.45
Salami Maxim tipo Milano, pièce	400 g	5.25
Gendarmes 3 paires	300 g	3.25
Saucisse de Lyon, pièce	1kg	4.95

Super-Hit

Rôti de porc épaule
11.90
1 kg

Pour le grill

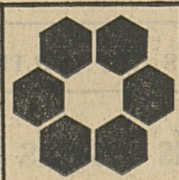
Rôti épicié	kg	13.90
Steaks épiciés	kg	15.90
Steak de gigot N.-Z.	kg	12.90
Cuisses de poulet, cong.	kg	5.90

ACTION

Ragoût de porc	kg	10.90
Emincé de porc	kg	13.90
Tranches de porc jambon	kg	14.90
Lard maigre fumé	kg	6.90

Notre garantie: satisfait ou remboursé!

Prix valables du 10.7. au 14.7.79



PLACETTE

PIERRE CRIBIER Revenons à l'essentiel

92 pages - Fr. 7.40

Ce livre concis est très lié à l'actualité et aux questions d'aujourd'hui, sans les minimiser ni les aggraver, et il offre la réponse du Christ avec clarté et sérénité.

Chez votre libraire.

EDITIONS SAINT-PAUL PARIS - FRIBOURG

Pour tous un besoin

De bon matin être informé

Avec le quotidien

LA LIBERTÉ

La Banque de l'Etat de Fribourg

mettra en soumission dans les mois prochains, les travaux suivants pour la construction de son nouveau siège central à Pérolles, soit :

SOUMISSION 3, 2e étape

- 221.3 Fenêtres en métal
- 221.5 Portes extérieures en métal
- 221.6 Vitrines
- 221.7 Eléments spéciaux d'éclairage naturel
- 222 Ferblanterie
- 224.1 Etanchéités souples
- 225 Isolations et jointages effectués par des maisons spécialisées
- 271 Plâtrerie
- 272.0 Portes intérieures en métal
- 272.1 Eléments métalliques préconfectionnés
- 272.2 Serrurerie courante
- 273 Menuiserie
- 274 Vitrages spéciaux
- 276 Stores et volets
- 258 Agencements de cuisine
- 246.8 Chambres froides

Les entreprises intéressées à ces travaux sont priées de s'inscrire par écrit, jusqu'au 27.7.79 à la Banque de l'Etat de Fribourg, place de la Cathédrale, 1700 Fribourg.

Par ordre : Mario BOTTA, architecte FAS

Communauté de travail :

Georges Schaller, architecte SIA, Claude Schroeter, architecte OEV.

17-26489

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Milupa SA - 1564 Dombdler cherche

un(e) employé(e) de commerce

de préférence bilingue, pour son service des débiteurs

Entrée immédiate ou à convenir.

Place stable avec un bon salaire et des conditions de travail modernes.

Offres manuscrites avec curriculum vitae. 17-2403

Pour Fribourg, dans un ménage de 4 personnes, on cherche

GENTILE JEUNE FILLE propre et honnête comme

VOLONTAIRE

Jolie chambre indépendante avec bain.

Travaux faciles. Tenue de ménage à disposition. Congé 1 heure chaque jour et du samedi à 14 h au lundi matin à 07 h. Entrée : septembre ou octobre, à convenir

S'adresser au ☎ 037-22 56 02

17-233

ON DEMANDE

1 contremaître charpentier 2 charpentiers 1 aide-charpentier

S'adresser à :

G. ANGELOZ SA
Entreprise de charpente et menuiserie
Corminbœuf — ☎ 037-45 11 45

17-26591

Cherchons d'urgence, des manœuvres de chantier (permis B accepté)

Entrée tout de suite ou à convenir.

Pérolles 2 - 1700 Fribourg
☎ 037-22 50 13

Pour des postes fixes, nous recherchons des

MAÇONS

Entrée de suite ou à conv.

Pérolles 2 - 1700 Fribourg
☎ 037-22 50 13

Ecole secondaire cherche

UNE SECRETAIRE à temps partiel

Faire offres avec références à
Ecole secondaire de Marly
Case postale 80
1723 Marly

17-26592

CONCIERGE(S)

qualifié (s) cherché (s) pour deux immeubles soignés à Villars-s-Glâne. Situation à temps partiel pour personne (s) sachant assurer l'entretien d'un immeuble et exécuter les divers travaux v relatifs. Offrons rémunération en rapport y compris appartement.

Ecrire sous chiffre F 27852-16 D à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

On engagerait pour début septembre

UN APPRENTI ou jeune ouvrier boulanger-pâtissier

A. Offner, rue de Lausanne 12
1700 Fribourg

17-302510

20e anniversaire FC LENTIGNY demande

SOMMELIERS

pour cantine 1000 places les 1, 3, 4 et 5 août 1979.

S'adr. ☎ (037) 37 11 33

17-26595

L'industrie graphique enrichit votre vie.

INNOVATION AU CHAMPIONNAT FRIBOURGEOIS PAR EQUIPES PEDALE FRIBOURGEOISE: SUCCES MERITE

Premier des championnats fribourgeois, la course contre la montre par équipes s'est disputée samedi dans d'excellentes conditions à Tavel. Bien qu'aucun club n'ait été en mesure d'aligner un quatuor homogène et de grande valeur, la course n'en a pas moins été intéressante et disputée sur un rythme assez rapide. Le circuit choisi long de 17,5 km était très roulant et il reliait Tavel à Tavel en passant par Mariahilf, Berg, Niedermuhren, Lehwil et St-Antoine.

Six équipes de licenciés étaient au départ de ce championnat organisé par le Vélo-Club Fribourg. C'est peu et c'est encore moins réjouissant si on constate que quatre équipes seulement ont été classées. Quatrième, la Pédale fribourgeoise II, a disputé une course régulière et ses quatre éléments sont restés groupés pratiquement durant toute la course. On retrouvait dans cette équipe le sympathique ancien Sixte Gavillet, encore capable de faire la leçon aux jeunes dans ce genre d'exercice. Troisième, le Vélo-Club Fribourg I a plutôt déçu; on pensait que le club organisateur serait en mesure d'aligner un quatuor mieux préparé. Buntschu effectua un gros travail soutenu par Bulliard et Belk alors que Fehner ne tint malheureusement pas longtemps la roue de ses coéquipiers. En retard dès les premiers pointages, le VCF ne fut pratiquement jamais dans la course pour la victoire.

Ce ne fut pas le cas de la Pédale bulloise. Avec une excellente « locomotive » en la personne de l'élite André Massard, les Gruériens eurent jusqu'à 30 secondes d'avance sur la Pédale fribourgeoise I, futur vainqueur, au terme du 2e tour. Mais Seydoux qui se remet de l'école de recrues et d'un accident, ne put pas suivre ses coéquipiers dès la fin du 2e tour. A l'issue du 3e tour, les Bullois étaient pointés à quelques secondes de la PF. Dans la dernière boucle, Savary craqua et dès lors la Pédale bulloise dut limiter ses ambitions à la sauvegarde de la 2e place.

Victorieuse, la Pédale fribourgeoise I, a bien mérité son titre. Ayant un bon lièvre devant elle avec le VCF I, elle a su mener sa course avec résolution. Elle enregistra rapidement le retrait de Hasler et c'est à trois qu'elle mena sa tâche. Elle s'installa au commandement dès la fin du 3e tour et ne fut pas inquiétée dans le dernier tour malgré un fléchissement de Wullemin. Challande, à l'aise dans cette spécialité, et le jeune Nydegger se chargèrent alors de dicter la bonne allure. Les vainqueurs ont réussi la moyenne de 41,277 km/h ce qui est honnête sur 70 km.

Nouveauté appréciée

Une nouveauté très appréciée et qui donna un relief certain à ces championnats fut l'introduction d'un champion-

nat pour les cyclo-sportifs. Huit équipes s'alignèrent au départ ce qui est un beau succès. Les vainqueurs sont la première équipe du Club cyclo-sportif Gentlemen de Bulle, société qui s'est fait remarquer très positivement en alignant quatre équipes. Roulant à la moyenne de 40,776 km-h les Bullois ont démontré la bonne valeur de certains cyclo-sportifs. Comme le relevait Auguste Girard lors de la distribution des prix, ils pourraient très bien être de bons licenciés amateurs.

Encore un mot pour les cadets qui disputaient un entraînement chronométré. Sur un tour de circuit, la Pédale fribourgeoise I a réussi 42,253 km/h de moyenne. C'est un signe évident de qualités qui méritent une certaine attention.

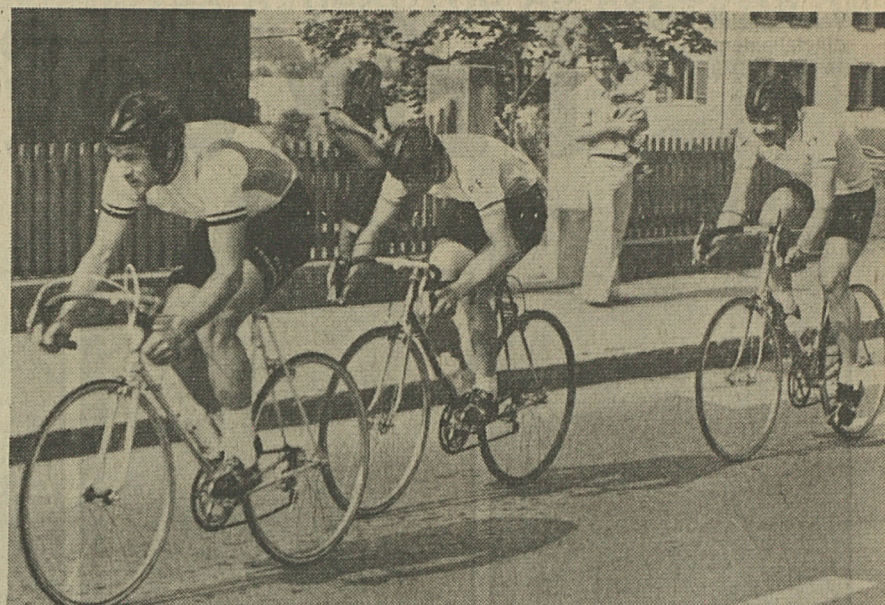
Dimanche prochain aura lieu à Neyruz, le championnat fribourgeois individuel en ligne. On s'attend à d'intéressantes courses et notons que le junior Armin Buntschu a pris une licence d'amateur dès dimanche passé. Il a d'ailleurs terminé 2e à Sion dans sa nouvelle catégorie qu'il a choisie afin de progresser plus rapidement.

G. B.

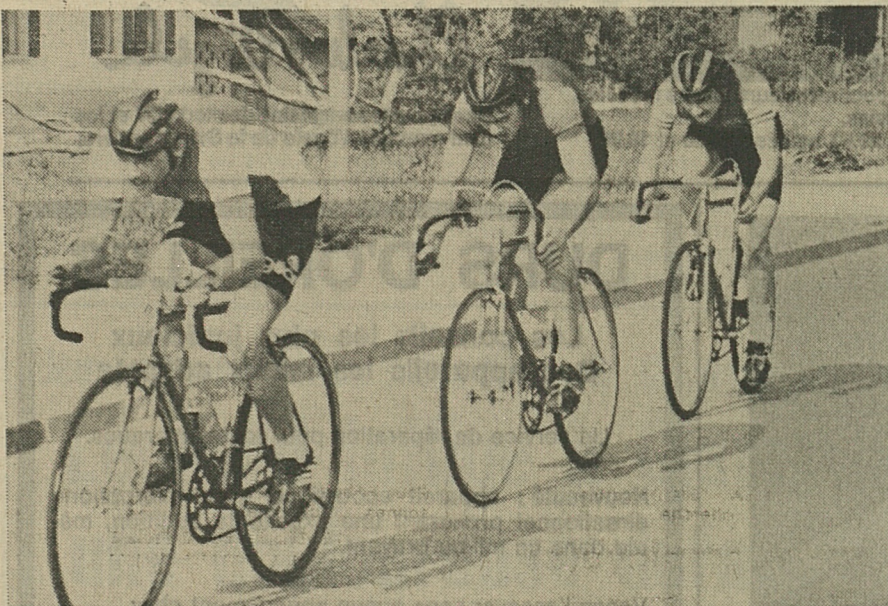
Amateurs et Juniors : 1. Pédale fribourgeoise I (Wullemin, Challande, Nydegger, Hasler) 1 h 41'45". 2. Pédale bulloise (Massard, Savoy, Seydoux, Savary) 1 h 44'44". 3. Vélo-Club Fribourg I (Buntschu, Bulliard, Belk, Fehner) 1 h 45'04". 4. Pédale fribourgeoise II (Gavillet, Cuennet, Fontana, Di Benedetto) 1 h 47'59".

Cyclo-sportif : 1. Club cyclo-sportif Gentlemen Bulle (Sottas, Haymoz, bourquenoud, Jacquat) 51'30". 2. Vélo-Club Fribourg I (Krattinger, Ransinange, Schmid, Ducrest) 53'50". 3. Club cyclo-sportif Gentlemen Bulle II (Chofat, Yerly, Emery, Dupasquier) 54'15". 4. Pédale fribourgeoise I (Mussoi, Tornare, Spicher, Progin) 55'81". 5. Vélo-Club Fribourg II (Dall'Agata, Guirleo, Laspina, Raimondo) 56'55". 6. Club cyclo-sportif Gentlemen Bulle III 57'20". 7. Club cyclo-sportif Gentlemen Bulle IV 60'03". 8. Pédale fribourgeoise II 60'05".

Cadets : 1. Pédale fribourgeoise I (Schaller, Lehmann, Henniger, Piccard) 24'52". 2. Vélo-Club Fribourg (Tinguely, Wyssa, Rohrbasser, Bapst) 25'43". 3. Pédale fribourgeoise II (Savary, Volery, Jungo, Birchler) 28'20".



Challande mène l'équipe de la Pédale fribourgeoise I vers la victoire avec dans sa roue Nydegger et Wullemin.



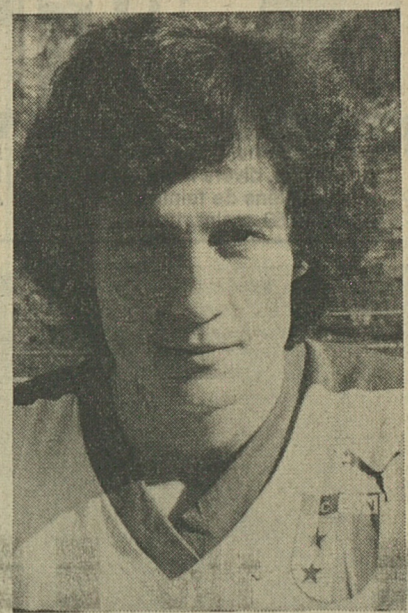
L'équipe de la Pédale bulloise s'est classée 2e avec dans l'ordre Massard, Savoy et Savary. (Photos J.-L. Bourqui)

Kurt Fussen au FC Fribourg et Roland Blanchard à Bulle

Poursuivant sa campagne de transferts, le FC Fribourg annonce l'engagement de Kurt Fussen (22 ans) qui jouait précédemment avec Sion en LNA au poste de demi. Les dirigeants fribourgeois se sont par ailleurs assurés les services de Darbellay, ex-joueur de Martigny (1re ligue) pouvant évoluer en défense et en ligne intermédiaire. D'ici demain minuit, date limite, d'autres mutations seront probablement annoncées. Rappelons d'autre part que les clubs ont jusqu'à la fin du mois de juillet pour engager un éventuel joueur étranger.

De leur côté, les dirigeants bullois nous ont fait savoir hier qu'ils avaient obtenu l'engagement de Roland Blanchard (24 ans) l'un des meilleurs marqueurs du FC Fribourg en ligue B ces dernières saisons.

Kurt Fussen, la nouvelle acquisition du FC Fribourg (ASL)



TENNIS — UNE TETE DE SERIE EST TOMBÉE HIER A GSTAAD GUENTHARDT ACCROCHE, STALDER ELIMINE

Le programme de la première journée de l'open de Gstaad consacré au tableau principal, ne comprenait que six rencontres du premier tour du simple messieurs.

Les deux Suisses Roland Stadler et Heinz Guenthardt étaient en lice. Ils ont connu des sorts bien différents.

Face au Colombien Jairo Velasco (120e ATP), Stadler a fait piètre figure. Constantement déséquilibré sur un sol à la fois extrêmement dur et glissant, le numéro 2 helvétique n'avait aucune sécurité dans ses coups délivrés à deux mains. Il perdait deux fois son service au cours des trois premiers jeux. Velasco alternait amortis et volées avec une habileté remarquable. Mené 4-0, le joueur de Dubendorf concédait le premier set 6-2. Dans la seconde manche, le Suisse parvenait enfin à accélérer sa cadence. Il avait une balle de break à 2-2 mais au septième jeu, il cédait son service après avoir accumulé 11 erreurs. Le Sud-Américain (32 ans) usait de son métier pour exploiter cet avantage et triompher finalement en deux sets 6-2 6-3. La rencontre n'avait pas duré plus de 45 minutes.

Des problèmes d'équilibre

Heinz Guenthardt éprouvait également des problèmes d'équilibre devant l'Uruguayen Jose-Luis Damiani (65e ATP) puisqu'il changeait de chaussures au huitième jeu alors que son adversaire revenait à 4-4 après avoir été mené 4-1. Le début de partie avait été marqué par des incidents d'arbitrage. Avant d'arriver au tie-break, les deux hommes avaient perdu chacun à deux reprises leur service. Dans le tie-break, le Suisse démontrait un grand pouvoir de concentration, menait 6-1 avant de triompher 7-2.

Visiblement irrité par cet échec, le Sud-Américain perdait alors de sa belle assurance. Face à un Guenthardt qui servait mieux, Damiani se retrouvait mené 3-0. Il avait certes encore de belles réactions mais le Zurichois ne lâchait pas son service et s'imposait 6-3 dans cette seconde manche.

Ce succès permettra à Guenthardt d'affronter au deuxième tour le vainqueur de la confrontation américaine Borowiak-Iskorsky. Ce lundi, le champion helvétique a eu le mérite d'écartier de sa route un tennismen au jeu défensif solide, aux moyens physiques impressionnants qui s'était distingué l'an

dernier en remportant le Grand Prix suisse. Sorti des circuits satellites ATP (il a gagné au printemps celui d'Italie) Damiani doit encore acquiescer une parfaite maîtrise nerveuse.

Encore les nerfs

Les nerfs ont également trahi l'Américain Rick Fagel, battu en deux sets par Tom Okker, après avoir pourtant pris un départ prometteur. Le joueur d'outre-Atlantique menait 5-3 dans la première manche qu'il perdait au tie-break. Dans la seconde, il se désunissait complètement (6-0).

Apparemment très éprouvé par les deux matches difficiles joués la veille aux qualifications, contre l'Américain Sherbeck et l'Espagnol Soler, l'Autrichien David Carter n'avait plus de jambes pour résister à la puissance dévastatrice de son compatriote Edmondson.

Lewis « out »

Une tête de série est tombée au cours de la première journée. Le Néo-Zélandais Chris Lewis (No 5) a été battu le plus normalement du monde par l'Egyptien Ismail El Shafai, lequel avait déjà agréablement surpris en éliminant lors des qualifications l'Allemand Andres Maurer puis l'Autrichien Cliff Letcher.

Le gaucher du Moyen Orient réussissait de nombreux points gagnants de ses volées précises. Parfaitement acclimaté, il se révélait suffisamment mobile pour annihiler les réactions du Néo-Zélandais, battu en deux sets (6-3 6-2).

Au bénéfice d'une « wildcard », Bob Hewitt faisait illusion l'espace d'un set face à son cadet Peter Elter auquel il

rendait 19 ans... dans la seconde manche l'Allemand faisait cavalier seul.

Dans le double messieurs, Heinz Guenthardt-Colin Dowdeswell affronteront au premier tour la paire Elter-Yuill (RFA/AS) alors que Markus Guenthardt-Roland Stadler joueront contre Haillet-Mc Namara (Fr/Aus).

Le programme de mardi comprend treize rencontres consacrées au premier tour du simple messieurs et simple dames.

Résultats :

Simple messieurs, premier tour : Jairo Velasco (Col) bat Roland Stadler (S) 6-2 6-3 - Tom Okker (Hol) bat Rick Fagel (EU) 7-6 6-0 - Heinz Guenthardt (S) bat Jose-Luis Damiani (Uru) 7-6 6-3 - Mark Edmondson (Aus) bat David Carter (Aus) 6-1 6-1 - Ismail El Shafai (Egy) bat Chris Lewis (NZ) 6-3 6-2 - Peter Elter (RFA) bat Bob Hewitt (AS) 7-6 6-2.

● **Gymnastique.** — A Londres, la Soviétique Irina Derjuna a conservé son titre de championne du monde de gymnastique rythmique.

1. Irina Derjuna (URSS), 38,50 p. 2. Elena Tomas (URSS), 38,45. 3. Irina Gabashilia (URSS), 38,25.

● **Plongeurs.** — L'Allemande de l'Est Martina Jaeschke et l'Autrichien étudiant aux Etats-Unis Niki Stajkovic se sont imposés dans le cadre du meeting international de Vienne.

Dames : 1. Martina Jaeschke (RDA), 414,90 points. — PUIS : 8. Ursulina Battaglia (S), 358,50. 9. Kaethy Brunner (S), 354,99.

Messieurs : 1. Niki Stajkovic (Aut). — PUIS : 35. Yves Larqui (S).

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FEMININE

Un camp d'entraînement à Domdidier

Cette semaine, se déroule dans le magnifique complexe sportif de Domdidier, un camp d'entraînement pour plus de 25 gymnastes de tout le canton. Cet entraînement prolongé sera combiné avec un cours de formation pour moniteurs II. Ces entraîneurs venus de toute la Suis-

se auront la possibilité d'exercer pratiquement tous les éléments qui leur seront enseignés. Le mercredi 11 juillet, dès 18 h. 30, les gymnastes se feront un plaisir de présenter une démonstration aux parents, entraîneurs, amis et supporters de la gymnastique artistique féminine.

B. P.

Deux records du monde pour les pistards suisses

A sept semaines des championnats du monde qui se dérouleront à Amsterdam, les pistards amateurs suisses ont donné la preuve de l'excellence de leur préparation.

Le quatuor Dill-Bundi, Kaenel, Freuler, Baumgartner

Deux records du monde ont été établis sur l'anneau zurichois du Hallenstadion. Tout d'abord celui de la poursuite par équipes sur 4 km sur piste couverte. Le quatuor Robert Dill-Bundi, Hans Kaenel, Urs Freuler et Walter Baumgartner a été crédité de 4'23"07 (moyenne : 54,752 km-h). Les quatre coureurs ont ravi le record mondial à l'Italie, qui le détenait depuis 1976 avec 4'24"91. Le record national a du même coup été amélioré de 3"57.

Heinz Isler

Puis Heinz Isler, âgé de 19 ans, se lançait sur 500 mètres avec départ lancé pour y battre le record du monde avec 28"163 (moyenne : 63,829 km-h). Il a ainsi détrôné l'Italien Giovanni Rossi qui avait réalisé 28"30. En comparaison, le record du monde des professionnels, que détient toujours l'entraîneur Oscar Plattner, est de 28"60.

Le double champion suisse n'a raté son deuxième record mondial que pour 3 centièmes de seconde. Sur 200 mètres départ lancé, Heinz Baeni signalait un nouveau record suisse avec 11"20. Mais Heinz Isler pulvérisait littéralement ce temps avec 10"746 et s'approchait dangereusement du recordman français Daniel Morelon.

Le quatrième essai de la soirée prévu par Hans Ledermann sur 1000 m départ arrêté n'a pas eu lieu en raison d'un refroidissement contracté par le jeune pistard.

Comme prévu, le Valaisan Robert Dill-Bundi a été le principal artisan du nouveau record du monde. Walter Baumgartner devait laisser filer ses équipiers peu après la mi-course et Dill-Bundi prenait alors le relais sur deux fois deux tours de piste dans la phase finale de l'épreuve.

Poursuite par équipes, 4 km : Suisse « 1 » (Robert Dill-Bundi, Hans Kaenel, Urs Freuler, Walter Baumgartner) 4'23"07 (nouveau record du monde. Ancien record 4'24"91 par l'Italie en 1976. Ancien record suisse 4'28"64. 200 m départ lancé : Heinz Isler 10"746 (record suisse, ancien record par Joost 11"27). Walter Baeni 11"200. 500 m départ lancé : Heinz Isler 28"163 (record du monde. Ancien record par Giovanni Rossi en 28"30).

DEMI-FOND : VOEGELI GARDE SON TITRE

Après ces brillantes performances, le Hallenstadion était le cadre de la dernière épreuve du championnat suisse sur piste, avec la course de demi-fond, qui avait été reportée en raison d'une chute collective.

Le tenant du titre Roland Voegeli n'a connu aucun problème pour conserver sa tunique. Derrière son entraîneur Uli Luginbuhl, il distançait tous ses adversaires d'au moins trois tours. La médaille d'argent est re-

venue, comme l'année dernière, à René Facchin, et celle de bronze au jeune Stefan Maurer (19 ans). Le quatrième et dernier rang est revenu à Felix Koller.

● **Hausen.** Course pour amateurs (112 km) : 1. Hans Schmid (Brugg) 2h56'24" - 2. Urs Steiner (Pfaffnau), même temps - 3. Bruno Schneider (Zurich) à 2'18".

Vente spéciale autorisée officiellement du 2 au 14 juillet 1979

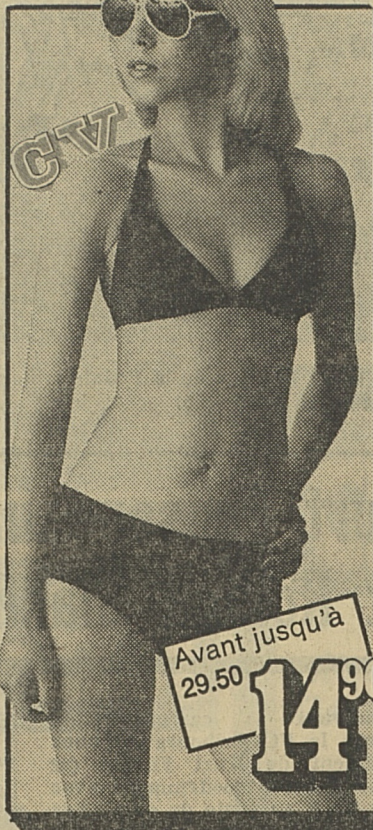
Prix de fin de saison



aussi en grandes tailles

Avant 39.50
19.90

Maillots de bain, aussi en grandes tailles, divers modèles et compositions de teintes. Avant 39.50, maint. 19.90



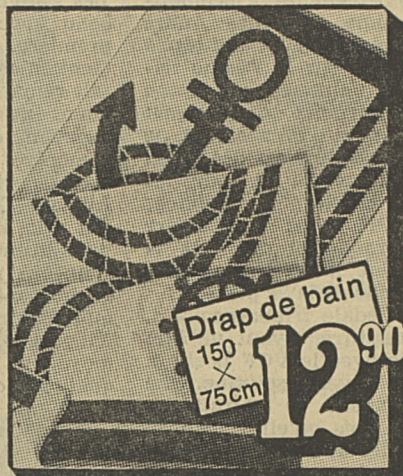
Avant jusqu'à 29.50
14.90

Bikinis, plusieurs différents modèles, tailles et coloris divers. Avant jusqu'à 29.50, maint. tous 14.90



Avant jusqu'à 79.—
49.90

Peignoirs de bain en éponge de coton, modèles et coloris variés. Avant jusqu'à 79.—, maint. tous 49.90



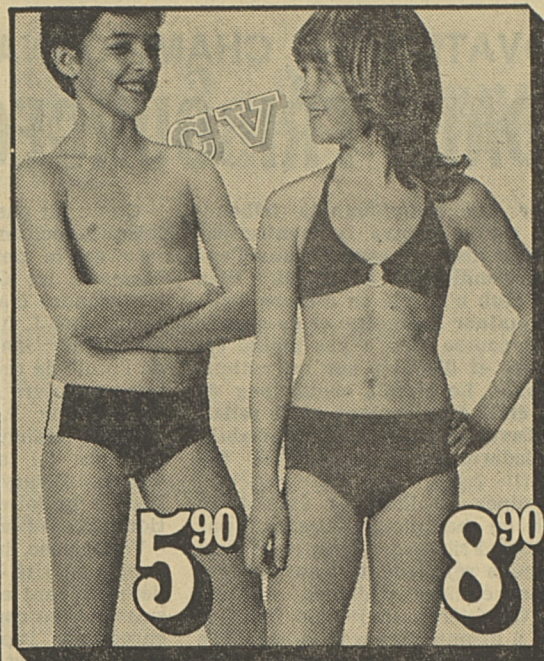
Drap de bain 150 x 75cm
12.90

Draps de bain en éponge de coton, plusieurs compositions de couleurs. Avant 18.—, maint. 12.90



Avant jusqu'à 29.50
14.90

Slips de bain pour messieurs, divers modèles, coloris et dessins. Avant jusqu'à 29.50, soldés à 14.90 et 19.90



5.90 **8.90**

Slips de bain pour garçons, divers modèles unis et avec dessins. St. 104—164 cm, maint. 5.90
Bikinis pour fillettes, nombreux modèles, coloris et dessins. St. 104—164 cm, maint. 8.90

CV
Charles Vögele

Dans tous les magasins de mode CV et les mini-marchés Vögele de la Suisse entière.



ÉCONOMISER L'ESSENCE EN ROULANT VW

6 ans de garantie anti-corrosion dès à présent sur toutes les voitures de tourisme neuves.

C'est aussi cela la Passat Variant: Une voiture pour les week-ends et les beaux jours.

De l'avant à l'arrière, la Passat Variant est pleine de qualités: elle a pratiquement tout ce que l'on peut attendre d'une voiture fonctionnelle et esthétique. Tout ce qui fait la qualité, la fiabilité, la sécurité, le confort et le caractère économique d'une grande limousine.

Et elle possède un petit avantage supplémentaire: un compartiment à bagages qui peut contenir jusqu'à 1460 litres. Pour les week-ends et les beaux jours.

Comme chaque VW neuve, la Passat Variant garde longtemps une valeur de revente élevée. Justement parce qu'elle a les qualités d'une VW. Un an de garantie sans limite de kilométrage. Deux ans de protection Intertours-Winterthur.

Coupon information. 70
Veuillez me faire parvenir le prospectus Passat.
Adresse: _____

NP/Localité: _____
Prière de découper et d'expédier à:
AMAG, Automobiles et Moteurs SA, 5116 Schinznach-Bad.

Leasing AMAG pour entreprises et commerces: tél. 056/43 01 01.



La Passat Variant. VW. No 1 de Suisse.

Passat Variant L + GL, 1300 ccm, 60 ch (44 kW). Passat Variant S + LS + GLS, 1600 ccm*, 75 ch (55 kW). Passat Variant GLS, 1600 ccm*, 85 ch (62 kW). *Livrable aussi en version boîte automatique.

DURS D'OREILLES

Les conseils les plus judicieux
Des appareils les mieux adaptés

Un service de réparation pour toutes marques.

Nouveauté: appareil acoustique avec microphone directionnel procurant une excellente audition, même dans un milieu bruyant.

Venez l'essayer sans aucun engagement chez

OPTICIEN RUTSCHMANN

MERCREDI 11 JUILLET, de 14 à 17 h

Av. de la Gare 5, Fribourg, ☎ 037-22 27 91

Etant fournisseur de l'Assurance invalidité, nous nous occupons de toutes les démarches.

J.-P. SCHMID
OPTIQUE ACOUSTIQUE

Petit-Chêne 38 — Lausanne — ☎ 021-23 49 33

83-358

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.— à Fr. 30.000.—, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tel. 037 - 811131

Je désire Fr. _____
Nom _____ Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP _____ Lieu _____

La publicité décide l'acheteur hésitant

ATHLETISME — TROIS RECORDS FRIBOURGEOIS BATTUS AUX CHAMPIONNATS CANTONAUX DE PENTATHLON

H. Pauchard et Anne Lachat jamais inquiétés

Une quarantaine d'athlètes ont finalement participé aux championnats fribourgeois de pentathlon, organisés samedi dernier au stade Saint-Léonard par le TV Bösingen. Tenant du titre chez les messieurs, Hubert Pauchard de Guin n'a pas eu de peine à conserver son bien. Le Singinois n'a jamais été inquiété, tout comme Anne Lachat du CA Fribourg qui succède chez les dames à Martine Geinoz, absente cette année. Trois records fribourgeois ont été battus au cours de cette journée.

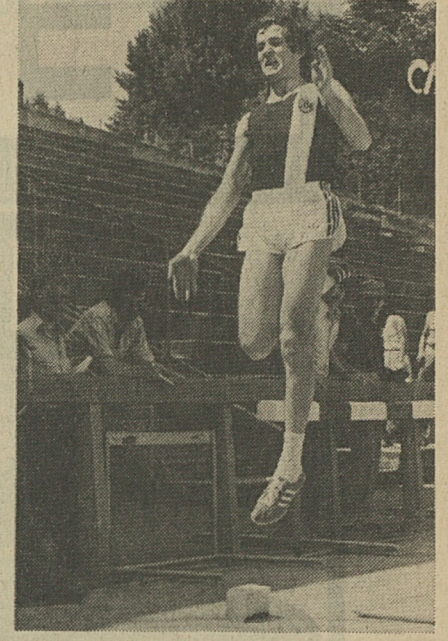
Avec 3043 points, Hubert Pauchard a marqué un point de plus que l'année dernière et l'écart avec Georges Wolf du CA Fribourg, champion fribourgeois en 1977, est encore plus grand. Après trois épreuves, le Singinois avait déjà conservé son titre, puisqu'il s'était montré le meilleur au saut en longueur, au javelot et sur 200 m. Encore vainqueur du lancer du disque, Hubert Pauchard limitait très facilement les dégâts et ne perdait que deux secondes sur Wolf sur 1500 m, contre neuf l'année dernière. Dès lors, le titre de champion fribourgeois était entièrement mérité pour l'athlète de Guin qui a notamment réussi les meilleures performances personnelles de la saison au 200 m, en longueur et au lancer du disque. Vainqueur du 1500 m, le Bullois Carlo Gattoni a pu prendre une belle troisième place dans ce pentathlon.

Hubert Pauchard a remporté avec 15 points d'avance sur Gobet et 19 sur Philippe Jacquat. Chez les cadets A, Bruno Burri d'Alterswil, de loin le meilleur dans les lancers et au saut en longueur, n'a pas eu de peine à remporter le titre, d'autant plus qu'il s'est fort bien défendu sur 100 m (11''79 contre 11''36 à Patrice Masotti). C'est sur cette distance que le Brocois Patrice Masotti a pu sauver la deuxième place puisqu'il ne possède que deux points d'avance sur le Singinois Beat Repond qui n'a pu créer un écart suffisant sur 1000 m. Tenant du titre chez les cadets B, Kurt Kolly a récidivé cette année en battant le record fribourgeois de la spécialité. Avec 2496 points, il améliore de 160 points le record de Beat Repond de Guin, établi en 1977. Ses meilleurs résultats ont été obtenus au poids (10 m 55) et sur 100 m (12''32).

trée l'athlète la plus en forme de ces championnats. Avec un total de 3062 points, elle établit un nouveau record fribourgeois de la catégorie, améliorant de 133 points l'ancienne meilleure performance de Martine Geinoz. D'embellée, la Gruérienne s'est mise en évidence en courant le 100 m haies en 16''53, ce qui constitue également un nouveau record fribourgeois. Elle avait déjà couru en 16''66 la semaine dernière, ce qui prouve son excellente forme. Le 1 m 45 en hauteur représente sa meilleure performance de la saison, tout comme les 5 m 45 au saut en longueur. Dans cette discipline, il lui a manqué un centimètre pour égaler le vieux record de Nicole Purro (1969). Chez les cadettes B enfin, Irène Bertschy s'est imposée en restant bien en dessous du record fribourgeois.



Hubert Pauchard : un succès jamais mis en doute.



Wolf, digne dauphin du champion fribourgeois.

Juniors : tenant du titre battu

Une petite surprise a été enregistrée chez les juniors avec la nette défaite du tenant du titre, Andreas Gobet de Bösingen. Malgré un meilleur total de points qu'en 1978, le Singinois a dû en effet se contenter de la troisième place derrière César Paolucci et Michel Bouquet du CA Fribourg. Avec un bond de Paolucci a surtout pu faire la différence plus de six mètres au saut en longueur, sur 200 m, sa spécialité, et sur 1500 m. Il reste cependant à deux cents points du record fribourgeois de la catégorie. La lutte pour la deuxième place a été très serrée et finalement Michel Bou-

Deux records pour Sylvie Geinoz

Chez les dames, Anne Lachat, 2e derrière Martine Geinoz en 1978 n'est pas parvenue à améliorer son record personnel de la spécialité. Elle n'en a pas moins réussi de belles performances, puisque dans la plupart des disciplines, elle a obtenu son meilleur résultat de la saison. Finalement, elle a devancé de 144 points la Bulloise Suzanne Gattoni, qui s'est fort bien défendue en hauteur et en longueur. Championne fribourgeoise cadette B en 1978, Sylvie Geinoz domine tout aussi facilement chez les cadettes A cette saison et elle s'est mon-

Pauchard : 6309 points au décathlon

Dernièrement, Hubert Pauchard a participé à son premier décathlon de la saison et a réussi le beau total de 6309 points, ce qui constitue la troisième meilleure performance personnelle derrière le record fribourgeois (6746 points) et les 6437 points de la saison dernière. Pour arriver à ce total, Pauchard a réussi 11''5 sur 100 m, 6 m 08 en longueur, 12 m 64 au poids, 1 m 75 en hauteur et 53''8 au 400 m, ce qui lui donnait 3232 points au terme de la première journée. Le lendemain, il réussissait 16''4 sur 110 m haies, 37 m 32 au disque, 54 m 30 au javelot ce qui constitue la meilleure performance fribourgeoise de la saison, 3 m 40 au saut à la perche et 5'01''4 sur 1500 m. Par contre, Gauch de Tavel a abandonné après sept épreuves.

Chez les juniors, René Schaller a obtenu le total de 4458 points avec les performances suivantes : 12''2 au 100 m, 6 m 04 en longueur, 8 m 48 au poids, 1 m 60 en hauteur, 57''9 au 400 m, 19''9 au 110 m haies, 19 m 44 au disque, 2 m 80 à la perche, 34 m 74 au javelot et 4'56'' au 1500 m.

Marius Berset

Résultats :

Actifs : 1. Hubert Pauchard, Guin 3043 points (6 m 36 en longueur, 50 m 52



Deux records fribourgeois pour Sylvie Geinoz. (Photos J.-L. Bourqui)

au javelot, 23''96 sur 200 m, 39 m 08 au disque et 5'00''02 sur 1500 m) ; 2. Georges Wolf, CA Fribourg 2692 (6 m 25, 44 m 08, 24''55, 27 m 50 et 4'48''36) ; 3. Carlo Gattoni, SA Bulle 2208 (5 m 74, 33 m 96, 27''41, 22 m 16 et 4'26''71) ; 4. Michel Suter, CA Fribourg 2068.

Juniors : 1. César Paolucci, CA Fribourg 2400 points (6 m 06, 34 m 44, 23''17, 19 m 02, 4'50''0) ; 2. Michel Bouquet, CA Fribourg 2285 (5 m 79, 34 m 24, 24''06, 22 m 30, 5'00''22) ; 3. Andreas Gobet, Bösingen 2270 (5 m 66, 35 m 60, 25''78, 30 m 98, 5'14''60) ; 4. Philippe Jacquat, CA Fribourg 2266 ; 5. René Bussard, SFG Bulle 2228 ; 6. René Schaller, Guin 2149 ; 7. Pascal Leimgruber, CA Fribourg 2078.

Cadets A : 1. Bruno Burri, Alterswil 2780 points (34 m 02 au disque, 11''79 au 100 m, 12 m 21 au poids, 6 m 12 en longueur et 3'14''00 au 1000 m) ; 2. Patrice Masotti, SFG Broc 2344 (20 m 64, 11''36, 9 m 60, 5 m 36, 2'49''99) ; 3. Beat Repond, Guin 2342 (23 m 05, 12''47, 9 m 48, 5 m 47, 2'44''05) ; 4. Roland Anderset, Cormondes 2144.

Cadets B : 1. Kurt Kolly, Guin 2496 (28 m 32 au disque, 12''32 au 100 m, 10 m 55 au poids, 5 m 60 en longueur, 2'55''18 au 1000 m) ; 2. Patrick Wolhauer, Tavel 1955 (25 m 38, 13''61, 9 m 86, 4 m 97, 2'59''02) ; 3. Olivier Engemann, SA Bulle 1901 (26 m 72, 13''50, 8 m 51, 4 m 94, 2'58''22).

Dames : 1. Anne Lachat, CA Fribourg 2692 (18 m 03 au 100 m haies, 1 m 45 en hauteur, 7 m 26 au poids, 4 m 54 en longueur, 2'37''54 sur 800 m) ; 2. Suzanne Gattoni, SA Bulle 2548 (19''93, 1 m 40, 6 m 52, 4 m 75, 2'32''29) ; 3. Jacqueline Hausch, CA Fribourg 2195 (20''25, 1 m 35, 8 m 89, 4 m 29, 3'12''83).

Cadettes A : 1. Sylvie Geinoz, SFG Neirivue 3062 (16''53 au 100 m haies, 1 m 45 en hauteur, 8 m 46 au poids, 5 m 45 en longueur, 1'58''97 au 600 m) ; 2. Doris Kolly, Guin (18''80, 1 m 30, 7 m 30, 4 m 81, 1'58''78) ; 3. Liliane Cipri, Guin 2443 (17''85, 1 m 35, 7 m 35, 4 m 29, 2'01''19).

Cadettes B : (tétrathlon) : 1. Irène Bertschy, Tavel 2038 (16''04 au 80 m haies, 4 m 55 en longueur, 8 m 82 au poids et 1'56''51 au 600 m) ; 2. Esther Dousse, Guin 1962 (16''04, 4 m 59, 7 m 10, 1'53''30) ; 3. Jacqueline Schmutz, Guin 1708 (15''70, 4 m 05, 6 m 94, 2'02''55).

FOOTBALL

Szabo entraîneur à Lugano

Récemment promu en Ligue nationale A, le FC Lugano a engagé comme nouvel entraîneur Istvan Szabo. Ce dernier, qui prendra ses fonctions à la mi-juillet, entraînait auparavant le FC Sion.

Mort du boxeur argentin Alfredo Cabral

Le boxeur argentin Alfredo Cabral, qui devait affronter le Japonais Masashi Kudo, titre mondial des poids survelters en jeu, à la fin de l'année, est mort dans un accident de la route. Alfredo Cabral avait combattu, il y a une semaine à Monaco, le jour où Antuoferno avait ravi le titre mondial des poids moyens à Corro, et il avait battu par k.o. à la première reprise le Sud-Africain Elijah Makathine, dans un combat préparatoire au championnat du monde.

VOLLEY-BALL

Coupes d'Europe : les adversaires des Suisses

Effectué à Courtrai, le tirage au sort des Coupes d'Europe interclubs a donné les résultats suivants pour ce qui concerne les clubs suisses :

Messieurs. Coupe des champions, tour préliminaire : Eczacibasi (Tur) - VBC Bienne. — Coupe des vainqueurs de coupe, tour préliminaire : Bonkby VB (Esp) - Chénois VBC.

Dames. Coupe des champions, 1er tour : Uni Bâle - Hermes Ostende. — Coupe des vainqueurs de coupe, 1er tour : Pat Cornella (Esp) - Lausanne VBC.

Jeux panaméricains : 5e titre de C. Woodhead Leonard inflige à Glance une douloureuse défaite

L'Américaine Cynthia Woodhead, reine de la natation, et le Cubain Silvio Leonard, roi du sprint, ont été les vedettes de la septième journée des Jeux panaméricains, à San Juan de Porto Rico. Woodhead, une Californienne de 15 ans, a remporté dans le 100 m libre sa cinquième médaille d'or, une performance qu'aucun concurrent ne pourra égaler. Invaincue du 100 au 400 m libre et victorieuse avec l'équipe des Etats-Unis dans les deux relais, elle a dépassé sa compatriote Tracy Caulkins, laquelle a gagné quatre médailles d'or (deux en quatre nages et deux dans les relais), mais connu deux défaites, l'une au 100 m brassé et l'autre au 400 m libre.

Cynthia Woodhead a amélioré son propre record du monde du 200 m libre en 1'58''43, établi la meilleure performance mondiale de l'année au 400 m libre (4'10''56) et approché en 56''22 celle qu'elle détenait déjà sur 100 mètres (55''80). La nouvelle Shirley Babashoff américaine sera la grande rivale de l'Allemande de l'Est Barbara Krause et de l'Australienne Tracy Wickham en nage libre aux Jeux olympiques de Moscou.

En athlétisme, dans le 100 m, Silvio Leonard a infligé une douloureuse défaite à Harvey Glance, qui avait brillé la veille dans les demi-finales (10''12), mais comme à Montréal, le sprinter américain est parti trop confiant, se faisant battre fi-

nalement par le Cubain en 10''13. « Courir en 10''15 et 10''12 dans les séries, c'était de la folie, il a brûlé ses réserves », a commenté le champion olympique Hasely Crawford, spectateur attentif de la course.

En l'absence de Quentin Wheeler, James Walker s'est imposé sans problème sur 400 haies. Les Américains ont encore gagné deux autres médailles d'or au javelot (Duncant Atwood à 84 m 10) et au 3000 m steeple, où ils ont réalisé le « doublé » (Henry Marsh et William McCullough). Par ailleurs, Alberto Juantorena s'est de nouveau moqué de ses adversaires en demi-finale du 800 m, ce qui n'a guère été du goût des 12 000 spectateurs. Mais ses 1'50''9 n'ont guère convaincu et le double champion olympique devra sortir le grand jeu en finale face à l'Américain James Robinson et au Jamaïcain James Walker.

Autres résultats :

Escrime. Sabre par équipe : 1. Cuba - 2. Etats-Unis - 3. Argentine - 4. Canada.

Aviron. Skiff : Ricaro Ibarra (Arg) - Double scull : Canada (Walters/Ford), 6'03''35 - Deux sans barreur : Canada (Dick/Storm), 6'32''33 - Deux avec barreur : Brésil (Kuntze/Ribeiro), 6'53''53 - Quatre sans barreur : Cuba 5'50''41 - Quatre avec barreur : Cuba 6'43''41 - Double quatre : Cuba 5'39''64 - Huit : Etats-Unis 5'24''39.

Cat. R 2-J 2, barème A au chrono : 1. Flicka « 5 » (Pascal Michaud, Orbe) 0-46''1. 2. L'Ouragat (Marina Balmelli, Renens 0-54''4. 3. Farceur « 3 » (Claire-Sylvie Melly, La Rippe) 4-46''1. Cat. S 1, barème A au chrono : 1. Snow Ball (Pierre Badoux, Poliez-Pittet) 0-145''2. 2. Fortunat (Juerg Notz, Chiètres) 4-136''3. 3. Takirou (Pierre Nicolet, Les Ponts-de-Martel) 4-137''. Epreuve de dressage cat. L : 1. Acajou (Christiane Froidevaux, Colombier) 584 pts. 2. Molocca (Sonia Rion, St-Sulpice) 570. 3. Poutriquet (Christine Jaquier) 548. Epreuve de dressage, cat. L : 1. Souverain « 2 » (Delphine Bonin, Tolochenaz) 570. 2. Upsilon (Véronique de Rham, Laconex) 542. 3. Molocca (Sonia Rion, St-Sulpice) 538.

RESULTATS DE SAMEDI :

Cat M1, barème A : 1. Daniel Schneider (Fenin), Casino 2, 0-43''3. 2. Philippe Mazzone (Apples), Kim 5,

HIPPISME

Concours d'Apples, résultats de dimanche :

Cat. M 1 : 1. Lanson (Bernard Perrin, Ependes) 116-66''0. 2. Hamoze (Philippe Guerdat, Bassecourb) 113-61''4. 3. Kim « 5 » (Philippe Mazzone, Apples) 112-63''1. Cat. S 2, puissance : 1. Red River (Gerhard Etter, Muntschemier), The Ramrod (Gerhard Etter) et Colorado (Gerhard Etter) ex aequo 0 - au 2e barrage. Cat. R 2-J 2, barème A au chrono : 1. Finale (Urs Schneider, Hoelstein) 0-48''2. 2. Quennie « 2 » (Elodie Westhof, Yverdon) 0-50''8. 3. Swing (Heidi Engel, Mex) 0-54''2. Cat. M 2, barème A au chrono : 1. Mickey Mouse « 2 » (Philippe Putallaz, Vétroz) 0-37''2. 2. Swan (Bernard Perrin, Ependes 4-33''. 3. Fantomas (Philippe Mazzone, Apples) 7-35''.

MOTOCYCLISME

Aux 24 Heures de Montjuich Record pour Léon-Chemarin

Les Français Léon-Chemarin, sur Honda, ont remporté les Vingt-quatre Heures de Montjuich à Barcelone, épreuve comptant pour le championnat d'Europe d'endurance. L'équipage français, qui a dominé facilement la course, a amélioré le record de l'épreuve, couvrant 774 tours du circuit. Léon-Chemarin avait établi le précédent record l'an dernier, bouclant 763 tours. Ils ont cette fois couvert un total de 2930,172 kilomètres, à une moyenne de 220,090 km. Léon-Chemarin ont ainsi consolidé leur position en tête du championnat d'Europe. Un seul accident à signaler, celui dont fut victime dans les premières heures de course l'Espagnol Victor Palomo, alors qu'il occupait la troisième place. Palomo souffre d'une fracture du fémur de la jambe droite.

RESULTATS

Vingt-quatre heures de Montjuich : 1. Léon-Chemarin (Fr), Honda. 2. Moineau-Huguet (Fr), Kawasaki. 3. Canellas-Grau (Esp), Ducati. 4. Tost-Schneider (RFA), Honda. 5. Mallol-Tejedo (Esp), Ducati.

Classement du championnat d'Europe : 1. Léon-Chemarin (Fr) 49 p. 2. Moineau-Huguet (Fr) 27. 3. Legal-Palomo (Esp) 22. 4. Peyre-Maingret (Fr) 16.

M. Hailwood tombe pour ses adieux

Le Britannique Mike Hailwood, dix fois champion du monde, a fait ses adieux à la compétition sans pouvoir une dernière fois enfourcher sa moto. Victime d'une chute à l'entraînement, Hailwood n'a pu en effet participer à la course de 500 ccm organisée à Donington Park dans le cadre de ses adieux. Les 45 000 spectateurs présents lui ont tout de même fait une ovation avant que la course ne soit disputée et remportée par le Hollandais Wil Hartog.

Classement : 1. Wil Hartog (Ho), Suzuki, 19'20''4. 2. Barry Sheene (GB), Suzuki, 19'35''4. 3. Bernard Fau (Fr), Suzuki, 19'35''6. 4. Steve Parrish (GB), Suzuki, 19'35''7. 5. Stan Woods (GB), Suzuki, 19'50''2.

GP DE FRANCE DE MOTOCROSS

Deux fois Everts

Le Belge Harry Everts a remporté les deux manches disputées à Suce-sur-Erdre (Loire) et comptant pour le championnat du monde de motocross 125 ccm. Avant les trois derniers Grands Prix, Everts n'a plus qu'un rival pour le titre, le Japonais Akira Watanabe. Les résultats :

Grand Prix de France des 125 ccm à Suce-sur-Erdre. 1re manche : 1. Harry Everts (Be), Suzuki. 2. Akira Watanabe (Jap), Suzuki. 3. Gaston Rahier (Be), Yamaha. 4. Robert Greisch (Be), Puch. 2e manche : 1. Everts. 2. Rahier. 3. Greisch. 4. Watanabe.

Positions au championnat du monde : 1. Everts 244 p. 2. Watanabe 193. 3. Rahier 127.

Juerg Notz deux fois deuxième au concours d'Apples

DENNER

économie garantie!

Actions à partir du 10.7.79

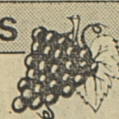
Heró



3 idées pour votre prochain pique-nique

- Pâté de viande 120 g ~~1.20~~ **-.95**
- Pâté à la paysanne 195 g ~~2.20~~ **1.75**
- Jambon doux 135 g ~~3.35~~ **2.65**

de nos caves



Rioja Tinto «Duque de Olivarez»

Vin rouge espagnol de la région viticole de Rioja

1 litre ~~2.90~~
2.35
(+ dépôt -.40)

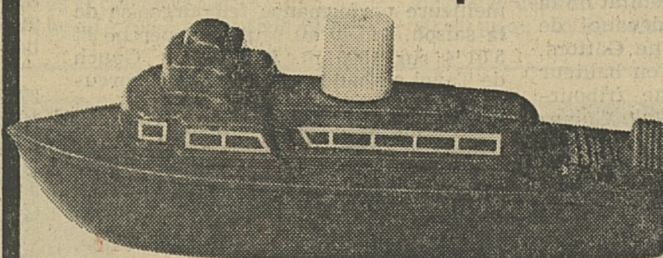
Rexona

Sprays déodorants

- dans les parfums:
- sport 155 g
 - activ 125 g
 - tropic 125 g
 - fresh 125 g

~~3.75~~
2.95

Bain de mousse pour enfants



500 ml **2.90**

Boules à dix

Caramels avec vitamine C

avec de nouvelles séries d'images de Walt Disney



15 pièces ~~1.20~~
-.95



Condensat 11 mg
Nicotine 0,8mg

fr. 1.60

Goût Maryland
équilibre parfait du mélange

PAYERNE

Jeudi 26 juillet 79, 20 h 30

Halle des Fêtes

Jack YFAR présente

UNIQUE RECITAL du COMIQUE No 1

COLUCHE

Location ouverte : Office tourisme PAYERNE - Offic. tourisme FRIBOURG
Gds Magasins Gonset SA, YVERDON, Jeanneret Musique NEUCHATEL

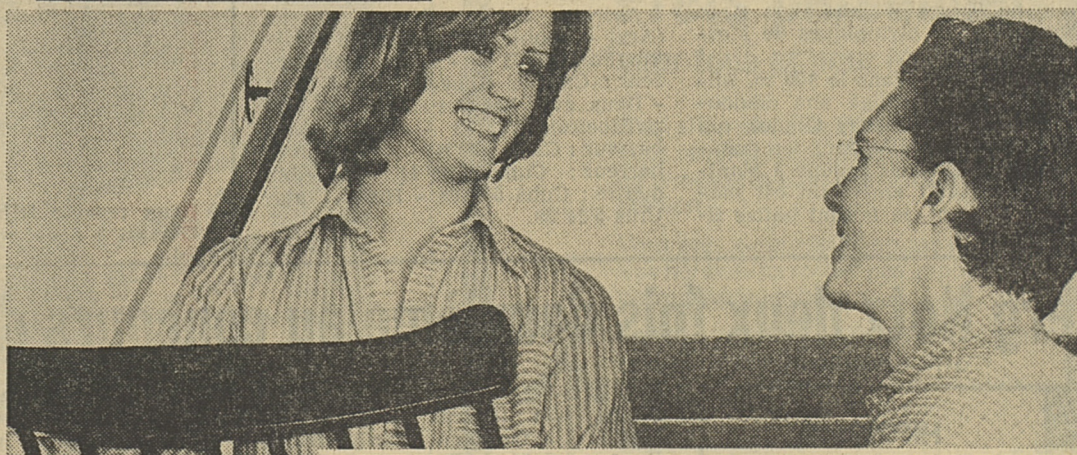
17-3224

GAIN SUPPLÉMENTAIRE

Que pensez-vous d'un deuxième revenu ?
Peut-être supérieur au vôtre. Voiture indispensable. Poste à repourvoir tout de suite et aussi pour septembre.
Veuillez téléphoner mercredi 11 juillet entre 9 h 30 et 13 h au 037-26 14 40 pour prendre rendez-vous.

22-7003

S'installer c'est aussi Orca.



Emménager. Se meubler. Vivre selon son goût, dans un cadre à soi. Aujourd'hui, le Plan Crédit Orca vous en donne les moyens. Prêts personnels à tarifs avantageux. De 1000 à 30000 francs.

Prêt désiré: Fr. _____ Mensualités: env. Fr. _____
Nom: _____ Prénom: _____
Né le: _____ Rue/n°: _____
NP/lieu: _____ Depuis quand: _____
Profession: _____ Revenus mensuels: _____
Date: _____ Signature: _____

Plan Crédit Orca - le bon calcul.

Banque ORCA SA, rue St-Pierre 30, 1701 Fribourg, tel. 037 229531. Egalement bureaux à Genève, Lausanne et Zurich. Un institut spécialisé de l'UBS.



UNE SOCIÉTÉ QUI A REPRÉSENTÉ LA GRUYÈRE AUX 4 VENTS 90 ans de musique pour Les Armaillis d'Echarlens

90 ans de musique et dix ans de football : tels sont les deux anniversaires qui ont été fêtés durant deux week-ends, à Echarlens, sous le titre général « 100 Musiball ».

La semaine passée, le sport fut en vedette avec l'inauguration du terrain de football, à Echarlens, et l'organisation d'un tournoi. Le dimanche 8 juillet, la société de musique « Les Armaillis » conviait ses nombreux amis pour célébrer ses 90 ans.

La fête avait débuté samedi déjà dans la grande cantine érigée à la croisée Echarlens-Marsens. Dimanche matin, une messe fut célébrée à la halle de fête par les révères curés de Riaz et d'Echarlens. Le chœur mixte « La Concorde » de Riaz, dirigé par M. Placide Meyer, interpréta les chants liturgiques.

Le banquet officiel, servi à la cantine également, permit à divers orateurs d'apporter leurs vœux et félicitations à la fanfare en fête. S'exprimèrent notamment MM. Charles Gapany, syndic, et Marcel Zaugg, délégué de la Société cantonale des musiques fribourgeoises. Le président des armaillis d'Echarlens, M. Claude Pugin, exprima quant à lui la joie des musiciens en ces jours de fête.

La société de musique d'Echarlens fut fondée en 1889. C'est tout ce que l'on sait de sa naissance. Le chroniqueur relève par contre qu'assez tôt, la société put compter sur deux dévouements particuliers, ceux de MM. Marcel Buchs, directeur, et Paul Gremaud, président, qui œuvrèrent durant 35 ans au sein de la société.

Celle-ci connut des hauts et des bas. Au début du siècle, l'ensemble n'était plus qu'une musique de bal qui allait jouer dans les bénichons, il ne comptait plus que huit musiciens. C'est alors qu'il fusionna avec la société de musique de Marsens.

Le port du bredzon s'imposa peu à peu. L'adhésion de la fanfare d'Echarlens à l'Association gruérienne pour le costume et les coutumes, fondée en 1927, provoqua un intérêt nouveau pour les musiciens d'Echarlens.

Ceux-ci, au cours de ces 90 ans d'acti-

tivité, participèrent à la plupart des fêtes cantonales et régionales. Ils représentèrent la Gruyère aux expositions nationales de Zurich et de Lausanne et répondirent à de nombreuses prestations tant en Suisse qu'à l'étranger, principalement en France.

Après le départ du directeur Marcel Buchs, la baguette fut successivement tenue par MM. Joseph Sudan, Pierre Overney, Joseph Bulliard, Roger Sauter, Jean Clément et, depuis deux ans, par M. André Masset, instituteur.

(y. ch)



« Les Armaillis » d'Echarlens, nonagénaires de la musique. (Photo Gapany)

Musées et galeries Musées et galeries

J.-C. Vieillefond à l'atelier Hofstetter De la photographie aux lavis

Il est pour le moins étonnant de nommer Fribourg « Ville d'art et d'étude » alors que dès le premier jour de l'été il n'y a plus de Galeries ouvertes, plus aucune vie artistique, le musée étant lui-même fermé. Lors de ma visite à l'atelier de Jean-Jacques Hofstetter un étranger en visite dans notre ville a demandé où se trouvaient les autres expositions. Je suis parti d'un pas prudent priant le ciel que l'Office du tourisme ou la

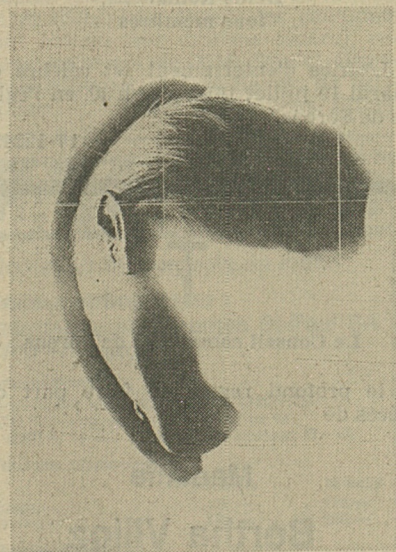
exposition de photographies. Jean-Claude Vieillefond jusqu'au 12 juillet, Jurg Bay jusqu'au 26 juillet, Putsch jusqu'au 9 août, Jacques Pugin jusqu'au 23 août et Alex Erik Pfingstag jusqu'au 6 septembre. Cinq expositions pour l'été, on pourrait en espérer plus ailleurs, le tourisme n'est pas seulement du folklore ou une triennale !

L'exposition Jean-Claude Vieillefond est merveille de sensibilité, de pudeur et de technique. Tout est traité avec douceur, sensualité certes, mais tendresse aussi. Esquisses du corps féminin, esquisses d'une vie rêvée, il est impossible de définir, car son art est celui de l'indéfini. Il joue sur les gris et les blancs, ou plutôt sur la lumière. Il est un photographe « intimiste » en ce sens qu'il ne dévoile jamais, il suggère la forme du corps, du sein. Il ne représente pas, à l'instar d'un Lartigue.

Le flou est le rêve espéré. L'artiste ne lève qu'un coin du voile mais volontairement. Il laisse l'esprit s'égarer dans l'espace blanc relevé que d'une marque noire et des gris. Parlant de lumière, je crois que le terme luminosité serait plus adapté car Vieillefond aime l'approche de la lumière et sa puissance qui mettent en valeur la forme et la ligne ou encore simplement le profil de cette ligne. C'est la suggestion dont je parlais. Vieillefond n'impose pas le sujet ; comme un lavis, il en dessine les contours dans ce que l'on nomme le noir et blanc alors que dans la finesse, il n'y a que la lumière et le trait. Je trouve cette photographie très picturale ; un peintre eût été présent que cela ne saurait étonner !

Atelier Jean-Jacques Hofstetter jusqu'au 12 juillet.

Claude Pochon



direction des affaires culturelles de la commune puissent lui donner une réponse, j'en serais incapable. Hofstetter a relevé le défi en présentant toutes les deux semaines une

CHARMEY Agriculteur tué par un tracteur

Hier aux environs de 17 heures, M. Clément Chappalley, âgé de 53 ans, agriculteur au Liderey, à Charmey, aidait son frère, M. Nicolas Chappalley, à faire les foins. Il se trouvait au volant d'un tracteur tirant une fourche à foin. Après avoir effectué une marche arrière, il manœuvrait pour placer son tracteur perpendiculairement à la pente lorsque le lourd véhicule se renversa sur lui, l'écrasant, après avoir fait un tour et demi. M. Chappalley fut tué sur le coup. (y. ch)

BROYE

TERRIBLE ACCIDENT Une mère et ses deux fils tués

Une femme de 44 ans, Mme Marianne Parmigiani, de Gordola (TI), et ses deux fils, Gaetano et Gualtiero, âgés de 14 et 21 heures, ont perdu la vie dans un accident de la circulation qui s'est produit dimanche soir, peu après 21 heures, sur la route reliant Montet à Mussillens.

Entre ces deux localités, pour une raison inconnue, la voiture conduite par Mme Parmigiani a quitté la route à droite et est allée s'écraser contre une caisse à sable sise en bordure de la chaussée. La mère et ses deux enfants ont été tués sur le coup. (ATS)

NEYRUZ

Dégâts matériels

Dimanche soir, vers 20 h, un automobiliste de Fribourg roulait de Cottens en direction de Neyruz. Parvenu à Neyruz, sur un tronçon rectiligne, il entra en collision avec une voiture qui circulait normalement en sens inverse. Les causes de l'accident ne sont pas encore établies. Quant aux dégâts matériels, ils s'élevèrent à 4000 francs. (Lib.)

ST-ANTOINE

Un tracteur dévale

Lundi, à 15 h, un habitant de Guglenberg conduisait son tracteur d'Obermonten en direction de St-Antoine. Entre ces deux localités, il quitta soudain la route et dévala un talus. Le conducteur, M. Otto Raetz, âgé de 34 ans, a été blessé et transporté à l'Hôpital cantonal par les soins de l'ambulance. Les dégâts matériels ne sont pas encore estimés. (Lib.)

DETOURNEMENT ROUTIER DE FARVAGNY-LE-PETIT Propriétaires opposés au projet

A Farvagny, les « camions de la colère » font à nouveau parler d'eux. Après une conférence de presse, tenue le 27 juin dernier par le conseiller d'Etat Masset, 8 des 9 propriétaires directement concernés par le projet de construction de la route de la Côte ont rédigé une résolution. Rappelons que cette route, qui serait financée par l'entreprise exploitant la gravière du Bureau des autoroutes à Grenilles, devrait permettre d'éviter aux camions de traverser Farvagny-le-Petit.

Les signataires de la résolution constatent que « si les nuisances ne sont pas tolérables pour les habitants de Farvagny-le-Petit, et en particulier pour certains membres du Conseil communal dont les demeures se trouvent sur le passage des camions, elles ne doivent cependant pas être supportées par d'autres personnes ». Ils remarquent que « le projet ne ferait que déplacer le problème ».

Ils regrettent « qu'une réunion importante se soit tenue durant l'absence du propriétaire faisant opposition ». Ils admettent « qu'il s'agit là d'une conception un peu spéciale de la diplomatie, d'autant plus que la

séance susmentionnée fut précédée de maintes discussions d'arrière-boutique ».

Les signataires désirent pouvoir « examiner les dix variantes que l'entreprise prétend avoir étudiées ». En outre, ils n'excluent pas « qu'une des possibilités n'ait pas été retenue par l'entreprise pour des questions d'ordre pécuniaire ». De plus, ils s'inquiètent « de la voie qu'emprunteraient les camions à la sortie de la route de la Côte ».

Les propriétaires concernés constatent également « que dans ce projet très coûteux le problème de la protection des sites ne semble pas pris en considération d'autant plus que cette artère détruirait et enlaidirait une magnifique colline située plein sud à l'entrée du village de Farvagny-le-Petit ».

En conclusion, le groupement des propriétaires reconnaît « le bien-fondé des réclamations des habitants de Farvagny-le-Petit mais estime qu'une autre solution que la route de la Côte doit être proposée quitte à fermer la gravière ». Il ne tolère pas « que le seul intérêt d'une entreprise puisse faire subir des nuisances que d'autres refusent également de supporter ». (Lib.)

Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne

Centenaire de la mort de Marguerite Bays

Dimanche après midi, a été célébrée solennellement à Siviriez le centenaire de la mort de la servante de Dieu Marguerite Bays, décédée le 27 juin 1879 et ensevelie dans l'église paroissiale du village.

La cérémonie était en fait une grand-messe, concélébrée par Mgr Mamie et une vingtaine de prêtres, parmi lesquels l'abbé de Hauterive représentant la famille cistercienne avec laquelle Marguerite eut des liens étroits par l'abbaye de la Fille-Dieu de Romont.

Environ 1500 personnes groupées sous une tente étaient venues de toutes les régions du canton et même du Valais

(val d'Hérens). Ce fut une Eucharistie d'action de grâces et d'intercession, animée par le chœur mixte et la fanfare de Siviriez. Mais pour beaucoup, le principal moment de ce court pèlerinage d'un après-midi d'été aura été la prière silencieuse dans la chapelle de l'église où repose l'humble et sainte petite paysanne d'autrefois, un peu lointaine dans le temps, mais pourtant si proche par son exemple et la protection qu'attendent de sa bonté ceux qui la vénèrent.

Marguerite Bays n'a pas de message à transmettre, a dit Mgr Mamie dans son homélie. Sa vocation n'a rien comporté d'extraordinaire. Même si de hautes faveurs mystiques ont marqué sa vie, sa sainteté (et donc ce qui en fait pour nous un modèle) c'est d'avoir été simple et travailleuse, comme une bonne chrétienne laïque qu'elle était, d'avoir répandu autour d'elle la paix et la joie et de nous réapprendre le sens de la prière. Une sainte « à notre hauteur qui nous montre que les sommets à atteindre sont à notre portée ».

A. Dy

Ville de Fribourg

PREMIER CONCERT

DU CHŒUR DU COLLEGE

Mercredi 27 juin, le Chœur de St-Michel, sous la direction d'André Ducret, donnait son concert de fin d'année scolaire dans la salle du Collège St-Michel. Un agréable triptyque offert aux nombreux auditeurs qui s'étaient déplacés pour encourager cette jeune formation.

Le premier tableau — couleur chaude des intérieurs d'églises russes — donnait à l'assemblée le temps de se recueillir et de prendre plaisir à un dépassement sonore : Catalogne, France, Suisse et vaste pays russe nous parlaient, avec des accents divers, un langage commun de prière, d'amour et d'amitié que seule la musique peut exprimer. Cette partie grave, mais non funèbre — il suffisait de regarder les visages des choristes — fut ponctuée d'un intermède musical offert par l'excellent trio Nicolas Zurkinden qui nous a charmés par ses rythmes endiablés. « Duke » et la Bossa Nova furent un excellent trait d'union entre le recueillement et les « sentiers de la poésie ».

Au troisième tableau, les choristes s'étaient mis au vert, dans leur nouvelle parure, pour nous entraîner dans les sous-bois écologiques : la blonde sous le vieux pommier, l'arbre et l'enfant s'en allaient à la rivière pour la danse des moulins. Le « Temps de neige » qui achevait ce voyage ne rafraîchit pas l'assemblée qui ne ménagea point ses applaudissements en guise de remerciements.

La musique de ce chœur jeune et enthousiaste est variée et souriante. Les solistes ne craignent point d'affronter le public malgré le qu'en-dira-t-on qui paralyse souvent toute expression artistique. Les quelques couacs de néophytes, la difficulté de certaines pièces et l'acoustique peu chatoyante de la grande salle du Collège n'enlèvent rien à l'enthousiasme qui régnait tant sur scène que dans les coulisses. Tous ces jeunes chantent avec plaisir et semblent être concernés par leur chœur ; nous en voulons pour preuve l'autogestion administrative et le dynamisme de son comité qui rivalise d'imagination pour promouvoir la musique dans une couche d'âge où elle est souvent synonyme de « folklore » et de bon-dieuerie. (ip)

BARBERÈCHE Deux nouveaux conseillers communaux

Dimanche, le corps électoral de la commune de Barberèche a été appelé aux urnes pour élire deux conseillers communaux devant remplacer MM. Jean Berset, de Pensier, et Pierre Pauchard, de Barberèche, démissionnaires. Les 2 candidats présentés sur une liste intitulée « Union communale » ont été élus. Il s'agit de MM. Jean-Louis Gremaud, de Pensier, et Félix Werro, de Petit-Vivy, qui ont obtenu respectivement 109 et 101 voix. Les deux candidats figurant sur une liste dite démocratique, MM. Edouard Dumont, de Pensier, et Armand Piller, de Brailles, ont récolté 47 et 41 suffrages. La participation a été légèrement supérieure à 50 pour cent. En effet, sur les 306 électeurs inscrits, 164 se sont déplacés. (Lib.)

Vite dit... Vite dit...

CHEZ LES PÊCHEURS DE CHARMEY

Le beau temps a favorisé le concours de la société des pêcheurs de Charmey qui s'est disputé au lac de Montsalvens et qui a réuni soixante concurrents. Quarante-sept poissons ont été sortis de l'eau pendant le temps réglementaire.

La proclamation des résultats a été faite par M. Jean-Louis Villermulaux. Voici les résultats :

1. Ami Viret, 1614 points ; 2. Max Bugnon, 1103 ; 3. Gaston Diney, 1053. Chez les juniors, c'est Jean Ruffieux qui a obtenu la 1re place avec le score de 762 points. Chez les dames, c'est Carmen Andrey qui a remporté le meilleur résultat avec 201 points. (hm)

Aides en médecine dentaire

NOUVELLE VOLEE

Récemment, neuf jeunes filles ont reçu leur certificat de fin d'apprentissage après deux ans de formation dans divers cabinets dentaires de Fribourg et environs, et après avoir suivi les cours professionnels et passé avec succès les examens finals auprès de l'Ecole fribourgeoise d'aides en médecine dentaire, conformément aux directives de la Commission des aides de la SSO (Société suisse d'odonto-stomatologie).

Ce sont Mlles Thérèse Baumann, Marianne Beaud, Brigitte Chatagny, Véronique Dettwiler, Jacqueline Mauron, Anne-Claude Scheurer, Carmen von Dach, Anne-Marie Werro et Rita Wüthrich. (Com)

Météo Météo Météo

TEMPS PROBABLE POUR AUJOURD'HUI

Ouest et sud, beau et chaud, quelques formations nuageuses passagères. Est, assez ensoleillé, parfois nuageux.

SITUATION GENERALE

La crête de haute pression, actuellement sur les Alpes, s'affaiblit. La perturbation, qui traverse l'Allemagne, ne devrait influencer que passagèrement le temps en Suisse.

PREVISIONS JUSQU'A CE SOIR

Le temps reste beau et chaud avec des formations nuageuses passagères, parfois abondantes cet après-midi. La température à basse altitude, comprise entre 12 et 15 degrés la nuit, atteindra 26 à 30 degrés mardi après-midi. La limite du zéro degré reste voisine de 4000 mètres. Vent du sud-ouest à ouest, modéré en montagne.



Monsieur et Madame Bruno Baldi de Reyff ;
Madame Jean de Reyff ;
Sœur Sylviane de Reyff ;
Monsieur Christophe de Reyff ;
Monsieur Emmanuel de Reyff ;
Monsieur Benoît de Reyff ;
Monsieur Laurent Baldi ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de Louis de Weck ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de Bertrand de Reyff ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de Léon de Reyff ;
Les familles parentes et alliées,

ont l'honneur de faire part du décès de

Madame
Frédéric de REYFF
née Constance de Weck

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante, grand-tante, arrière-grand-tante et cousin, enlevée à leur affection, dans sa 100^e année, avec le secours des sacrements de l'Eglise, le 8 juillet 1979.

L'office des funérailles sera célébré en l'église paroissiale de St-Pierre, à Fribourg, le mardi 10 juillet 1979 à 15 heures.

R. I. P.

Le présent avis tient lieu de faire-part.



Madame Gabrielle Goodale-Mettraux, à Washington (USA), ses enfants et petits-enfants, à Fribourg ;
Monsieur Edouard Mettraux, à Rougemont ;
Monsieur et Madame Paul Mettraux-Joye et leurs enfants, à Grandsivaz ;
Monsieur et Madame Fidèle Mettraux-Müller, à Cheyres ;
Madame Anne Mettraux-Julmy, à Barberèche ;
Monsieur et Madame Pierre Nawratil-Mettraux et leurs enfants, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Henri Barras-Mettraux et leurs enfants, à Belfaux ;
Mademoiselle Marthe Mettraux, à Barberèche ;
Monsieur Bernard Mettraux, à Genève ;
Monsieur et Madame Maurice Mettraux-Perriard, leurs enfants et petit-fils, au Locle ;
Monsieur et Madame Joseph Mettraux-Piller, à Neyruz ;
Monsieur et Madame Charles Mettraux-Schouwey et leurs enfants, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Albert Huguenot, à Autigny ;
Famille Bernard Huguenot, à Autigny ;
Les enfants et petits-enfants de feu Joseph Mettraux, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame
Emma METTRAUX
née Huguenot

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, marraine, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le 9 juillet 1979, dans sa 87^e année, réconfortée par les sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de Barberèche, le mercredi 11 juillet 1979, à 14 h 30.

La défunte repose au domicile mortuaire, à Barberèche.

Veillée de prières : mardi 10 juillet 1979, à 20 heures, en l'église de Barberèche.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

17-1600



L'office de trentième

pour le repos des âmes de la

Comtesse DE MEYER

et de sa fille

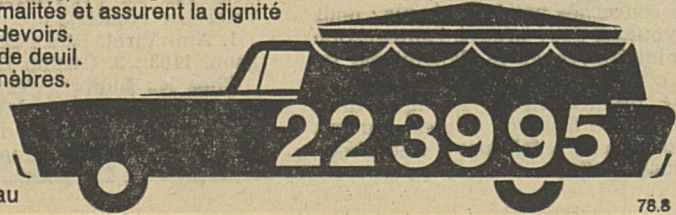
Isabelle DE MEYER

sera célébré en la cathédrale St-Nicolas, le samedi 14 juillet 1979 à 9 heures.

17-26621

LES POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

Joseph Bugnard, maintenant place de la Gare 35 A (en face de la gare), Fribourg, se chargent lors d'un décès de toutes les formalités et assurent la dignité des derniers devoirs. Tous articles de deuil. Transports funèbres.



Téléphonez (jour et nuit) au

78.8



L'Amicale des contemporains 1952
de Vuisternens-devant-Romont
et environs

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Francis Bourqui

frère de
Monsieur Jean-Pierre Bourqui,
membre

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-26634



Le Ski-Club Siviriez

a le pénible regret de faire part du décès de

Monsieur
Francis Bourqui

frère de Madame Josiane Giroud,
membre
beau-frère de
Monsieur Jean-Marc Giroud
dévoté vice-président et entraîneur
et oncle de Mademoiselle Estelle Jaquet,
membre

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-26624



L'entreprise Léon L'Homme
ébénisterie-ameublement

a la douleur de faire part du décès de son dévoué employé et cher collègue

Monsieur
Francis Bourqui

ébéniste

L'office d'enterrement aura lieu le mardi 10 juillet 1979 à 14 h 30 en l'église de Mézières.

17-301



Electricité SA Romont

a la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Francis Bourqui

beau-frère de M. Michel Jaquet
chef monteur dans notre entreprise

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-876



La Maison SICLI SA
rue du Temple 3 à Fribourg

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

Francis Bourqui

frère de Mme Giroud
notre dévoué secrétaire

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-1551

AVIS

La personne qui a été vue en train de
VOLER UN SAC A MAIN
dans un Mercedes bleue stationnée à Portalban, est priée de le restituer, sinon plainte sera déposée.

17-26639



« Dieu seul est Amour ».

Monsieur Albert Carrel, rue Reichlen 2, à Fribourg ;
Madame Céline Sudan-Doutaz au Chalet-à-Gobet, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur Victor Doutaz, à Gruyères, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Théodore Doutaz-Décotterd, à Gruyères, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Joseph Doutaz-Page, à Bulle ;
Madame Eugénie Doutaz-Mossu, à Gruyères, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Albert Tinguely-Gachet, à Bulle, leurs enfants et petits-enfants, ainsi que les familles Gachet, à Genève et Lausanne ;
Monsieur et Madame Francis Carrel-Burgy et leurs enfants, à Aigle ;
Monsieur et Madame Bernard Carrel-Litzistorf et leur fils, à Fribourg ;
Messieurs Jean et André Carrel, à Fribourg et Genève ;
Monsieur et Madame Léon Carrel-Pittet, à Cossonay, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Louis Rotzetter-Carrel, à Courtion, leurs enfants et petits-enfants ;
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame
Albert CARREL-PINATON
née Louisa Doutaz

leur très chère épouse, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, marraine, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, le 9 juillet 1979, dans sa 74^e année, réconfortée par les sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église du Christ-Roi, le jeudi 13 juillet 1979, à 14 heures.

L'absoute suivie de l'inhumation aura lieu en l'église de Bulle, à 16 h. 15.

La défunte repose en la chapelle mortuaire du Christ-Roi.

Veillée de prières : mercredi à 19 h. 45, à l'église.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Le Conseil communal de
Progens

a le regret de faire part du décès de

Madame

Raymonde Cosandier

sœur de
Monsieur Jean-Claude Gillard
instituteur et boursier communal
de Progens

17-26633



Le Cercle démocrate-chrétien
de Sorens

a le regret de faire part du décès de

Madame

Bertha Villos

mère et belle-mère
de M. et Mme Séraphin Villos
de Mme et M. Léon Romanens
et grand-mère
de M. et Mme Jean-Claude Romanens
et de MM. Jean-Louis Villos et
Denis Romanens,
tous membres

L'office d'enterrement est célébré ce mardi 10 juillet 1979, à 14 h 30, en l'église de Sorens.

17-122436



Le Conseil communal de
Villaraboud
et la Commission scolaire du Cercle de
Prez-vers-Siviriez
Chavannes-les-Forts et Villaraboud

ont le regret de faire part du décès de

Madame

Andréa Oberson

belle-mère de
Monsieur Michel Mauron
dévoté vice-président
du Conseil communal et
président de la Commission scolaire

Les obsèques auront lieu le mercredi 11 juillet 1979 à 14 h 30 en l'église de Vuisternens-devant-Romont.

17-26631



Le Conseil communal de Sorens

a le profond regret de faire part du décès de

Madame

Bertha Villos

mère de M. Séraphin Villos
secrétaire communal
belle-mère de M. Honoré Romanens,
caissier communal
et grand-mère de
M. Jean-Claude Romanens
conseiller communal

L'enterrement a lieu à Sorens, ce mardi 10 juillet 1979, à 14 h 30.

17-122425



La Caisse locale d'assurance
du bétail de Mézières

a le regret de faire part du décès de

Madame

Andréa Oberson-Davet

sœur de
Monsieur André Davet
dévoté président

L'office d'enterrement aura lieu en l'église de Vuisternens-devant-Romont, le mercredi 11 juillet à 14 h 30.

17-26632



Publicitas
agence de Bulle

a le profond regret de faire part du décès de

Madame

Bertha Villos

mère de M. Séraphin Villos
agent local à Sorens

L'office d'enterrement est célébré en l'église de Sorens, ce mardi 10 juillet, à 14 h 30.

Manifestations du jour

Musée d'histoire naturelle: Exposition « Les plus beaux papillons du monde », ouverte de 8 h à 11 h et 14 h à 17 h.

Musée de Tavel: Exposition, de la charrie au pain, de 14 à 18 h.

Musée de Morat: Exposition, Adrien de Bubenber, ouverte de 9 h à 11 h et de 13 h 30 à 17 h.

Château de Gruyères: Exposition de céramique paysanne suisse du XVIIe au XIXe siècle, ouverte de 9 h à 18 h.

Galerie Aebischer: Exposition de Bernard Dumond, peinture, céramique, ouverte de 14 h à 18 h 30.

Atelier Galerie Hofstetter: Exposition de Jean-Claude Vieillefond, photographie, ouverte de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h 30.

Eurotel Fribourg: Exposition de Mathieu Birckel, photographie.

Galerie d'Avry: Artifact Artdreams.

Communiqués

Vacances d'automne 1979 pour personnes âgées, isolées, fatiguées

La Croix-Rouge Fribourgeoise organise quelques jours de détente au Tessin en assurant aux participants la présence d'une assistante sociale et d'une infirmière.

Ces vacances auront lieu du mercredi 17 au vendredi 26 octobre 1979 à l'hôtel Mulino, Ascona. Pour renseignements et inscriptions veuillez vous adresser à la Croix-Rouge Fribourgeoise, avenue du Moléson 16, 1700 Fribourg, tél. 037 22 93 08.

Cinéma

Age, décision de la police administrative, Genève.

FRIBOURG
Capitole. — Madame Claude. 20 ans. Alpha. — El Condor. 16 ans. Rex. — Comme sur des roulettes. 16 ans. Studio. — Les jeunes masseuses, 20 ans. — P'tite tête de troufion. 16 ans.

PAYERNE
Apollo. — Luxure. 20 ans.

ROMONT
Cinéma Romontois. — Cataclysme, (les derniers jours de Pompéi). 16 ans.

CHATEL-SAINT-DENIS
Sirius. — La fièvre du samedi soir. 14 ans.

MENUISIERS FRIBOURGEOIS

Récemment, s'est déroulée, à l'Ecole des métiers de la Ville de Lausanne, la 62e session des examens fédéraux de maîtrise dans les professions de menuisier et d'ébéniste. Parmi les candidats ayant obtenu leur diplôme fédéral, relevons les noms de MM. Daniel Gran- gier, d'Albeuve, et Eric Savoy, de Bossonens. Nos félicitations. (Com).

LA LIBERTÉ

Quotidien fribourgeois du matin

Editeur et imprimeur:
Imprimerie et Librairies St-Paul SA
1700 Fribourg

Administration:
Bureau des abonnements «LA LIBERTÉ»
1700 Fribourg, avenue de Pérolles 40
(037) 81 11 21 Chèques postaux 17 - 54

Tarif des abonnements:

	6 mois	12 mois
Suisse	60.—	115.—
Etranger	120.—	220.—

Rédaction:
Rédacteur en chef: François Gross
Rédacteurs RP:
Pierre Berset, Pierre-François Chatton, Gérard Périsset, Jean Plancherel, Jean-Jacques Robert, Nicolas Ruffieux (Fribourg) Charles Bays (politique étrangère), Violaine Oberlin-Pochon (Confédération cantonale), André Ducey (Eglise), Georges Blanc, Marcel Gobet (Sports), Claude Chuard (supplément culturel du dimanche et cinéma), Jean-Louis Bourquel (photo-reporter).

Stagiaires:
Anne Doussé (Confédération cantonale, Vie quotidienne, Femmes), Véronique Pasquier (Fribourg), Laure Spezzell (politique étrangère), Yvan Stern (Radio-télévision, reportages).

Téléphone 037-22 26 22. Tx 36 176

Régie des annonces:
Publicitas SA, rue de la Banque 2
1700 Fribourg Tél. 037-22 14 22
Chèques postaux 17-50 Tx 3264

TARIFS LOCAUX DE PUBLICITE

Annonces	27 mm	47 ct.
— offres d'emplois		53 ct.
Réclames	57 mm	135 ct.
— gastronomie		125 ct.
— dernière page		197 ct.
— 1re page		300 ct.
— dernière		310 ct.

Délai de remise des annonces:
No du lundi, vendredi à 9 heures. No du mardi, vendredi à 12 heures. No du mercredi au samedi, l'avant-veille à 12 heures. Avis mortuaires, la veille de parution à 16 h 30. No du lundi, sont à déposer dans la boîte aux lettres de l'imprimerie St-Paul, Pérolles 40, à Fribourg, jusqu'au dimanche à 20 heures.

Tirage contrôlé FRP: 30 227 exemplaires

LA LIBERTÉ

Memento cantonal Memento cantonal

VILLE DE FRIBOURG

Bibliothèque cantonale universitaire: fermée du 9 au 14 juillet.

Bibliothèque de la Ville et Société de lecture, avenue de Rome: fermée du 9 au 21 juillet.

Administration communale: 81 21 11

Police appel urgent: 17

Poste d'intervention: 037 21 17 17

Police de sûreté jour: 037 21 13 22

Police de sûreté nuit: 037 21 17 17

Police de la circulation: 037 21 19 11

Préfecture de la Sarine: 037 21 11 11

Permanence médicale (des médecins de la Ville de Fribourg), Tél. 23 36 22. Jour et nuit pour les urgences en l'absence du médecin traitant.

Médecins-dentistes: dimanches et jours fériés de 10 à 11 h 30; samedi de 8 à 11 h 30. Autres jours: de 8 à 11 h 30 et de 14 à 18 h. ☎ 22 33 43.

Ambulances: ☎ 24 75 00. Dessert également la Haute et la Moyenne-Singine.

Feu: abonnés de Fribourg No 18. Autres réseaux: ☎ 22 30 18.

Pharmacie de service du mardi 10 juillet: Pharmacie du Capitole (Av. de la Gare 34).

HOPITALUX

Cantonal: ☎ 82 21 21. Heures de visites: chambres communes, tous les jours de 14 à 15 h et de 19 à 20 h; chambres privées, tous les jours de 14 à 20 heures.

Daler: ☎ 82 21 91, heures de visites: chambres communes en semaine de 13.30 à 15 h et de 19 à 20 h; dimanches et jours de fête de 10 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30. Chambres à 1 ou 2 lits: tous les jours de 10 à 21 heures.

Garcia: ☎ 81 31 81 tous les jours de 12 à 21 h (dimanche aussi).

Sainte-Anne: ☎ 81 21 31, chambres privées: de 10 h à 21 h tous les jours et dimanches; chambres communes: de 13 h 30 à 15 h 30 et de 19 à 20 h tous les jours et dimanches.

Aides familiales de l'Office familial: ☎ 22 10 14. Aides familiales du Mouvement populaire des familles: ☎ 24 56 35. Aides familiales de la paroisse réformée: ☎ 46 18 45.

Service de soins à domicile: ☎ 22 93 08.

Service de babysitting: ☎ 22 93 08. Aux heures de bureau du lundi au vendredi.

SOS futures mères: ☎ 23 44 00, tous les jours permanence.

Consultations conjugales, square des Places 1: ☎ 22 54 77; mardi et mercredi pour les personnes de langue française. Lundi et jeudi pour les personnes de langues allemande et française de 14 à 17 h.

Centre de planning familial, square des Places 1: ☎ 22 83 22, de préférence sur rendez-vous de 9 à 11 h et de 14 à 17 h; ouvert les lundi, mardi, mercredi et vendredi.

«Parents-Service» à l'écoute des parents, tous les mardis de 9 à 11 h en allemand, de 14 à 16 h en français, au 037-22 61 14. Ecole des parents de Fribourg, case postale 39.

Service d'adoption du Mouvement enfance et foyer: ☎ 22 84 88.

Fondation «Pour la vieillesse - Pro Senectute»: rue St-Pierre 26, du lundi au vendredi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h.

Pro Infirmis. Service social fribourgeois et Ligue fribourgeoise contre le rhumatisme, Pérolles 8: ☎ 037-22 27 47; mercredi de 9 à 12 h, jeudi de 15 à 19 h et sur rendez-vous.

Ligue fribourgeoise contre le cancer: route des Daillettes 1, du lundi au vendr., de 9 à 12 h et de 14 à 17 h. ☎ 037-24 99 20.

Radiophotographie publique: chaque 1er et 3e jeudi du mois, à la route des Daillettes 1, de 9 à 12 h.

Dispensaire antituberculeux: le vendredi de 8 h 30 à 9 h 30, à l'Hôpital cantonal, seulement sur rendez-vous.

Release, centre d'accueil et d'informations pour jeunes, rue des Alpes 30: mercredi et jeudi de 14 à 19 h, vendredi et samedi de 15 à 20 h. ☎ 22 29 01.

A.A. alcooliques anonymes, CP 29, 1701 Fribourg. ☎ 26 14 89.

Villa Myriam: (accueil de la mère et de l'enfant), avenue de Rome 2 ☎ 22 64 24.

Service consultatif des locataires, rue Pierre-Aeby 217: le lundi de 17 à 20 h et le mercredi de 19 à 20 heures.

Consommateur information: bureau fermé durant les vacances; en cas de besoin, ☎ 24 79 96.

Crèche universitaire pour enfants d'étudiants: se renseigner auprès de Pierre Fleiner-Gerster. Le Ridelet 9, 1723 Marly.

Crèche de la paroisse réformée: chemin des Bains 1 ☎ 22 28 44 (pour enfants de toutes confessions).

Office du tourisme et Société de développement de la ville de Fribourg, Grand-Places: ☎ 22 11 56. Location spectacles: ☎ 22 61 85.

Union fribourgeoise du tourisme (UFT), Route-Neuve 8: ☎ 23 33 63.

Piscine du Levant: ouverte du lundi au vendredi de 8 à 22 h; le samedi et le dimanche, de 8 à 20 h.

Piscine du Schenberg: ouverte de 8 à 22 h en semaine et de 8 à 20 h le samedi, le dimanche et jours fériés.

Minigolf: ouvert tous les jours de 13 h à 23 heures.

Aérodrome d'Ecuvillens: ☎ 31 12 14.

Ludothèque (service de prêt de jouets): ouverte mercredi de 15 h 30 à 17 h 30 et samedi de 9 à 11 h, av. Granges-Paccot 3.

+

Le chœur mixte la Cécilienne de Villaraboud

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame
Andréa Oberson
mère de Mme Imelda Mauron
belle-mère de M. Michel Mauron
membres actifs

L'office de sépulture aura lieu en l'église de Vuisternens-devant-Romont, le 11 juillet 1979 à 14 h 30.

17-26619

+

La Caisse Raiffeisen de Sorens

a le regret de faire part du décès de

Madame
Bertha Villos
mère de M. Séraphin Villos
caissier
belle-mère de M. Honoré Romanens
secrétaire
et grand-mère de
M. Jean-Claude Romanens, membre

L'office d'enterrement est célébré ce mardi 10 juillet, à 14 h 30, en l'église de Sorens.

17-122417

+

Le chœur mixte de Progens

a le profond regret de faire part du décès de

Madame
Raymonde Cosandier
née Gillard
sœur de M. Jean-Claude Gillard
dévot directeur
et belle-sœur de Mme Anny Gillard
dévot membre actif

L'ensevelissement a eu lieu à Botterens, le lundi 9 juillet 1979.

17-122422

+

La Commission scolaire et le Corps enseignant du cercle Le Crêt - Grattavache Progens - Les Escasseys

ont la douleur de faire part du décès de

Madame
Raymonde Cosandier-Gillard
sœur de M. Jean-Claude Gillard
dévot instituteur à Progens

17-26609

+

La Société des cafetiers restaurateurs et hôteliers de la ville de Fribourg

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Hans Walter Maeder
père de M. Hans Maeder
membre de la société

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-26608

Tir

Billens-Hennens Concours des 40 ans

Le tir organisé par la Société de tir de Billens-Hennens, disputé à la Montagne de Lussy, à l'occasion du 40e anniversaire de la société a été très bien fréquenté. Le classement des groupes est le suivant: 1. Flamatt, 185 p. (gagne le challenge du parrain et de la marraine du fanion de la Société de tir de Billens-Hennens) - 2. Châtel-St-Denis I, 184 p. (gagne le challenge de la famille Majeux, à Vuisternens-en-Ogoz) - 3. Romont I, 182 p. (gagne le challenge de la commune de Hennens) - 4. Romont (petit calibre), 178 p. - 5. Villaz-St-Pierre, 177 p. - 6. Ursy, 177 p. - 7. Prez-vers-Siviriez, 177 p. etc.

Meilleurs résultats individuels: 40 p.: Jean Richo, Châtel-St-Denis, Auguste Rémy, Romont; 39 p.: Werner Beyeler, Flamatt, René Fischer, Villaz-St-Pierre, Georges Schorderet, Mézières; 38 p.: Norbert Gillon, Billens, Louis Girard, Billens, Michel Girard, Billens, Martin Jakober, Flamatt, Jean-Marie Margueron, Mézières, Alexis Piloud, Châtel-St-Denis, Edouard Reinhard, Middel, Louis Rolle, Villaz-St-Pierre, Albert Schmutz, Romont, Daniel Surdez, Châtel-St-Denis, etc. (lm)

Challenge Parimbot

Seize sociétés de tir de la Glâne, de la Veveyse et de Palézieux dans le canton de Vaud, organisent chaque année, à tour de rôle, le «Challenge Parimbot». Le tir 1979 a été confié, cette année à la Société de tir de Billens-Hennens et la compétition à laquelle 235 tireurs ont pris part s'est disputée à la Montagne de Lussy. Il a été délivré 73 mentions. Le classement des sociétés de tir est le suivant: 1. Palézieux, 42.285 p. - 2. Le Crêt, 42.128 p. - 3. Romont, 41.375 p. - 4. Ursy, 41.000 p. - 5. Prez-vers-Siviriez, 40.916 p. - 6. Porsel, 40.454 p. - 7. Billens-Hennens, 39.227 p. - 8. Promasens, 39.200 p. - 9. Villaz-St-Pierre, 38.833 p. etc.

Dans les résultats individuels, il y a lieu de noter que le titre de roi du tir a été remporté par Claude Jaquier de Romont avec 47 p. alors que le titre de roi du tir des jeunes tireurs était attribué à Hubert Magne d'Ursy avec 44 p. Autres meilleurs résultats: 46 p.: Maurice Ducrest, Promasens, André Genoud, Châtel-St-Denis, Jean-Marie Tâche, Le Crêt; 45 p.: Roger Demierre, Montet, Daniel Devaud, Porsel, Félix Gachoud, Attalens, Yvan Oberson, Ursy, Auguste Rémy, Romont, Marcel Schrago, Middel; 44 p.: Jean-Marie Crausaz, Villaz-St-Pierre, Philippe Dévaud, Porsel, Raymond Jaquet, Romont Hubert Magne, Ursy, Augustin Pittet, Promasens, Bernard Ropraz, Prez-vers-Siviriez, Michel Toffel, Middel, etc. (lm)

Petit calibre FINALE CANTONALE DE GROUPES

Le championnat de groupes du tir au petit calibre vient de se terminer et le classement suivant a été établi: 1. Alterswil I, 479 points; 2. Chavannes-les-Forts, 476; 3. Broc, 465; 4. Bulle I; 5. Chavannes-les-Forts III; 6. La Combar; 7. Bulle II; 8. Chavannes-les-Forts II; 9. Fribourg; 10. La Roche; 11. Alterswil II; 12. Albeuve.

Pour les meilleurs résultats individuels, citons: 1. Kuno Bertschy, Alterswil, 294 points; 2. Roger Demierre, Chavannes-les-Forts, 291; 3. Paul Tornare, Broc, 290; 4. Claude Jaquier, Chavannes-les-Forts, 288; 5. ex aequo: Gilbert Wolhauser, Alterswil; Raymond Jaquet, Chavannes-les-Forts; Hermann Rossier, Alterswil, tous avec 287 points. (lm)

Un tir d'amitié Vaud - Fribourg

Le 30e tir d'amitié, qui réunit les sections de Wallenried, Villarepos, Donatyre et Avenches, s'est déroulé au stand d'Avenches, 128 tireurs ont participé à cette compétition amicale. Dimanche soir, M. Pierre Marchetti, président de la société organisatrice, a félicité les tireurs de leur participation et M. Eric Schwab, de Donatyre, au nom du comité d'organisation, a donné connaissance du palmarès:

1. Donatyre, 86.470 p., gagne le challenge Wuthrich - 2. Avenches, 86.123 p. 3. Villarepos, 85.561 p. 4. Wallenried, 84.771 p.

Résultats individuels:

1. Willy Lorétan, Wallenried, 94 p. - 2. Eric Iseli, Donatyre, 91 p. - 3. Hans-Peter Etter, Villarepos, 89 p.

Treize tireurs ont obtenu la distinction, tandis que le challenge Schuway était attribué au roi du tir, Willy Lorétan, de Wallenried. Eric Iseli, Frederic Dessonnaz, Hans-Peter Etter et Willy Lorétan ont reçu les quatre gobelets en étain attribués à un tireur par section. Eric Iseli a encore reçu le gobelet attribué au premier jeune tireur. (p)

Boîte aux lettres

Technicum Elèves mécontents

Monsieur le rédacteur,

Après trois ans d'étude passés au Technicum de Fribourg, les élèves diplômés de la section d'architecture tiennent à communiquer publiquement leur mécontentement.

Bien qu'adultes et ayant librement choisi d'entreprendre la formation d'architecte, nous avons été considérés par la direction, du début à la fin des études, comme des enfants irresponsables placés au pensionnat par leurs parents.

L'absence de dialogue entre la direction et les élèves affecte également les relations entre élèves et professeurs. Il n'est pas étonnant que dans cette ambiance, la qualité des cours en souffre fortement.

Les professeurs des branches professionnelles ne maintiennent pratiquement pas de contact entre eux, ce qui provoque un enseignement diffus, fractionné et parfois médiocre et inutile.

Nous savons qu'une commission composée d'architectes et du directeur de l'école a été mise sur pied afin de réorganiser la section d'architecture. Nous proposons que cette commission soit également formée d'au moins un représentant des élèves de chaque classe. Mais au préalable, il faut que la direction reconnaisse les élèves comme des adultes capables d'apporter des propositions pour la réorganisation de la section. Dans ces conditions, nous pensons qu'il sera possible de former une section d'architecture qui dispensera un bon enseignement.

(Signé par 9 élèves)

Désirs de bordiers

Monsieur le rédacteur,

Le désir de chaque bordier, en ce 20e siècle, doit être certainement de se trouver à l'écart de la circulation, surtout la nuit puisque aucun contrôle de tapage nocturne motorisé n'existe. Que certains soient privilégiés, comme le relève M. F.R. dans La Liberté du 4 crt, c'est inévitable, sinon toujours justifié, mais ce n'est en tout cas pas le cas, par exemple, des bordiers du chemin Sainte-Agnès, tranquille impasse qu'on a transformée, à défaut de trouver à temps une solution valable actuellement réalisable, en un chemin de transit à la circulation infernalement bruyante. Et pour bien asseoir cette situation intenable, on a dernièrement baptisé cette artère «route» par la pose d'une belle plaque indicatrice: route de Sainte-Agnès. Il aurait mieux valu la nommer «route infernale».

Ce changement d'appellation doit sans doute justifier le passage d'un trafic encore plus intense dans les années à venir, c'est-à-dire dès la construction du «pont de la Torche»: belle perspective pour le quartier résidentiel de Jura-Miséricorde qui devra alors digérer un trafic étouffant pour lequel rien n'a été prévu. Et si les projets publiés par «Pro Fribourg» devaient se réaliser, on sacrifierait, en plus, la reposante et belle zone de verdure qu'on a édifiée, à grands frais, de chaque côté du «chemin de Sainte-Agnès» pour en faire une route de transit à grand trafic.

P.C.

Baie d'Ostende Etonnement

Monsieur le rédacteur,

Suite à votre article du 27 juin 1979, je vous fais part de mon étonnement par les dimensions de l'affaire dite «de la baie d'Ostende».

En effet, parce que la commune a aménagé un endroit (où ne poussait que de la mauve herbe) en semant du gazon, plantant des arbres et en déversant quelques camions de sable, des écologistes en mal de publicité, principalement de Neuchâtel, Berne et Vaud, se précipitent pour crier au scandale. Il serait intéressant de mener ces messieurs neuchâtelois sur leur rive et leur montrer ce qu'ils en ont fait. Quant aux Bernois, le fait qu'il envahissent nos campings est assez significatif.

Il est également intéressant de constater qu'à Portolban, on est en train de raser des milliers de mètres carrés de roseaux pour faire: batellerie, parc, place de sport, etc. Mais là, personne ne dit rien; ce qui est normal, quand il est question de millions.

Je conclurai en soulignant que la commune a effectué ces travaux dans le but d'embellir notre rive et non de la saccager, et qu'elle est pleinement consciente ainsi que la population de Gletterens de l'importance de sauvegarder la baie d'Ostende, mais elle doit pouvoir développer son centre touristique comme l'a très bien relevé M. Masset.

Gérald Dubey

Les textes publiés sous cette rubrique ne reflètent pas forcément l'avis de la rédaction.

G 4/20

Les offres du Marché du Meuble

sont imbattables!

Tous des modèles neufs. Rien de démodé; pas de soi-disant «prix de fabrique» incontrôlables, mais des prix à l'emporter imbattables!

Par exemple:

Studio 214.749. Décor pin vert/pin naturel clair. Armoire, élément-secrétaire avec casier à disques, lit 90/190 cm, table de chevet. Les 4 pièces au prix incroyable de **seul. 297.-**

Meuble-paroi 221.514. qualité suisse! Chêne véritable/décor chêne, ton rustique; largeur: 227 cm. Bar éclairé, vitrine, tiroir et charnières de bois décoratives.

Au **„Marché du Meuble“ seul. 890.-**

Chambre à coucher 213.537. Structure acajou foncé, faces frêne crème. Armoire à 5 portes, 250 cm; lit double 2 x 95/200 cm. Entourage comprenant table de chevet et commode à miroir: une nouvelle solution pour gagner de la place. Prix **seul. 790.-**

„Marché du Meuble“ seul. **790.-**

Salon rembourré 37.512 K. Tissu nappé brun à rayures multicolores; accoudoirs en similicuir brun lavable; roulettes chromées. Canapé-lit avec coffre à literie. Ensemble complet pour **seul. 540.-**

Modèles exclusifs pour toute la Suisse

Toujours un immense choix d'offres à très bas prix

Important!

Malgré des prix à l'emporter imbattables: garantie contractuelle et service après-vente. Acompte selon entente. Sur désir: solde jusqu'à 90 jours (livraison à domicile pour un modeste supplément), ou crédit direct avantageux jusqu'à 30 mois; simple, discret, sans risque. o Essence gratuite/remboursement de billet CFF et de car postal pour tout achat dépassant Fr. 500.-

Marché du Meuble

Pfister Meubles

AVRY-CENTRE

à 7 km de Fribourg, sortie de l'autoroute Matran. 1400 m
Tél. 037 - 30 91 31
Ouvert: lundi 13.30-20 h, mardi à vendredi 9-20 h, samedi 8-17 h

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES de divers mobiliers

Vendredi 13 juillet 1979 dès 14 heures, à la salle des ventes, Maison de Justice, rue des Chanoines 127, à Fribourg, l'office vendra les biens suivants au plus offrant:

1 table à rallonge avec 4 chaises, 4 armoires, 4 lits en fer, 1 lit avec entourage, 2 tables de salon, 1 grand vaisselier, 1 bureau, 3 bibliothèques en tubes, 2 fauteuils, 1 établi, 1 vélomoteur, 1 perceuse Scintilla, 1 TV Philips, 1 radio - tourne-disques stéréo, 1 projecteur Eumig, 1 caméra Agfa, 1 appareil de photo Yashita, 1 pendule, 1 machine à écrire, 1 tableau, 1 lot de livres, 1 lot d'habits et divers.

Office cantonal des faillites, Fribourg

17-1620

Nous cherchons

CONCIERGE

pour immeuble locatif à Guin.

Appartement 3 1/2 ou 4 1/2 pièces à disposition.

Date d'entrée: 1er octobre 1979.

Pour tous renseignements, s'adresser à:

17-1611

WECK, AEBY & CIE S.A.

AGENCE IMMOBILIERE 91, RUE DE LAUSANNE 1701 FRIBOURG TEL. 037/22 63 41

OCCASIONS SURES

- FIAT 127 Sport 1978
- FIAT 128 1100 1974
- FIAT 128 CL 1300, 1977
- FIAT 124 ST 1973
- FIAT Ritmo 75 CL 1979
- FIAT 131 1600 TC 1978
- FIAT 132 2000 GLS, aut. 1978
- MERCEDES 280 1976
- MERCEDES 280 S, 1977
- MERCEDES 250 1970
- MERCEDES 450 SE, 1977
- MINI Innocent 120, 1975
- SIMCA 1308 GT 1976
- OPEL Commodore 1974
- FORD Fiesta 1.1 L, 1977
- TOYOTA Corolla SR 1600 coupé 1976

Toutes ces voitures sont expertisées et vendues avec une garantie totale

Garage SPICHER & Cie SA Fribourg

Rte de la Glâne 39-41
☎ (037) 24 24 01
Hors heures bureau:
☎ (037) 46 59 10
17-617

A VENDRE OPEL 1900 S

blanche, mod. 72, 105 000 km belle voiture, expertisée Fr. 2500.-
☎ 021-29 70 29
17-302494

A vendre Peugeot 104 GL

5 portes, verte, mod. 1977, 20 000 km, en très bon état.
☎ 037-22 39 48 interne 25
ou 037-36 11 51 soir
17-1700

OCCASIONS SURES

- de votre agence Fiat
- FIAT 126 1973, 40 000 km, 2 portes, blanche
 - FIAT 127 1978, 25 000 km, jaune
 - FIAT 128 1976, 41 000 km, jaune
 - FIAT 128 CL 1977, 13 000 km, verte, avec radio
 - FIAT 128 Rally 1975, 40 000 km, 2 portes, blanche
 - FIAT 128 SS 1977, 48 000 km, rouge
 - FIAT 131 1300 Spécial 1977, 58 000 km, jaune
 - FIAT 132 1600 1975, 62 000 km, argent mét.
 - FIAT 132 GLS automatique avec radio et cassettes
 - MORRIS Marina 1300 S coupé 1974, 59 000 km, 2 portes, blanche avec radio
 - RENAULT 12 TL 1974, 60 000 km, orange

Tous les modèles en très bon état, contrôlés, avantageux.

Marcel Boschung SA Dép. automobiles ☎ (037) 36 01 01
17-1701

A vendre 1 OPEL Manta 1900 SR

expertisée, en bon état, prix à discuter.
☎ 037-45 11 22
17-26589

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise industrielle (métallurgie) occupant environ 200 personnes cherche

DIRECTEUR

pour remplacer titulaire atteint par la limite d'âge.

Mission:

Assurer la direction et la gestion de l'entreprise.

Formation et qualités:

— formation technique, commerciale ou administrative, avec expérience de la conduite des affaires

— sens du contact avec la clientèle et le personnel, aptitudes à motiver des collaborateurs par des méthodes modernes et dynamiques;

— connaissance des langues française et allemande.

Age: 35 à 50 ans.

Entrée en fonction:

début 1980 ou date à convenir.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et références sous chiffre 17-26542 à Publicitas AG, 3001 Berne.

Droguerie-parfumerie de la place cherche

APPRENTIE VENDEUSE

en parfumerie

S'adresser à:

Droguerie

Parfumerie Principale

R. Spring

Pérolles 18a (en face du cinéma Corso) Fribourg

☎ 22 11 10 — 22 71 43

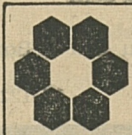
17-453

NOUS CHERCHONS pour entrée de suite

VENDEUSES

pour nos rayons de parfumerie et articles de toilettes ainsi que pour articles messieurs.

Faire offres au



AU LOUVRE
Murten/Morat

☎ 037-71 26 72

17-1513

A vendre matériel

petite station de pompage

comprenant une pompe Bieri, mot. 4 CV, 1 cloche 500 l avec automatisme 1 gonfleur, 1 tableau électrique métallique 1 radiateur avec thermostat, le tout en parfait état.

Ecrire sous chiffre P 17-302 505 à Publicitas SA 1701 Fribourg.

A vendre faute d'emploi une ancienne

machine à coudre

Helvetia. Même adresse Je fais le ramassage des pivoles sur commande.
☎ 037-30 18 35
17-302508

A vendre 1 OPEL Manta 1900 SR

expertisée, en bon état, prix à discuter.
☎ 037-45 11 22
17-26589

A vendre

DYANE 6

beige, 1975, 72 000 km, expertisée le 30.5.79

☎ 037-61 49 79

17-2603

A vendre

AUDI 80 LS

1974, soignée, expertisée, facilités de paiement Fr. 5500.-
Garage André Chauvy 1776 Montagny-Ville ☎ 037-61 46 64
17-2534

A vendre cause de départ

CITROEN GS Pallas

mod. 78, 80 000 km, brun avec toit ouvrant, expert. Fr. 8000.-
☎ 037-81 21 51 int. 48
ou 037-31 18 19
17-302511

Nous recherchons

employée de bureau sachant l'allemand

ainsi que, pour une durée de quatre mois

mécanicien auto

Wir suchen auch

Sekretärinnen deutscher Muttersprache

Faire offres à INTERSERVICE Case postale 43 1701 FRIBOURG

17-1413-

temporis

engage de suite

10 manœuvres

(permis B accepté)

91, rue de Lausanne - Fribourg

☎ 037 / 22 23 26

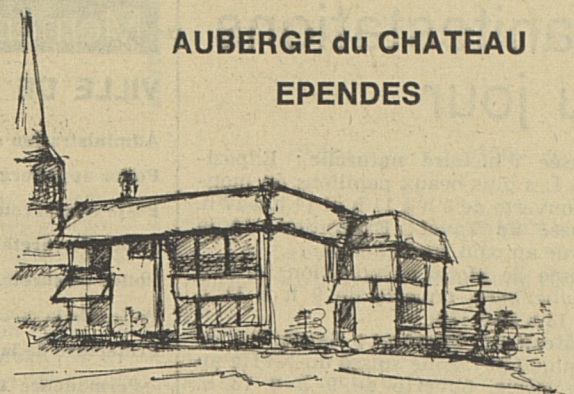
Maurice Colliard Châtel-St-Denis ☎ (021) 56 70 33 engage

1 chauffeur livreur

tout de suite ou date à convenir. Faire offre écrite.

17-26534

AUBERGE du CHATEAU EPEDES



engage de suite ou à convenir fille de buffet et sommelière

Ambiance agréable dans nouvelle auberge de campagne. Bon gain assuré.

Veuillez prendre rendez-vous au:
☎ 037 - 33 28 34

17-2358

M NEUCHÂTEL - FRIBOURG

cherche pour le restaurant de son MMM AVRY-CENTRE cuisinier

vendeuse au rayon traiteur

Nous offrons:

- place stable
- semaine de 43 heures (heures d'ouverture de magasin, dimanche fermé)
- nombreux avantages sociaux.

28-92

M-PARTICIPATION

Remise d'un titre de Fr. 2500.- qui donne droit à un dividende annuel, basé sur le chiffre d'affaires.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHÂTEL service du personnel, tél. 038 35 11 11, int. 241, case postale 228, 2002 NEUCHÂTEL.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

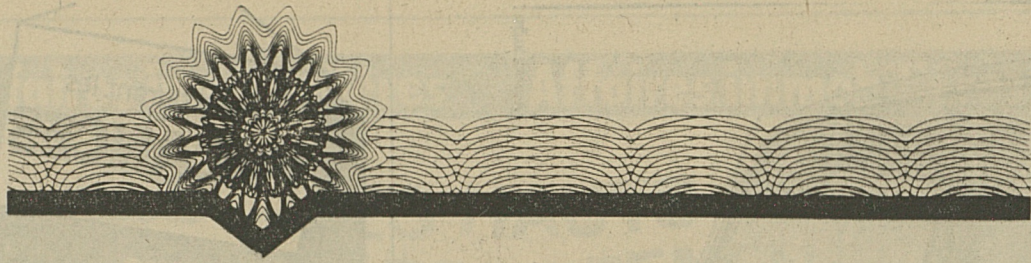
ideal job Pour des postes fixes nous recherchons des **ouvriers d'usine** Entrée tout de suite ou à convenir. Pérolles 2 — 1700 Fribourg ☎ 037-22 50 13

ideal job Pour des emplois stables, nous recherchons des **MONTEURS-ELECTRICIENS** Entrée tout de suite ou à convenir. Pérolles 2 — 1700 Fribourg ☎ 037-22 50 13

ideal job Nous recherchons **SERRURIERS-SERRURCIERS-CONSTRUCTEURS** Entrée tout de suite ou à convenir. Pérolles 2 — 1700 Fribourg ☎ 037-22 50 13

Tea-Room demande **gentille JEUNE FILLE** propre et honnête pour date à convenir. Se présenter au **Tea-Room DOMINO** Pérolles 33 - 1700 Fribourg ☎ (037) 22 48 07
17-584

Les Tuileries-Briquetteries **MORANDI FRERES SA** cherchent pour leur usine de Corcelles/Payerne **CRAUFFEURS DE CAMIONS** Faire offres au bureau technique de l'entreprise. ☎ (037) 61 43 43
17-1545



Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A., Genève

4 1/2 %

Emprunt 1979-89 de Fr. 25000000

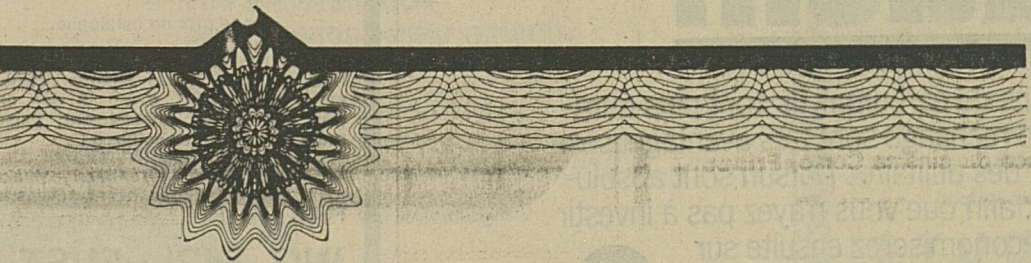
Le produit de l'emprunt est destiné à la conversion ou au remboursement de l'emprunt 4 3/4% 1964-79 de Fr. 18 000 000, échéant le 1^{er} août 1979 et au financement des activités commerciales et industrielles du groupe en Suisse et à l'étranger.

- Titres: Obligations au porteur de Fr. 1000, Fr. 5000 et de Fr. 100000 nominal.
- Coupons: Coupons annuels au 1^{er} août.
- Durée: 10 ans au maximum; remboursement anticipé possible pour la société après 8 ans au pair.
- Prix d'émission: 100%
- Conversion: Les porteurs d'obligations de l'emprunt 4 3/4% 1964-79 SSIH, ont la faculté de convertir leurs titres en obligations du nouvel emprunt. Les obligations destinées à la conversion sont à remettre sans coupons. Il y a également une souscription contre espèces.
- Période de souscription: du 10 au 16 juillet 1979 à midi.
- Libération: au 1^{er} août 1979.
- Cotation: aux bourses de Zurich, Bâle et Genève.
- Noméros de valeur: Emprunt 4 3/4% 1964-79 124.800
Emprunt 4 1/2% 1979-89 124.803

Les demandes de conversion et les souscriptions contre espèces sont reçues sans frais par les banques sousmentionnées aux guichets en Suisse, où les prospectus, les bulletins de conversion et de souscription sont à disposition des intéressés.

Union de Banques Suisses

- Société de Banque Suisse
- Banque Populaire Suisse
- Banque Cantonale de Berne
- Crédit Suisse
- Banque Leu SA
- Banque Cantonale Neuchâteloise



LOSINGER

Nous cherchons **TECHNICIEN OU CHEF DE CHANTIER**

pour génie civil et route

Expérience souhaitée.
Date d'entrée début août 1979.

Prière faire offres à **Losinger Fribourg SA, Beaumont 6, 1701 Fribourg**
☎ 037-24 90 96

17-1529

Entreprise de génie civil, béton armé, maçonnerie, (rayon d'activité: canton de Neuchâtel)

cherche

JEUNE INGENIEUR ETS

de préférence avec formation bâtiment
3-4 années d'expérience
connaissance de l'allemand souhaitée.

Ambiance de travail agréable.
Avantages sociaux.

Faire offres avec prétentions à:

BIERI & GRISONI SA
Bd des Eplatures 13
2304 La Chaux-de-Fonds

ou av. des Alpes 125
2000 Neuchâtel

28-12225

JONGERIUS

Entreprise internationale de l'industrie chimique et de l'alimentation

cherche de suite ou à convenir

jeune

DESSINATEUR SUR MACHINES

pour travaux de dessin de tout genre, soit:

- dessin technique
- travaux de développement
- achat des pièces complémentaires
- surveillance des délais

Nous offrons:

- bon salaire
- avantages sociaux modernes
- ambiance de travail agréable.

Veuillez envoyer vos offres manuscrites au service du personnel de la **JONGERIUS MASCHINEN AG — 3186 Guin**

17-26579

A vendre aux Pléiades s/Bionay par suite de succession, très

BEAU CHALET

de 7-8 pièces, tout confort, à l'état de neuf. Entièrement meublé. Convientrait pour 2 familles.

Prix très favorable. Ecrire sous chiffre 800 282 à **Publicitas SA, 1800 Vevey.**

Home-école **PRE-FLEURI Villars-Chesières** cherche

JEUNES FILLES

pour aider au ménage et s'occuper d'enfants.

☎ 025-35 23 48

A vendre

répondeur automatique

de téléphone. Toutes marques.

KATEL AG

2560 Nidau-Bienne
☎ (032) 51 94 94
80-52019

A vendre sur la Riviera vaudoise, centre-ville

SALON DE COIFFURE MODERNE

8 places dames +1 place messieurs. Excellente affaire. Prix modéré.

Ecrire à: **Poste restante 15-37 1820 Montreux 1**

A VENDRE

TV couleur Philips

multinormes, transistorisés, grand écran, 6 mois de garantie, Fr. 450.—.

TV couleur neuve

grand écran, bas prix. ☎ 037-64 17 89 17-302458

A VENDRE

OPEL BLITZ 2,5L permis A basculant 3 côtés complètement révisé expertisé garantie complète.

OPEL BLITZ pont alu 4 M permis A complètement révisé expertisé garantie complète.

Centre véhicules utilitaires B. BUSSY 1024 Ecublens ☎ 021 - 35 68 25 140 148 518

DÉTECTIVE

autorisé **RAOUL DUPOUT** Lausanne Martigny 5 ☎ 021 / 22 41 22-67

ACTUEL Occasions AMAG sélectionnées avec garantie à 100% pour ceux qui décident vite.

- VW Golf GTI, 77-78
- VW Golf GLS, 77-79
- VW Golf LS, 75-76
- VW Golf GL, 77-78
- VW Golf L, 75-76
- VW Derby GLS, 78
- VW Polo L + LS, 78
- VW Scirocco GTI, 77
- VW Passat TS, 74
- VW Passat Variant, 75-77
- VW Passat L + LS, 74-78
- VW K 70, 73-74
- Audi 80 L, 74-77
- Audi 80 LS-4, Aut., 79
- Audi 80 GLS-4, 78
- Audi 100 GLS-4, 78
- Audi 100 GL-5-E, 77-78
- Porsche 924 + 928, 76-78
- ...et beaucoup d'autres

06-1497



Nouvelle Route de Berne
Tél. 032/25 13 13

COMMISSION ROMANDE DE RADIO-TV EDUCATIVE

Poste au concours

Par suite de la démission du titulaire, la Commission romande de radio et TV éducatives

met au concours le poste de

DÉLÉGUÉ PÉDAGOGIQUE

aux émissions de la radio éducative de la radio-télévision suisse romande. Le (la) candidat(e) doit être au bénéfice d'une formation complète d'enseignant (e) et de quelques années de pratique. Il doit s'intéresser particulièrement aux moyens de communications (presse, radio, télévision) ainsi qu'aux moyens audio-visuels. Lieu de travail: Genève. Entrée en fonction: dès que possible. Délai d'inscription des candidatures: 20 septembre 1979.

Les candidats prêts et décidés à assumer toutes les responsabilités de cette fonction sont priés de faire leurs offres accompagnées d'un curriculum vitae au **Secrétariat à la Coopération scolaire romande, Couvaloup 13, Lausanne, ☎ (021) 22 84 59.** Cahier des charges et renseignements à la même adresse.

22-47235

Voitures de démonstration avec garantie d'usine:

OPEL Ascona 2000 Spécial

4 portes, juin 79, 6500 km, rouge anglais, Prix de catalogue Fr. 14 000.— prix de vente Fr. 12 200.—

OPEL Manta 2000 Spécial

orange brillé, 9000 km, prix de catalogue Fr. 14 750.—, prix de vente Fr. 12 100.—

OPEL Rekord 20 S Caravan

5 portes, jaune ambre, 9000 km, prix de catalogue Fr. 17 580.—, prix de vente Fr. 14 900.—

Véhicules utilitaires BEDFORD CF

avec pont en alliage léger, charge utile 1850 kg, 400 km, prix de catalogue Fr. 25 900.—, prix de vente Fr. 21 900.—

Echange et crédit possibles.

Klopstein Laupen - OPEL CENTE, ☎ (031) 94 74 44

Ouvert le samedi toute la journée.

05-3429

Gesucht ein der Schule entlassenes

Kinder mädchen

in junge aufgeschlossene Familie mit einem 2 1/2 jährigen Kind (Haushalt) in den Kanton Thurgau.

Familie R. Koschek, ☎ (054) 3 47 37 (8 00 - 10 00 Uhr). 41-22566

Directives concernant la collaboration avec nos annonceurs

Prestations de services supplémentaires

Les services (par exemple matériel d'impression, maquettes, modèles de texte, traductions, etc.) allant au-delà des prestations normales (par exemple plans de distribution simples, devis de frais, etc.) seront facturés au tarif en usage dans la branche.

Extrait des conditions générales de l'AASP en relations avec des annonceurs.

Le texte intégral peut être obtenu auprès des guichets de réception d'annonces.

De l'argent comptant immédiat
Indiquez vous-même combien vous voulez rembourser par mois!

p. ex. pour Fr. 5'000.— notre mensualité minimale se monte à Fr. 114.— seulement pour une durée de 60 mois. Mensualité maximum Fr. 449.35 pour une durée de 12 mois. Vous pouvez aussi choisir un montant quelconque compris entre les deux indiqués ci-dessus!

Assurance pour solde de dette avec triple protection contre les risques comprise: libération du paiement des mensualités, 1. en cas de maladie/accident, 2. en cas d'invalidité, 3. paiement du solde de la dette en cas de décès.

Paiement intégral du montant de crédit désiré garanti sans aucune déduction, sans frais supplémentaires!

Bien entendu discrétion absolue!

Nous garantissons: attitude compréhensive en cas de situation difficile involontaire.



Herzog BSR

Remplir, détacher, expédier à l'adresse ci-dessous!

OUI, je désire un crédit de **Mensualité désirée** **env. Fr.**

Nom

Prénom

Rue/no

N.P./lieu

Né(e) le État civil

Profession

Employeur

Salaires mensuel Fr. Revenu de l'épouse Fr.

Date

Signature

Banque Rohner

1211 Genève 1, Rue du Rhône 68, Tél. 022/28 07 55

N'attendez pas le dernier moment pour apporter vos annonces

Le Datsun E20 «Window Van»: Fr. 17550.-
(avec fenêtres). Dans sa version «voiture», il offre de la place pour 25 enfants, 6 ou 9 places pour adultes. En version fourgonnette, il a une capacité de 1150 kg ainsi que 3 à 6 personnes avec le confort d'une limousine. 1982 cmc; 75 CV à 4400 t/min.; 120 km/h; rayon de braquage: 5,5 m.



AGENCE KUBR

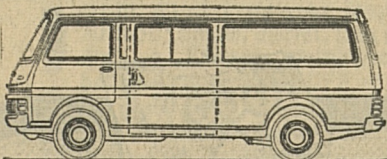
Moins de frais d'exploitation!

Alors que partout les frais généraux sont à la hausse, Datsun met entre vos mains le moyen de transport capable de réduire vos frais d'exploitation.

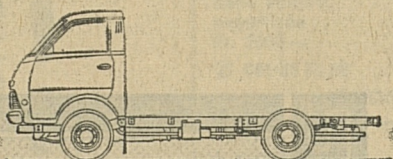
La technologie à laquelle Datsun fait appel pour développer et produire ses utilitaires n'a qu'un but: l'économie d'exploitation. Ses véhicules exigent moins d'entretien, moins

de réparations et moins de carburant. Ils sont plus durables et leurs pièces de rechange sont très avantageuses.

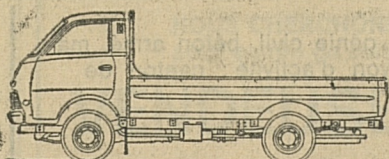
Malgré cela, les prix des utilitaires Datsun sont absolument concurrentiels... afin que vous n'ayez pas à investir d'abord ce que vous économiserez ensuite sur les frais d'exploitation!



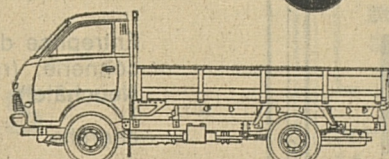
Le Datsun E20 «Blind Van»: Fr. 16850.-
(sans fenêtres). 1982 cmc; 75 CV à 4400 t/min.; 120 km/h; rayon de braquage: 5,5 m; charge utile 1190 kg; volume de chargement: longueur 3045 mm, largeur 1520 mm, hauteur 1315 mm. Porte arrière; porte latérale à glissière; radio. Autorisé pour le transport occasionnel de personnes, avec 3, 6 ou 16 places.



Datsun «Homer», chassis-cabine: Fr. 15990.-
Cat. A; 1982 cmc; 75 CV à 4400 t/min.; charge utile 1940 kg; poids total admis 3120 kg; longueur 4600 mm, largeur 1690 mm; 3 places; radio.



Datsun «Homer Low Deck»: Fr. 16650.-
Cat. A; 1982 cmc; 75 CV à 4400 t/min.; charge utile 1760 kg; pont: 3115 x 1600 mm. Hauteur du pont: 750 mm.



Datsun «Homer High Deck»: Fr. 16950.-
Cat. A; 1982 cmc; 75 CV à 4400 t/min.; charge utile 1700 kg; pont: 3110 x 1590 mm. Hauteur du pont: 930 mm.

DATSUN Véhicules utilitaires

Datsun (Suisse) SA, 8902 Urdorf, Tel. 01/734 2811

Genève: Datsun Cornavin, rue de Lausanne 20 — Genève: Garage de Vermont, W. Dugrandpraz — Crisler: ALFAG SA, 9, rue de Morges — Brig/Glis: Garage Sport, W. Seematter — Conthey: Garage Edelweiss, S. Weiss — La Chaux-de-Fonds: Garage-Carrosserie de l'Est, Visinand et Asticher — Massongex: Albert Morisod — Neuchâtel: City Garage, Rolf Blaser — Nuvilly: SOVAUTO Lambert SA — Slon: Garage Théler — Yverdon: Garage Lodari SA — Bulle: Garage Moderne SA — Chardonne: Garage de Bugnon, G. Amstein — Fribourg: Garage Fredy Hänni SA — Lausanne: Garage de Montchoisi SA, avenue de Montchoisi 49 — L'Isle: Auto-Garage J.-D. Chapuis — Nyon: Garage de la Ruche, R. Pinel — Posieux: R. Gevisier. 44-5504



Bern
Basel
Domdidier
Geneve
Lausanne

Rümlang
Rupperswil
Wiler
Zürich

Für das Sekretariat des Bereiches Verkauf/Marketing/Anwendung der CARBAGAS suchen wir eine

kaufm. Mitarbeiterin

Zur Erledigung der vielseitigen Arbeiten (Offerten, Bestellungen, Dokumentationen, Telefon, allg. Sekretariatsarbeiten) ist eine kaufm. Grundausbildung nicht unbedingt erforderlich. Wir setzen jedoch voraus, dass Sie sauber und rationell maschinenschreiben können. Französischkenntnisse sind von Vorteil.

Haben Sie Ihr Portrait erkannt? Das wäre dann ein guter Grund für Sie, sich mit uns in Verbindung zu setzen. Ihre Bewerbungsunterlagen erreichen uns an nachstehender Adresse. Selbstverständlich stehen wir Ihnen auch für telefonische Auskünfte gerne zur Verfügung.

Personalabteilung der CARBA-GRUPPE, Waldeggstrasse 38, 3097 Liebfeld-Bern, ☎ 031-53 22 22.

05-1004

A louer ou à vendre pour tout de suite ou date à convenir

PROPRIETE

à proximité du lac de Morat. Superbe vue sur le lac et les montagnes. Tout confort, 1 grande salle de séjour avec cheminée, 1 salle à manger, deux chambres à coucher, deux chambres d'enfants, cuisine moderne, salle de bains, WC, douche.

Grande terrasse couverte. Au sous-sol grande pièce à bricoler, garage, réduit. Jardin, verger.

Autres renseignements sous chiffre T 306575 à Publicitas, 3001 Berne.

A louer à Avenches pour tout de suite

LOGEMENT DE 3 1/2 pièces

à Fr. 359.-

Pour le 1er octobre:

LOGEMENT DE 2 1/2 pièces

à Fr. 273.-

S'adresser au tél. (037) 75 19 58

(M. J.-L. Liniger) ou à la gérance



05-13058

Le développement dynamique de nos affaires en Suisse romande nous permet d'engager

UN CHEF DE VENTE

supplémentaire.

Après une introduction, vous commandez votre team. Vous devriez disposer d'une certaine expérience de la vente et du commandement de collaborateurs. Agé de 28-40 ans environ, vous avez le contact facile et la diplomatie nécessaire pour l'animation continue de votre équipe.

Si cette chance exceptionnelle vous tente, prenez contact avec nous par téléphone. ☎ 021-37 32 32.

22-3627

des cheveux...
...merveilleusement
soyeux



**Permanentes
toutes formes
pour dames et messieurs
au prix économique de
Fr. 47.50**

Contre remise de cette annonce vous recevez en cadeau la lotion Ryf pour les mains et le corps d'une valeur de

Fr. 15.- gratuitement

Fribourg, 26, rue du St-Pierre
037 22 40 80

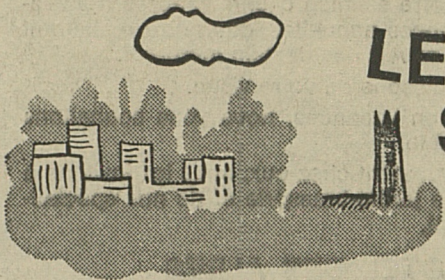
Genève, Montreux, Bienne

Veillez nous apporter
cette annonce.

Toujours au courant
en tout lieu,
en tout temps

Avec **LA LIBERTÉ**
Le quotidien matinal

Affaires immobilières Affaires immobilières Affaires immobilières Affaires immobilières



LES HAUTS DE SCHIFFENEN

A LOUER
pour de suite ou date à convenir
MAGNIFIQUES APPARTEMENTS

de 3 1/2 pièces + cuisine
APPARTEMENT de 4 1/2 pièces attique
— isolation parfaite
— vue splendide
— place de jeux

Pour location et renseignements :
S.S.G.I. J. Ed. KRAMER SA
Place de la Gare 8 - FRIBOURG
☎ (037) 22 64 31

17-1706

A louer au Schoenberg
Av. Jean-Marie-Musy 20-24 30-34
MAGNIFIQUES APPARTEMENTS
de 4 1/2 pièces-cuisine

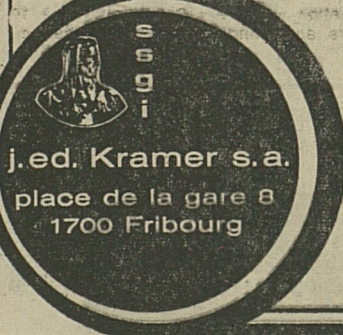
- pièces spacieuses
- isolation parfaite
- vue panoramique
- place de jeux pour enfants
- école enfantine
- situation tranquille

Loyer dès Fr. 512.—
+ charges

Entrée de suite ou à convenir.

17-1706

☎ 037/22 64 31



J. ed. Kramer s.a.
place de la gare 8
1700 Fribourg

A LOUER

dans immeuble résidentiel à Marly

MAGNIFIQUE APPARTEMENT de 4 1/2 pièces

Grande piscine, sauna dans l'immeuble, cheminée de salon dans l'appartement.

Loyer : Fr. 1050.— par mois plus charges

S'adresser chez le concierge :
M. Dominique Waeber, ☎ 037-46 46 26

17-801

A LOUER A DOMDIDIER UN APPARTEMENT de 3 1/2 pièces

Libre dès le 1.8.1979 ou date à convenir
Garage à disposition

17-1636

NORBERT CHARDONNENS S.A.
1564 Domdidier - Tél. 037 / 75 26 43

A louer à Marly au chemin des Epinettes 12

appartement résidentiel de 6 pièces

proche du centre libre tout de suite ou à convenir

17-1124

Agence immobilière

GESTIMME S.A.

A VENDRE, 11 km Fribourg, altitude 750 m, proche communications, vue étendue, tranquillité absolue, très BELLE VILLA

de 8 pièces, tout confort et de haute qualité.

Prix : Fr. 680 000.—
Salon avec cheminée, 2 salles d'eau. Garage pour 2 voitures. Pièces spacieuses. Très beau jardin de 2861 m2 aménagé.

Agence Immobilière Claude Butty Estavayer-le-Lac, ☎ (037) 63 24 24

17-1610

A vendre TERRAINS A BATIR à ROMONT

entièrement aménagés.

Pour tous renseignements : 17-1609

GAY-CROSIER SA

Transaction immobilière, financière
☎ 037/24.00.64

CH-1752 Villars-sur-Glâne-Fribourg Rte de la Glâne 143b

A louer
au bd de Péroilles 93
STUDIOS
ainsi qu'un
4 PIÈCES
(12e étage)
Tout confort.
Libres de suite ou à convenir.
Pour tous rens., s'adresser à :
WECK, AEBY & CIE SA
91, rue de Lausanne
1701 FRIBOURG
☎ (037) 22 63 41
17-1611

Quartier du Bourg
A LOUER magnifiques APPARTEMENTS
avec cachet, entièrement rénovés de 4, 6, 7 chambres + 1 studio, comportant cuisine entièrement équipée, mach. à laver la vaisselle, le linge et à sécher, différentes pièces avec cheminées, etc.
Pour tous rens., s'adresser à :
WECK, AEBY & CIE SA
91, rue de Lausanne
1701 Fribourg
☎ (037) 22 63 41
17-1611

A LOUER
Route Père-Girard 10
STUDIO
Fr. 295.— charges comprises
Libre immédiatement.
SOGERIM SA
☎ (037) 22 21 12
17-1104

A LOUER
au chemin de la Forêt à Fribourg
un bel appartement de 6 pièces
grand confort, 2 WC
Machine à laver la vaisselle.
Libre de suite.
Arrêt du bus à proximité.
SOGERIM SA - ☎ (037) 22 21 12
17-1104

A louer à Pont-la-Ville (HLM)
UN APPARTEMENT de 3 1/2 pièces
Libre dès octobre
SOGERIM - (037) 22 21 12
17-1104

A VENDRE, à Châtillon, quelques min. Estavayer et lac Neuchâtel
JOLIE PARCELLE
de terrain à bâtir d'environ 1500 m2 pour villa ou maison familiale
Eau, électricité, canalisations à proximité immédiate.
Prix : Fr. 40.— le m2.
Agence Immobilière Claude Butty Estavayer-le-Lac, ☎ (037) 63 24 24
17-1610

A LOUER
Impasse de la Forêt 20
APPARTEMENT de 4 1/2 pièces
rez-de-chaussée
Fr. 720.— charges comprises
Libre immédiatement.
SOGERIM SA
☎ (037) 22 21 12
17-1104

L'annonce reflet vivant du marché

A louer
pour le 1.11. ou à convenir
grand appartement de 3 1/2 pièces
à 5 min. de la gare. Ensoleillé, confort.
☎ 037-24 44 53 privé dès 18 h ou 22 11 34 prof.
17-302601

A louer au centre de Belfaux
joli STUDIO meublé
avec cuisinette et salle de bains. Chauffage compris. Libre de suite. ou à convenir. Prix Fr. 190.— par mois.
☎ 037-45 27 41
17-302484

Particulier cherche à acheter TERRAIN
pour construction d'une villa à proximité des transports urbains TF.
JEAN CATTIN, Péroilles 93, 1700 Fribourg.
17-302513

Au LAC-NOIR à louer
joli CHALET de vacances
tout confort, complètement équipé, pour 4-5 personnes. Avec machine à laver la vaisselle, frigo, congélateur. Chambre de séjour avec cheminée, télévision, téléphone. Jardin avec cheminée. Place réservée pour voiture. Libre du 14 au 28 juillet 1979.
☎ 037-22 28 23

A louer au Schoenberg
appartement de 3 1/2 pièces
tout confort, soleil. Prix de location : Fr. 502.—
Pour tous rens., s'adresser :
☎ 037 - 23 49 14
17-26515

A LOUER
à Marly, route du Centre
MAGNIFIQUES APPARTEMENTS DE 3 1/2 PIÈCES-CUISINE
Loyer dès Fr. 459.— + charges
Entrée de suite ou à convenir.
SSGI J. Ed. KRAMER SA
G. GAUDARD SA
Place de la Gare 8, Fribourg
☎ 037-22 10 89
17-1706

LA GENEVOISE ASSURANCES
loue immédiatement ou à convenir à l'
AVENUE JEAN-MARIE-MUSY 5 (Schoenberg)
APPARTEMENT 3 1/2 pièces
par mois dès Fr. 514.—
tout compris (chauffage, telenet, etc.)
GARAGE Fr. 40.— par mois
PLACES DE PARC Fr. 10.— par mois
Pour visiter, s'adresser à :
Mme Censi, ☎ 037-23 42 80
ou
Jean ROULIN, agent général
Place de la Gare 39, FRIBOURG
☎ 037-22 50 41
17-826

Quartier Péroilles
rue tranquille,
à louer pour le 1.8.79
appartement 2 chambres
grande cuisine, hall.
Fr. 350.— par mois plus charges.
☎ 037-63 31 31 (soir)

A louer à Romont
dans immeuble du haut de l'avenue de la Gare
chambre-studio
avec eau courante, chauff. central, libre de suite.
Fr. 130.— par mois charges compr.
J. Magnin
☎ 037-24 53 31 ou 029-7 15 04
17-26568

TERRAIN à bâtir
à Estavayer-le-Lac équipé, vue sur le lac 1220 m2,
prix intéressant.
☎ 037-61 65 01
17-302464

A louer, proche Uni-Miséricorde,
chambre indépendante et Dépôt
rez-de-chaussée : 130 m2.
S'adr. ☎ 037-22 39 28
17-4030

POUR VOS ENFANTS Livres Albums à colorier
LIBRAIRIES ST-PAUL FRIBOURG

A louer pour le 1er août 1979
APPARTEMENT 3 ou 4 pièces
tout confort, construction récente, situé à la zone industrielle la Maillardie 11.
S'adresser à :
Entreprise Piselli SA
1680 Romont - ☎ (037) 52 21 20
17-26597

PETITES ANNONCES

Un délice !
Sachez-vous faire plaisir ! Savourez nos asperges, fraîches, légères, digestes, au Buffet de la Gare R. Moret, Fribourg

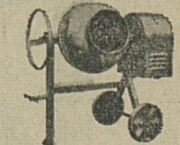
A vendre 2 CHIENS 2 mois
croisée Terre-Neuve - Blanc des Pyrénées.
☎ 037-63 33 53
17-302512

MACHINE A ECRIRE électrique
portable, garantie 1 année en action
Fr. 430.—
Probureau Péroilles 83
☎ 037-22 89 34
17-966

A vendre Occasions avantageuses
FIAT 124
mod. 73, 86 000 km rouge, prix Fr. 500.—
CHRYSLER 180
mod. 1973, 88 000 km verte, prix Fr. 1250.—
CITROEN Combi
mod. 73, 82 000 km bleu, prix Fr. 850.—
☎ 037 - 36 01 01
17-1701

A VENDRE 2 CV 4
verte, 40 000 km expertisée état de neuf prix intéressant
☎ 037-53 13 50
17-302500

CENTRE bétonnières



125 litres avec moteur 220 volts
Fr. 480.—
Autres modèles toutes grandeurs. Electrique benzine prise de force. Service (livraison)

A. BAPST
1751 Torny-le-Grand
☎ 037-68 13 27
17-2203

A VENDRE
cause double emploi
AUDI 80 L

verte, 40 000 km expertisée état de neuf prix intéressant
☎ 037-53 13 50
17-302500

A VENDRE 2 CV 4
60 000 km, 1974, Fr. 1900.—
☎ 037-34 22 42
17-302506

Cinéma

ALPHA 20 h 30 — ME dernier jour
En français — REEDITION
UN SUPER-WESTERN DE
JOHN GUILLERMIN
EL CONDOR
LEE VAN CLEEF — JIM BROWN

CAPITOLE 20.30 jusqu'à MERCREDI
— Dès 18 ANS —
ILS... ONT LE POUVOIR DE L'ARGENT
ELLES... ONT LA BEAUTE, LA JEUNESSE
MADAME CLAUDE
Un film de J. Jaeckin
Musique de Serge Gainsbourg

CORSO FERMÉ
Pour cause
de transformations

EDEN FERMÉ
Pour cause
de transformations

REX 20.30 jusqu'à MERCREDI
Un film de Nina Companeez
avec FRANCIS HUSTER
Comme sur des roulettes
PAS DE PROBLEMES
Un film pour ceux qui aiment rire

STUDIO — 15 heures —
En français — 16 ans
Des rafales de rires tirées à bout portant
par JERRY LEWIS
P'TITE TÊTE
DE TROUFION

— 21 heures —
En français
Pour la PREMIERE FOIS à Fribourg
LES JEUNES
MASSEUSES
— 20 ans —
● Carte d'identité obligatoire ●

A louer ou à vendre en Gruyère

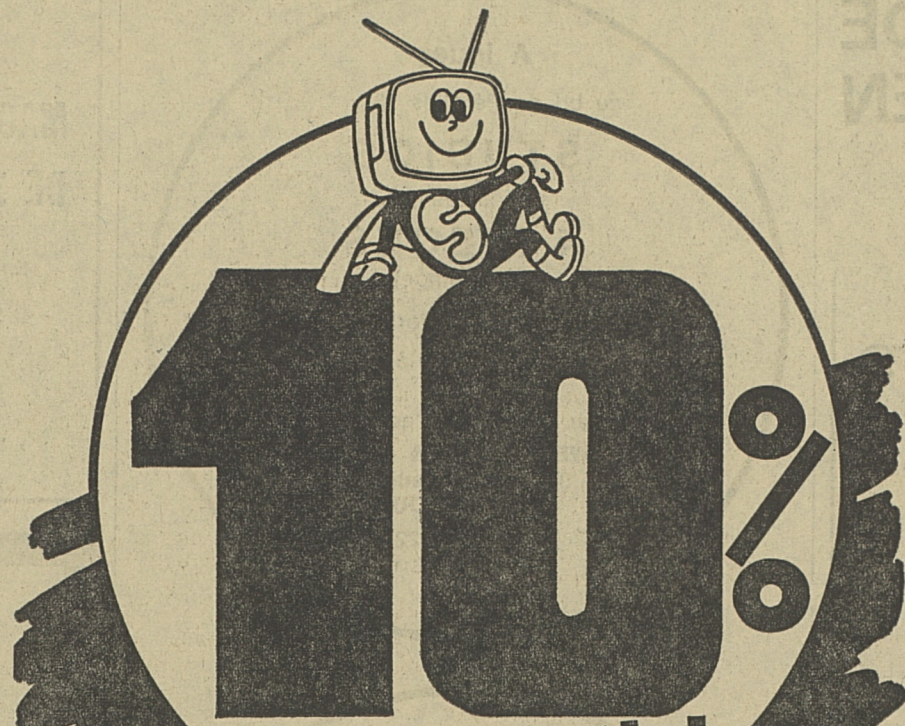
GARAGE

surface commerciale 500 m2 sur
2 étages. Pourrait convenir aussi pour
divers métiers ou exposition-dépôt etc.

Station benzine libre.
4 appartements confort.

Libre de suite.

Ecrire sous chiffre 17-122393 à Publici-
tas, 1630 Bulle.



sur tous nos articles
en magasin !!

soldes

du 2 au 16 juillet 1979

Radio-TV-Hi-Fi-Video-Disques-Cassettes

Mr. TELE MARC

FRIBOURG, rue de Romont 8 037 - 22 48 37

REOUVERTURE

Nous avisons notre estimée clientèle, après trois se-
maines de vacances annuelles, que notre restaurant
sera à nouveau ouvert dès demain mercredi.

Nous nous réjouissons de votre visite.

Si vous partez en vacances, nous vous souhaitons
un séjour agréable.

A tous ceux qui restent chez eux, nous les invitons à
profiter de notre jardin-brasserie et de nos spéciali-
tés au restaurant.

HOTEL DES ALPES

Guin Fam. H. Fasel-Delley, ☎ 037-43 11 14

17-1700

SOLDES

rabais jusqu'à 50%

Un rabais de 15%

est AUSSI accordé sur tous les
MODÈLES D'EXPOSITION

NON SOLDÉS

GARDE-MEUBLES GRATUIT

LIVRAISON FRANCO DOMICILE

Vente autorisée du 2 au 21 juillet

MEUBLES GILLET S.A.

Route d'Yverdon 19 **PAYERNE**

Tél. (037) 61 25 48

22-14318

L'Imprimerie Saint-Paul :
à deux pas de chez vous !

FRIBOURG
rue de Lausanne 28
tél. 037 / 22 31 66

PREMIER DISCOUNT EN SUISSE DEPUIS 26 ANS!

Eschenmoser

ZURICH · BERNE
GENÈVE · FRIBOURG

SOLDE

Explosion de prix
comme jamais encore!

Autorisation officielle
du 2ème au 14ème juillet 1979

Notre Hit: Nous accordons un rabais supplémentaire
de 5% sur le prix discount ESCHENMOSER
de tout article qui n'a pas été réduit!

TV Couleurs	
Sony KV 1340, 36 cm	Fr. 750.-
Philips 22/545, 56 cm	Fr. 1650.-
Sony KV 2000, 51 cm	Fr. 1350.-
Loewe-Opta 5067, 66 cm, avec télécommande	Fr. 1320.-
Philips 26/568, 66 cm, avec télécommande	Fr. 1990.-
Philips 26/665, 66 cm, Pal/Secam	Fr. 1990.-
Grundig 1830 FR, 47 cm, Pal/Secam, avec télécommande	Fr. 1200.-
TV noir/blanc	
Philips 24/494, 61 cm, multinorm	Fr. 650.-
Nordmende Spectra L2X, 61 cm	Fr. 490.-
National TR 525 ES, 14 cm	Fr. 290.-
Tape Deck	
Superscope CD 310 Dolby	Fr. 290.-
Pioneer CTF 7070 Dolby	Fr. 490.-
Chaîne Hi-Fi	
Nivico JRS 100, 2 x 25 watt sinus avec platine et colonnes	Fr. 650.-
Hitachi SDT 7525, 2 x 16 watt sinus, chaîne compact avec colonnes	Fr. 700.-
Hitachi SDT 7680 R, 2 x 30 watt sinus, chaîne compact avec colonnes	Fr. 1100.-
Platine	
Dual CS 601, avec cellule Ortofon	Fr. 350.-
Hitachi HT 350, avec cellule Ortofon, entraînement direct	Fr. 250.-
Amplificateur, Ampli-Tuner	
Pioneer SX 750, 2 x 50 watt sinus, OUC/OM	Fr. 690.-
Loewe-Opta ST 20, 2 x 35 watt sinus, OUC/OM/OL/LC	Fr. 350.-
Marantz 2238, 2 x 52 watt sinus, OUC/OM	Fr. 690.-
Revox A 78, 2 x 50 watt sinus	Fr. 750.-
Toshiba SA 500, 2 x 35 watt sinus, OUC/OM	Fr. 290.-
Harman Kardon 430, 2 x 30 watt sinus, OUC/OM	Fr. 650.-
Kenwood KA 5500, 2 x 60 watt sinus	Fr. 550.-

Colonnes	
ESS AMT 1A, 250 watt, 2-voies	Fr. 998.-
JBL L 36, 50 watt, 3-voies	Fr. 550.-
Teq V-3, 50 watt, 3-voies	Fr. 190.-
Braun L 530, 50 watt, 3-voies	Fr. 190.-
Thorens HP 303, 50 watt, 3-voies	Fr. 150.-
Photo	
Olympus OM-1, boîtier	Fr. 390.-
Cosina CSL 1,9/50	Fr. 350.-
Sankyo sound 700 s-8	Fr. 650.-
Durst F-60, agrandisseur	Fr. 150.-
Paximat 2850, projecteur Dia	Fr. 190.-
Rollei P 350 A, projecteur Dia	Fr. 170.-
Kodak EK-8, photo instantanée	Fr. 130.-
Sankyo 44 XL, s-8 caméra	Fr. 390.-
Articles ménagers	
Hanau Impuls 1500, lampe de quartz	Fr. 249.-
Krups Diva, Pèse personne	Fr. 19.-
Moulinex aspirateur auto 172	Fr. 39.-
Kenwood aspirateur balei Minor GT	Fr. 149.-
Maxwit raclette, 5 pers.	Fr. 98.-
Melior raclette de luxe, 4 pers.	Fr. 69.-
Rotel presse-citrons U 41.5	Fr. 39.-
Braun centrifugeuse MP 50	Fr. 89.-
Radio	
ITT Touring Studio 107	Fr. 190.-
Silver RT 432, Radio-Recorder	Fr. 190.-
Nivico 3050 EU, Radio/TV	Fr. 290.-
Pioneer KP 8000, auto-radio/cass.	Fr. 390.-
Olympia Monica, machine à écrire	Fr. 250.-
Brother 5513, machine à écrire électrique	Fr. 490.-

TV · Radio · Photo · Articles ménagers · Disques · Montres électroniques + machines à calculer
1700 Fribourg, rue de Lausanne 28, téléphone 037/22 31 66 · Service après vente!



Copyright by Editions Mon Village, Vulliens (VD) Suisse

15

D'un grand nom de la littérature, de la peinture, d'un grand nom de la politique, de la science, on en parle jusque dans la nuit des temps. Mais lui, Sébastien, qui était-il en définitive, sinon un homme comme tous les autres avec une situation un peu plus brillante que beaucoup d'autres, mais qu'est-ce que cela pouvait bien faire, mais quel poids aurait son bien, sa fortune, lorsque guetté par la mort comme chacun l'est, il devrait tout abandonner un jour.

N'était-il pas bien pauvre en définitive avec sa bibliothèque abondamment garnie devant laquelle il n'avait pas le temps de s'arrêter, n'était-il pas bien dépourvu en regardant les murs froids de son intérieur où la joie véritable faisait cruellement défaut. Quelques chronos dénués, que le snobisme remettait à la mode, un diplôme... Mais à part ça, rien. Rien que de la froideur. Pas une toile chantant le bonheur, la joie. Autant message qui parle, émeut, tonifie.

Sébastien en vint à s'inquiéter et se demandait, toujours étendu sur son divan, si vraiment il avait choisi la bonne voie, s'il ne s'en était pas écarté comme des centaines, des milliers, des millions d'êtres humains.

Des centaines, des milliers, des millions...

Les chiffres se mirent à danser dans sa tête.

Il n'était donc pas seul à s'adresser des reproches. Ils étaient donc des millions comme lui, pris dans l'engrenage de la vie, de cette vie qui vous accapare pour ne plus vous lâcher, pour ne plus vous laisser le temps de souffler.

Se lever, regarder sa montre, filer au chantier, au bureau, à l'usine, pour y être à l'heure. Prendre la voiture, le bus, le trolley, le train, le tram, s'y engouffrer pour rejoindre la masse compressée qui, muette comme le troupeau chargé, en vrac dans un camion pour l'abattoir, attend qu'une porte s'ouvre pour respirer un furtif air de liberté.

Arriver à son bureau, à son atelier, à ses machines. Ne pas oublier de timbrer sa carte à l'entrée et se mettre au travail à huit, dix, douze, quinze francs de l'heure, peut-être plus, peut-être moins; regarder sa montre qui galopait avant le travail, qui se languit tout à coup. Reliquer l'horloge de l'atelier qui n'avance pas davantage, alors qu'elle partage la durée du jour avec une immuable régularité, qu'il s'agisse des heures de travail ou non.

Où monter dans sa voiture, arriver à l'heure qui vous convient au bureau directeurial où un courrier abondant vous attend. Se précipiter sur les journaux porteurs de bonnes et de mauvaises nouvelles, s'arrêter à la page économique où la bourse pleure ou chante.

Gagner huit, dix, douze, quinze mille francs par mois, peut-être plus, peut-être moins...

Dépouiller son courrier, en dicter à sa secrétaire, compiler son carnet de rendez-vous, en fixer de nouveaux. Lever les bras, gesticuler, s'énerver, être pris dans l'engrenage des chiffres, dans une course folle. Ne pas pouvoir, ne plus pouvoir s'en sortir du tout, jusqu'au jour où l'infarctus...

Téléphoner à son épouse d'abord, à sa maîtresse ensuite. A sa femme au sujet des affaires qui vous retiendront une partie de la soirée. A sa maîtresse, pour lui donner un rendez-vous discret dans un restaurant perdu de la campagne.

Vivre une vie artificielle, fardée plus encore que peut l'être une femme de mauvaises mœurs, une vie où tout est faussé, où le monde semble perdu parce que guidé dans tout ce qu'il fait, dans tout ce qu'il entreprend par le profit.

Un monde sans Maître. Sans vrai Maître. Qui en avait un. Qui l'a perdu.

Non, Sébastien n'appartenait pas à ce monde-là. Malgré ses affaires, malgré son entreprise, ses attaches terriennes lui avaient toujours permis de rester le même.

Oui, Sébastien était dans le commerce. Mais, n'était-il pas paysan également? N'avait-il pas une ferme, du bétail? Ne savait-il pas, lui également, la manière dont se sème le blé, la manière de le nourrir, d'en prendre soin. Parce que le blé, ça n'a l'air de rien, mais il faut bien se mettre d'accord qu'au moment de la récolte, si l'épi se penche avec un air de reconnaissance du côté de son maître, c'est bien parce que celui-ci l'a entouré de soins attentifs, de sa naissance à sa maturité.

Et c'est parce qu'il y avait le blé dans ses champs, les bêtes dans ses écuries que Sébastien avait échappé à l'emprise de ce monde aveugle. Et c'est parce qu'il n'avait pas rejoint le cortège apparemment merveilleux, mais sans itinéraire et artificiel, qu'il était resté l'homme que chacun connaissait et appréciait.

Sébastien, malgré des apparences trompeuses, était un modeste. Bien sûr il roulait en voiture, et même que sa femme en avait une elle aussi, mais quel luxe y avait-il à cela à une époque où chacun, à peu de chose près, a passé son permis de conduire avec plus ou moins de bonheur.

Des vacances paysannes: un exemple autrichien

Pour la première fois, le Suédois Gustav Carlsson a choisi de passer ses vacances dans une ferme en Autriche. La parution d'une petite annonce dans un journal suédois l'y avait incité. Beaucoup d'autres vacanciers font de même.

En l'espace de 10 ans, cette formule « des vacances dans une ferme » est devenue un des secteurs importants du tourisme étranger. En 1975, sur les 108 millions de nuitées enregistrées, quelque 20 % sont à mettre sur le compte des fermiers. Les spécialistes estiment les revenus provenant de chambres louées dans les régions agricoles à 1,6 milliard de schilling soit environ 200 millions de francs suisses. Le rôle principal de ces vacances dans une ferme est de permettre aux paysans d'acquiescer un revenu supplémentaire.

Le professeur Rudolf Wicha, un des promoteurs de ces vacances pense que les fermiers sont fortement intéressés au développement du tourisme étranger en Autriche. « Souvent c'était les fermiers ou les régions agricoles qui dans un premier temps ont rendu possible le tourisme étranger ». Wicha estime que le nombre des nuitées passées dans les fermes en 1977 sont de l'ordre de 22 à

24 millions, soit le 20 % du total enregistré pour l'Autriche. Environ 5,5 % du revenu des fermiers de montagne provient aussi de l'hébergement d'hôtes.

UN EXEMPLE AUTRICHIEN

Dans un seul land, celui d'Oberösterreich, quelque 1200 exploitations agricoles (2 % de fermiers) offrent en été environ 11 000 lits. Un grand nombre de ces chambres sont à louer toute l'année. Récemment, des journalistes suisses ont été invités à se faire une idée sur place.

Il est vrai que d'aller passer des vacances à la campagne n'est pas tout à fait nouveau. Mais dans l'Oberösterreich, c'est vers les années 1960 que cette possibilité a été redécouverte. En 1968, il y avait environ 380 fermiers qui louaient des chambres. Les paysans offrent deux possibilités de location: location de chambres privées (jusqu'à 10 lits) ou encore une pension paysanne (certaines fermes comptent jusqu'à 70 lits). L'offre va de la chambre à deux lits à l'appartement de vacances pour deux à cinq personnes. Le 80 % des vacanciers viennent d'Allemagne ainsi que de Hollande, d'Autriche, de Suède et de manière isolée de Suisse.

UN REVENU COMPLEMENTAIRE

Le but de ces vacances dans une ferme est de permettre aux paysans de réaliser un revenu complémentaire, d'améliorer en quelque sorte leurs revenus. Selon l'avis de la Société des hôteliers fermiers « der Landesverband baerlichen Gaetinger Oberoesterreich », celui-ci serait de loin atteint. Par ailleurs, l'hébergement de vacanciers a favorisé un mouvement vers le confort. Ainsi aujourd'hui 75 % des exploitations agricoles ont un chauffage central. (ATS)

L'atteinte au crédit

Nous avons déjà consacré une série d'articles aux délits contre l'honneur, à savoir: la diffamation, la calomnie, l'injure. Cependant, lors de la prononciation de certaines paroles, la propagation de certains faits, l'on peut commettre un autre type de délit, un délit contre le patrimoine d'autrui. C'est l'atteinte au crédit, visé par l'article 160 du Code pénal suisse.

Que dit cet article? Que celui qui « par malveillance et connaissant la fausseté de ses allégations » porte atteinte notable au crédit d'autrui sera puni, sur plainte, de l'emprisonnement ou de l'amende.

Le crédit, la confiance dont un individu jouit auprès de ses clients ou de ses partenaires en affaires, la bonne renommée professionnelle sont considérés ici comme autant de biens économiques évaluable en termes de patrimoine. Si l'atteinte au crédit n'exclut pas l'atteinte à l'honneur — il convient de distinguer les deux genres de délits et les actions pénales auxquelles ils donnent lieu.

Mais avant d'examiner les ressemblances, les différences ou, le concours éventuel entre les deux types de délit, voyons en quoi, exactement, consiste l'atteinte au crédit.

L'atteinte au crédit est un délit intentionnel. L'auteur sait que ses allégations sont fausses. Il sait qu'en affirmant certaines choses il nuit à la confiance dont jouit la victime. Il sait que cette atteinte risque d'être sérieuse, notable — (il ne s'agit pas de la perte éventuelle de toutes petites sommes, de bagatelles, en somme). Et non seulement il sait que les faits propagés sont faux mais, en plus, il agit par malveillance. Il veut la ruine de l'édifice de confiance que sa victime a réussi à construire. Nous sommes, donc, en présence de l'élément de volonté et de l'élément de conscience qui caractérisent les délits intentionnels. Aussi, les affirmations fausses, mais faites de bonne foi ne tombent pas sous le coup de cet article du Code pénal.

Cependant l'élément de mensonge calomnieux que comporte l'atteinte au crédit ne doit pas faire confondre l'infraction contre le patrimoine avec l'infraction contre l'honneur. L'un peut exister sans l'autre! L'on peut affirmer que tel petit entrepreneur est au bord de la faillite — sans, pour autant, porter atteinte à l'honneur de l'entrepreneur en question! Le cas serait différent si l'on disait: « Ce salaud de Jacques » (injure) qui, durant des années, exploité les connaissances professionnelles de Georges » (injure et diffamation) « est maintenant dans de beaux draps... Georges en a eu assez, il est parti. Et comme Jacques est totalement incapable de gérer seul ses affaires » (diffamation « il est, bien entendu, au bord de la faillite »).

Ces propos-ci constituent, très nettement, une atteinte à l'honneur! Ils comportent des éléments d'injure sous forme de jugements moraux (« salaud... » « exploiteur ») et des éléments de diffamation sous forme de propagation de faits pouvant porter atteinte à la considération sociale dont jouit Jacques. En plus, s'il s'avère que leur propagateur connaissait leur fausseté, ces allégations constituent une calomnie. Ceci dit, tout en constituant un délit contre l'honneur ces propos, tenus par malveillance et dans des circonstances propres à ruiner la confiance des clients et des cocontractants de Jacques, peuvent aussi constituer un délit contre le patrimoine, une atteinte au crédit.

Candide

Protalis

Conseils du Touring-Club suisse pour voyager en France

A tous les automobilistes qui devaient circuler en France pendant les vacances, le Touring-Club suisse conseille vivement dans un communiqué d'écouter les conseils de l'opération « Bison futé », lancée par le centre français d'information routière. L'année dernière, grâce à ce service, les heures d'attente se sont réduites de près de la moitié.

Pour le chemin du sud — de la Suisse en direction de la Côte d'Azur, de la Camargue, du Languedoc et de l'Espagne — les dates suivantes figurent parmi les jours « très difficiles »: les samedis 14 et 28 juillet ainsi que le 4 août. Les jours « difficiles » sont: les vendredis 13 et 27 juillet, dimanche 29 juillet, mercredi 1er août et vendredi 3 août. Le TCS conseille de prendre la route pendant la période qui dure jusqu'au 26

juillet, et plus particulièrement de rouler les mardis, mercredis ou jeudis, en ce qui concerne les week-ends, celui du 21 juillet est recommandé. Pour le retour du sud, les dates suivantes sont à éviter (« jours très difficiles »): vendredi 27 juillet, samedi 28 juillet, vendredi 24 août, samedi 25 août. Des « jours difficiles » seront le jeudi 26 juillet, jeudi 23 août, vendredi 31 août et samedi 1er septembre, précise le communiqué du TCS. (ATS)

Mise au point d'une nouvelle pilule anticonceptionnelle

Une nouvelle pilule anticonceptionnelle qui présenterait moins de risques pour la santé des utilisatrices a été mise au point par un groupe de chercheurs de l'Université suédoise de Lund, apprend-on à Stockholm.

Selon le professeur Birger Aastadt, qui a dirigé les travaux, cette nouvelle pilule affecte moins le métabolisme des femmes. Elle présente surtout l'avantage de ne pas accroître les risques d'embolie. De nombreuses études sur cette question, notamment en Grande-Bretagne, ont en effet montré que l'utilisation de la pilule pouvait faire courir un risque supplémentaire aux femmes susceptibles d'être atteintes par ce mal.

L'équipe de Lund a utilisé une hormone appelée « Oestradiol » qui a été synthétisée à partir du soja et dont la composition est similaire à celle des hormones féminines.

Ce médicament a été testé avec succès mais il en est encore au stade expérimental. (ATS)

Qu'en pensez-vous?

L'ART MODERNE

Il arrive que des érudits aient le sens de l'art moderne et proposent des œuvres à l'admiration des passants.

En attente devant un carrefour, j'ai pu assister à une série de scènes quasi surréalistes. Il y avait — comme il se doit — une forêt de feux et à chaque fois que c'était vert pour les autos, c'était vert pour les piétons. Il fallait voir l'affolement et la colère des uns (et des autres), furieux devant ce qu'ils croyaient être l'irresponsabilité des autres (et des uns)! Tinglyu a inventé des machines qui fonctionnent, mais qui ne servent à rien. Chez nous, on fait mieux dans l'absurde: ça marche mieux quand ça ne marche pas. La circulation est nettement plus fluide et moins dangereuse quand les feux restent à l'orange clignotant. Du tout grand art!

Bourses de voyages pour les naturalistes suisses

La Société helvétique des sciences naturelles met au concours deux (éventuellement trois) bourses de voyages pour permettre à des naturalistes suisses d'entreprendre un voyage scientifique au cours de l'année 1980, dans les domaines de la botanique, de la zoologie et des sciences de la terre, annonce un communiqué.

Les bourses sont destinées à des recherches sur le terrain et non à des stages de formation dans des laboratoires étrangers. Elles seront allouées de préférence à des professeurs de sciences naturelles d'une université suisse, des écoles polytechniques fédérales ou d'un gymnase suisse, elles pourront aussi être accordées à des étudiants ayant achevé leurs études avec distinction. La commission tiendra compte avant tout de la qualification scientifique et du programme d'étude des candidats, précise le communiqué. (ATS)

VACCIN CONTRE LA CARIE DENTAIRE

Des dentistes britanniques affirment avoir mis au point un vaccin pour les enfants qui éliminerait pratiquement la carie dentaire.

Le professeur Bretram Cohen, directeur du Service des recherches du Département de dentisterie de l'Académie royale de chirurgie, a dit que le vaccin fut élaboré au bout de neuf ans de recherches en utilisant des singes.

« Et je ne vois pas pourquoi le vaccin ne pourrait pas être utilisé sur des êtres humains avec succès. Mais il nous faut nous livrer à de nouvelles expérimentations avant d'atteindre ce stade, a déclaré le professeur Cohen. » (Reuter)

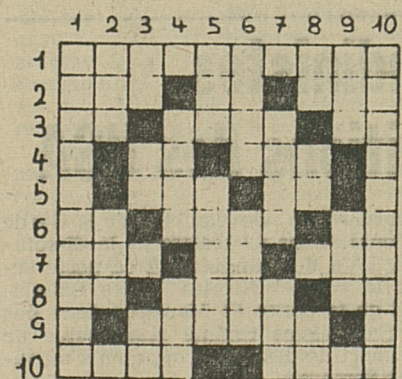


MOTS CROISES

SOLUTION DU No 127

Horizontalement: 1. Provisions. 2. Ras - Lu - Duo. 3. Et - Vert - Lu. 4. De - Eut. 5. Ino - Bu. 6. Sa - Tira - Ir. 7. Ile - Se - Ira. 8. Oé - Rive - El. 9. Refuse. 10. Sees - Tube.

Verticalement: 1. Prévisions. 2. Rat - Ale - 3. Os - Di - Ré. 4. Vent - Res. 5. Ile - Oisif. 6. Sure - Revu. 7. Tuba - Est. 8. Od - Tu - Eu. 9. Nul - Ire. 10. Soustraire.



PROBLEME No 128

Horizontalement: 1. Extractions. 2. La blanche n'est pas très fine - Dans le sang - Est obtus. 3. La fin d'un rêve - Pièce légale - Préposition. 4. Bout de terrain - Point de repère dans le temps. 5. On ne peut éviter, hélas, qu'il augmente - Son clapotement est doux. 6. Faisait transpirer Moïse - Son fil ne se met pas en pelote - Un peu d'amour. 7. Pour ceux qui ne renoncent pas à la messe en latin - Pronom personnel - Donne du son. 8. Lettres de Cherbourg - Des livres autrefois - Préposition. 9. Les journaux. 10. Fil de l'araignée - Ont longtemps eu raison d'égarements passagers.

Verticalement: 1. Sont pour le changement. 2. Du verbe avoir - Ville de Belgique. 3. Fin de partie - Morceau de piano - Nombre sans chiffre. 4. Prénom masculin - Personne ne connaît ses limites. 5. Pilage - Assaisonne. 6. Préfixe - Ils ne sont pas restés sans voix. 7. C'est peut-être qu'il n'avait pas de carte - Sifflement prolongé. 8. En Camargue - Sur la Bresle - Fin de journée. 9. Sur la rose des vents - Boisson étrangère. 10. On ne doit pas en tenir compte en affaire.

Israël: la Knesseth adopte une résolution condamnant la visite de Y. Arafat à Vienne

La Knesseth a adopté hier à Jérusalem une résolution conjointe du Likoud (au pouvoir) et du Parti travailliste, par 82 voix contre cinq et deux abstentions, « condamnant vivement » l'invitation et la réception officielle que le chancelier autrichien Bruno Kreisky a réservées, le week-end dernier, à Vienne, à M. Yasser Arafat, chef de l'OLP.

« La Knesseth, proclame la résolution, reconnaît que le but déclaré de la bande d'assassins qui porte le nom d'OLP est la destruction de l'Etat d'Israël, et que son plan d'action consiste à assassiner des civils juifs, hommes, femmes et enfants ».

« La Knesseth, ajoute le document, condamne vivement l'invitation et la réception officielle que le chancelier autrichien a organisée pour le chef de l'organisation d'assassins ».

DECLARATIONS DE M. MENAHEM BEGIN

Auparavant, M. Menahem Begin avait prononcé un violent réquisitoire contre la visite à Vienne, le week-end dernier, de M. Yasser Arafat, chef de l'OLP.

Le premier ministre israélien s'est élevé notamment contre « la visite du chef des assassins à Vienne », et, contre « la seconde édition de « Mein Kampf » écrite, a-t-il dit, par Arafat et consorts,

et à laquelle le monde n'accorde pas l'intérêt qu'elle mérite ».

M. Begin a rappelé les principales clauses de la charte de l'OLP concernant le refus de l'existence d'Israël en tant qu'Etat juif.

Énumérant une longue liste d'attentats effectués en Israël et à l'étranger par des organisations palestiniennes, M. Menahem Begin a déclaré qu'il « ne savait que trop que le moyen d'action essentiel de cette bande était le meurtre de femmes et d'enfants innocents ».

Il a déploré le fait que le chancelier Kreisky ait rendu « les plus grands honneurs à un tel mouvement et à son chef ».

Parlant du président de l'Internationale socialiste, le premier ministre israélien a rappelé « le beau geste » de M. Willy Brandt, alors qu'il était chancelier de la RFA « s'agenouillant devant un monument aux victimes de l'holocauste ».

« Mais je crains fort que, si quelque chose de concret devait sortir du Sommet de Vienne, M. Brandt en serait fatalement amené à s'agenouiller une seconde fois, devant le monument aux morts d'un second holocauste », a poursuivi M. Begin.

DECLARATIONS DU CHANCELIER AUTRICHIEN

Le chancelier autrichien, M. Bruno

Kreisky, a déclaré, hier, au cours d'une interview à la radio autrichienne, qu'il était « absurde de dire que l'OLP insiste sur la destruction d'Israël ».

Le chancelier qui a mené pendant le week-end des conversations avec M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine, a ajouté que « l'OLP ne pouvait pas prendre des engagements formels dans ce sens tant que les Palestiniens n'auront pas été reconnus en tant que nation et Etat ».

Le chancelier a défendu son initiative d'avoir invité M. Arafat à Vienne et a estimé qu'à la suite de ces conversations « intéressantes », il était en mesure de « mieux juger certaines choses ».

LIBAN-SUD : NOUVELLE INCURSION ISRAËLIENNE

Une nouvelle incursion militaire israélienne a eu lieu, hier, à Kfar Chouba (Liban-Sud) qui, selon les correspondants de presse dans la région, serait contrôlé depuis quarante-huit heures par les miliciens conservateurs libanais de l'officier rebelle Saad Haddad.

Une unité israélienne avait pénétré, dans la nuit de vendredi à samedi, dans ce village de la région frontalière, partiellement contrôlé par les « Casques bleus » norvégiens de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), et avait perquisitionné les maisons des habitants. (AFP)

USA : LE SENAT ENTAME LES DEBATS SUR SALT-II

Les « grandes manœuvres parlementaires » à propos du traité SALT-2 ont commencé hier à Washington devant les quinze membres de la commission du Sénat pour les Affaires étrangères, présidée par le sénateur Franck Church (dém. Idaho).

Le secrétaire d'Etat Cyrus Vance, dans sa présentation, a souligné que le traité est « équitable, équilibré et contrôlable ». « Nous ne pourrions espérer faire pencher plus la balance en notre faveur en lui apportant des réserves et des amendements », a-t-il ajouté.

Pour sa part, M. Harold Brown, secrétaire à la défense, a répété que sans ce traité le monde serait moins stable, que les risques de guerre nucléaire seraient plus grands et que le coût de la défense américaine augmenterait considérablement.

« Il limite clairement la menace soviétique à laquelle nous devons faire face », a-t-il ajouté. « L'accord est valable bien que limité » en ce qui concerne le nombre et le type d'armes que chaque pays peut ajouter à son arsenal nucléaire, a-t-il poursuivi.

« J'estime que ce traité, a indiqué dans sa conclusion le secrétaire à la défense, accroîtra la sécurité militaire du peuple des Etats-Unis ».

UN PROBLEME DE « VIE QUOTIDIENNE »

Devant les sénateurs, les deux membres du Gouvernement ont insisté sur les destructions énormes que causerait tout conflit nucléaire, même limité, entre l'Union soviétique et les Etats-Unis. Ils ont fait valoir que chacun de ces pays disposait de plus de 14 000 armes nucléaires et que quelques-unes de ces armes seulement pourraient tuer des dizaines de millions de citoyens américains ou soviétiques.

En ouvrant le débat, le sénateur Church a souligné que le problème des SALT était un problème de vie quotidienne tout autant que les files d'attente dans les stations-service ou le rationnement de l'essence. « Il faudrait onze minutes seulement à un missile soviétique pour atteindre les Etats-Unis, c'est pourquoi la commission des Affaires étrangères du Sénat entend en examiner tous les articles et toutes les clauses, y compris celle de la vérification, avec toute la précision possible », a-t-il ajouté.

La commission espère parvenir à donner son avis vers le 1er octobre afin que le Sénat se prononce par la suite en séance plénière. (AFP)

La mauvaise conscience d'Israël

Par le canal de l'Internationale socialiste, l'Autriche s'est permis — à titre officieux il est vrai — d'inviter le leader de l'Organisation de libération de la Palestine, Yasser Arafat. Elle devient ainsi le premier pays parmi les démocraties occidentales à avoir accueilli le responsable de l'OLP. Et quelle que soit la voie détournée à laquelle Vienne a recouru pour inviter le personnage si controversé, il n'en reste pas moins que Bruno Kreisky — outre son appartenance à l'Internationale socialiste — est avant tout le chancelier autrichien et, en conséquence, ses entretiens avec Yasser Arafat portent l'empreinte d'une certaine officialité...

La réaction « musclée » de Jérusalem suffit à le démontrer : l'Internationale socialiste ne représente aux yeux d'Israël qu'un paravent derrière lequel s'abrite le chancelier Kreisky pour « distiller tout à loisir son venin antijuif et antisraélien ». Certes, la personnalité de l'homme d'Etat autrichien nous avait accoutumés depuis longtemps à certaines déclarations intempestives et à un franc-parler qui, s'agissant du Proche-Orient, tombaient le plus souvent comme un verdict sans appel.

Depuis que Bruno Kreisky occupe la Chancellerie de Vienne, il faut bien reconnaître que les rapports austro-israéliens ne sont plus cette lune de miel des années antérieures. Et si certains événements indépendants de la volonté autrichienne ont contraint Kreisky à prendre ses distances et à raidir son attitude, la personnalité et le caractère de l'homme d'Etat ont grandement contribué à assombrir les relations entre Vienne et Jérusalem.

Lui-même d'origine juive, Bruno Kreisky s'est rapidement trouvé confronté à Menahem Begin, dont à ses yeux l'intransigeance est synonyme d'intolérance, réaction d'un « esprit borné » ; pour le leader du Likoud, le chancelier autrichien n'est qu'un juif « dégénéré », qui a rompu toutes les amarres avec ses origines. C'est sur cette toile de fond peu diploma-

tique qu'il faut actuellement placer les relations austro-israéliennes, pour comprendre quel niveau passionnel elles ont atteint.

Avant l'arrivée de Menahem Begin au pouvoir, Vienne et Jérusalem marchaient main dans la main, malgré certains nuages dus à des facteurs extérieurs, comme par exemple la fermeture, à la suite d'attentats terroristes palestiniens, du centre de transit de Schoenau, géré par l'Agence juive. Mais le passage des travaillistes israéliens dans l'opposition au printemps 77 a renforcé la cohésion de l'Internationale socialiste, inclinant par la suite Bruno Kreisky à exprimer tout haut ce que d'aucuns pensaient tout bas...

Et si l'on doit certaines fois atténuer les propos du chancelier, répercutés souvent dans un sens erroné, force est finalement d'admettre que Vienne constitue à intervalles réguliers la « mauvaise conscience » de l'Etat hébreu.

Usant des innombrables possibilités offertes par son statut de neutralité, l'Autriche peut-elle être accusée par Jérusalem d'attitude anti-israélienne, quand elle accueille sur son sol aussi bien Sadate que Shimon Peres ? Sa position privilégiée lui permet ainsi d'ouvrir le dialogue avec qui bon lui semble, sans aucun engagement et sans aucune intention malveillante à l'égard d'un Gouvernement, dont la politique semble parfois en profond désaccord avec les intentions de paix.

Car si recevoir Arafat représente un défi lancé à Israël, ignorer délibérément le fond même du problème palestinien en usant de prétextes fallacieux, constitue en revanche une preuve de mauvaise foi. Kreisky a peut-être jeté un nouveau pavé dans la mare : à Begin de relever ce « défi » d'une manière positive, en dépassant le stade de la polémique. Car si l'attitude de Vienne entraîne une mise au point aussi ferme de la part de Jérusalem, c'est la meilleure preuve que le chancelier autrichien a touché « dans le mille ».

Charles Bays

● Le Gouvernement espagnol a retiré les policiers des abords des cellules de la prison de Soria, cédant ainsi à l'une des exigences de l'aile politico-militaire de l'organisation séparatiste basque ETA, a-t-on appris de source informée hier à Madrid.

Des policiers se trouvent encore dans l'enceinte de la prison, située dans le nord du pays, mais ils ne sont plus en contact direct avec les détenus, notamment la centaine de membres présumés de l'ETA. (Reuter)

● Le directeur de l'Agence fédérale de l'aviation civile (FAA), M. Longhorne Bond, a l'intention de lever prochainement l'interdiction de vol qui touche les DC-10 américains depuis le 6 juin dernier, a annoncé dimanche à Los Angeles un porte-parole de la FAA, M. Jerry Doolittle.

Un délai supplémentaire de 24 heures sera ensuite nécessaire, a précisé M. Doolittle, afin que le juge fédéral Aubrey Robinson confirme la décision de la FAA. (AFP)

● Premier exportateur de pétrole du monde, l'Arabie saoudite a augmenté d'un million de barils par jour sa production de brut, a-t-on appris hier à Bahrein de sources pétrolières. (Reuter)

DROITS DE L'HOMME

Strasbourg: 1 cas suisse réglé à l'amiable

Une plainte déposée contre la Suisse devant la Commission européenne des droits de l'homme à Strasbourg a été retirée dernièrement à la suite de la conclusion d'un accord amiable entre le requérant et la Confédération. Le plaignant estimait que son emprisonnement et sa mise en maison d'éducation par l'Office tuteur de la ville de Schaffhouse étaient injustifiés et arbitraires. Après plusieurs examens par la Commission européenne des Droits de l'homme de cette plainte déposée en novembre 1975, le requérant a accepté les indemnités financières proposées par la Confédération, étant entendu que cela ne constituait pas une reconnaissance d'une quelconque violation de la Convention européenne des Droits de l'homme. C'est la première fois qu'une plainte déposée contre la Suisse à Strasbourg bénéficie d'un règlement à l'amiable. (ATS)

● Onze députés indiens du Parti Janata (au pouvoir) ont démissionné dimanche et lundi, apprend-on à New Delhi. De sources bien informées, on indique que d'autres députés s'apprêteraient à suivre leur exemple. (AFP)

UNE NOUVELLE CRISE POLITIQUE EN IRAN

Le commandant de la police militaire limogé

la fuite mais qu'on pouvait espérer les arrêter au cours des prochaines quarante-huit heures.

Selon le général, l'ayatollah Khomeiny a désigné un dirigeant islamique, M. Mohamet Behechli, pour enquêter sur ce complot.

Le commandant de la police militaire a déclaré qu'il régnait une atmosphère croissante d'antagonisme au sein de l'armée et qu'elle devait être « éclaircie ».

« J'ai 7000 hommes à ma disposition, je suis beaucoup plus fort que le ministre de la Défense nationale », a-t-il dit à Reuter en précisant qu'il avait le soutien des « Mojaheddine », les milices islamiques favorables à l'ayatollah Khomeiny.

Le général Rahimi a par ailleurs critiqué le Gouvernement de M. Bazargan. Opposant au chah, le colonel Rahimi, qui a fait plusieurs séjours en prison sous le régime impérial, avait été mis à la retraite anticipée. Après la révolution de février, il avait été promu général. Il s'est déclaré favorable au désarmement de tous les groupes paramilitaires.

KHOMEINY GARDE LE SILENCE

Le limogeage du général a été annoncé moins de cinq heures après qu'il

eut fait ses révélations aux journalistes étrangers à son quartier-général dans le centre de Téhéran.

De son côté, un porte-parole de l'ayatollah Khomeiny a déclaré à Qom qu'il ne pouvait faire aucun commentaire sans l'approbation du chef officieux de l'Etat.

De son côté, le chef d'état-major des forces armées, le général Nasser Farbod, rencontrait hier après midi les membres du Gouvernement sans que l'on sache si ces conversations concernaient l'affaire Rahimi.

Par ailleurs, une amnistie a été annoncée hier au profit des militaires de l'ancien régime coupables de délits mineurs.

Cette mesure ne s'applique pas à ceux qui ont commis des meurtres, ordonné des massacres, torturé des prisonniers politiques ou dilapidé des fonds publics, précise le communiqué du secrétaire d'Etat de l'ayatollah Khomeiny.

Le communiqué mentionne particulièrement le personnel de l'armée, de la gendarmerie et de la police.

On avait antérieurement fait valoir, de source militaire, que la détention de militaires de l'armée impériale coupables de délits mineurs constituait un obstacle à la reconstruction des forces iraniennes. (Reuter)

Nicaragua : les Sandinistes rejettent les propositions des USA

Une bataille a commencé hier matin entre rebelles sandinistes et gardes nationaux près de Leon, la deuxième ville du pays occupée depuis trois semaines par les guérilleros, ont indiqué des habitants de cette agglomération située à 90 km au nord-est de Managua.

Une colonne sandiniste aurait quitté Leon en vue de couper la retraite à un groupe de gardes nationaux, qui a évacué une forteresse située à un kilomètre de la ville, en vue de défendre Managua.

Des renforts loyalistes, appuyés par l'aviation, sont venus secourir les soldats assiégés et une violente bataille a commencé à environ 70 km de la capitale, ajoute-t-on.

LA PROPOSITION AMERICAINE

A Mexico, des représentants sandinistes ont déclaré à l'agence Reuter qu'ils avaient rejeté la proposition des Etats-Unis, soutenue par plusieurs pays sud-américains, car elle comporte notamment l'inclusion d'un général nicaraguayen dans le Gouvernement provisoire qui serait installé après le retrait éventuel du président Anastasio Somoza. Le général Julio Gutierrez, l'un des cinq candidats pressentis par le Département d'Etat américain et actuellement ambassadeur de Managua au Japon a mené les troupes nicaraguayennes qui sont intervenues lors de la guerre civile dominicaine de 1965, soulignent-ils.

Les Sandinistes rejettent par ailleurs l'autre modéré, un civil qui serait M. Ernesto Fernandez Hollman, trésorier du Parti libéral, la formation du président Somoza.

Toujours selon les guérilleros, le plan américain prévoit également la no-

mination d'un nouveau chef de la Garde nationale dont ils réclament la dissolution. L'un des candidats à ce poste serait le colonel Nicolas Valles Salinas, chef de la police de Managua, tenu par les Sandinistes comme responsable de « la mort de dizaines d'opposants au régime Somoza ».

Les Etats-Unis ont prévu par ailleurs qu'un corridor de 60 km soit créé entre Managua et Montelimar où se trouve une plantation de sucre appartenant à la famille Somoza d'où peuvent décoller des avions de ligne.

Par ailleurs, les corps de quatorze personnes, victimes semble-t-il d'exécutions sommaires, ont été découverts dimanche près du lac de Managua, a-t-on annoncé dans la capitale nicaraguayenne. Neuf d'entre eux (des jeunes gens), étaient bâillonnés et les mains liées, les cinq autres cadavres découverts avaient été brûlés et n'étaient pas identifiables. (Reuter-AFP)

● Marseille : la police a dispersé avec des chiens et des grenades lacrymogènes des habitants d'une cité d'immigrés de la banlieue de Marseille abritant principalement des Algériens, Tunisiens et gitans, qui étaient un mariage, tard samedi soir.

Cinq enfants, suffoqués par les émanations des grenades, qui avaient envahi les maisons de la cité, ont été provisoirement hospitalisés. Dimanche après midi, un nourrisson était encore sous surveillance.

La police a déclaré dimanche soir être intervenue parce que des voisins s'étaient plaints du « vacarme » et avoir utilisé chiens et grenades lacrymogènes face à l'attitude hostile des habitants de la cité. (AFP)

AFRIQUE DU SUD

Deux millions de Noirs menacés de famine ?

Quelque deux millions de Noirs sud-africains établis dans des camps ruraux, dans le cadre de la politique d'apartheid, sont menacés de famine, n'ont pas de logements convenables ni de travail, révélait dimanche un hebdomadaire d'opinion noire, le « Post ».

Le journal, qui a mené une enquête dans les camps de la province de Natal et du district de Ciskei, précise que la plupart des victimes de la faim sont des enfants. Selon le « Post », malgré l'absence de statistiques officielles, on peut estimer de manière certaine qu'un enfant noir meurt toutes les vingt minutes de malnutrition.

Selon le journal, les habitants des régions rurales se sentent impuissants face à la situation qui leur est faite : on a même interdit à certains d'entre eux de cultiver des terres et d'élever du bétail.

Plus de 120 000 habitants des six camps principaux du district du Ciskei sont victimes de la fièvre typhoïde et la tuberculose représente une autre menace sérieuse, ajoute le « Post ».

La majorité des habitants des camps sont des gens âgés et des enfants. Les hommes travaillent souvent comme agriculteurs saisonniers dans d'autres endroits du pays. Ils gagnent entre huit et vingt dollars par mois, rapporte le « Post ». (AFP)